

PANORAMA DU MAROC DANS LE MONDE

Les relations internationales du Royaume

Version actualisée de juillet 2019

SOMMAIRE

Liminaire

Introduction

Chapitre I : La politique étrangère du Royaume du Maroc

Chapitre II : Le Maroc et les pays du voisinage

Chapitre III : Le Maroc et le monde arabo-musulman

Chapitre IV : Le Maroc et le continent africain

Chapitre V : Le Maroc et l’Euro-Méditerranée

Chapitre VI : Le Maroc et l'Amérique

Chapitre VII : Le Maroc et l'Asie

Annexes

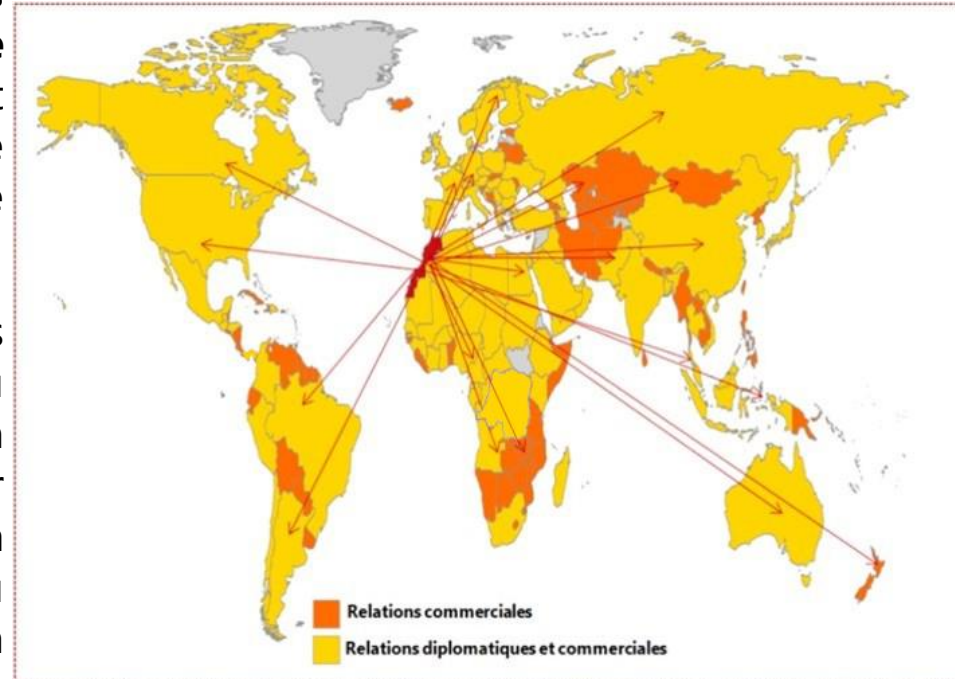
- Liste des cartes et des graphiques
- Glossaire
- Liste des abréviations

LIMINAIRE

En 2015, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a inauguré une nouvelle série de rapports stratégiques : les **Panoramas du Maroc dans le monde**. Ces rapports stratégiques annuels ont en commun de présenter une situation donnée dans sa globalité (*Big picture*) : une grande perspective.

Le premier de cette série a examiné les transitions majeures, en cours, au niveau planétaire et leurs impacts sur le Maroc, en termes de risques à éviter, d'opportunités à saisir et de ruptures à anticiper. Le second Panorama a été dédié aux Relations internationales du Royaume (2016). Le troisième Panorama (2017) a traité les questions cruciales du changement climatique et de l'empreinte écologique. Le quatrième Panorama (2018) a concerné le développement autonome de l'Afrique.

Figure 1 : Les relations internationales du Maroc (2 mai 2019)



LIMINAIRE (2)

Le présent rapport stratégique constitue une actualisation du Panorama 2016. L'IRES a dédié ce rapport aux **relations internationales du Royaume**, en partant des Orientations contenues dans le Message Royal du 30 août 2013, appelant l'Institut à consacrer ses efforts aux relations extérieures du Maroc et au domaine diplomatique.

Ce **Panorama** met en exergue les fondements de la politique étrangère du Royaume du Maroc, tels qu'ils émanent de la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Il aborde les relations du Maroc avec son voisinage et réserve trois chapitres aux aires d'appartenance du Royaume, un chapitre aux relations avec l'Amérique et un chapitre aux relations avec l'Asie.

Le rapport stratégique se réfère principalement aux conclusions des études réalisées par l'IRES sur les relations extérieures du Maroc et qui ont donné la priorité au cours des dernières années au continent africain. Il est enrichi par les propositions formulées lors des rencontres organisées par l'Institut.

Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'IRES

INTRODUCTION

Le Maroc est un carrefour de plusieurs civilisations. Peuplé dès la préhistoire par les Amazighes, il a connu à des degrés variés l'influence des civilisations phénicienne, carthaginoise, romaine, vandale, byzantine et arabe, ce qui a permis au **Maroc de se forger une identité culturelle plurielle.**

Du VIII^{ème} au XV^{ème} siècle, **le Maroc était un haut lieu de l'histoire de l'humanité,** interagissant avec Al Andalous, terre de coexistence pacifique entre les peuples des trois religions monothéistes. Cette période s'est caractérisée par les travaux de grands penseurs et savants dont, notamment, Al-Bakri, Charif Al Idrissi, Moïse Maïmonide, Ibn Rochd – Averroès -, Ibn Khaldoun et Hassan al-Wazzan -Léon l'africain -.

L'ouverture du Maroc sur le monde s'est distinguée également par les voyages à l'étranger d'explorateurs illustres, tels que Ibn Battouta. Elle s'est consolidée avec l'établissement de liens de coopération étroite avec des puissances comme l'Angleterre, pays avec lequel le Maroc a huit siècles de relations diplomatiques.

A partir du XV^{ème} siècle le Maroc s'est replié cependant sur lui-même du fait, au nord, de la fin de l'ère musulmane en Andalousie et, à l'est, de la présence de l'Empire Ottoman. Face à cette situation, **le Maroc a donné, à partir du XVI^{ème} siècle, la priorité à l'ouverture sur l'Afrique.**

INTRODUCTION (2)

Il a fallu attendre la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle pour que le Maroc s'ouvre de nouveau sur le monde, avec la construction d'un nouveau port à Essaouira et la restauration d'autres ports sur l'Atlantique, notamment le port de Casablanca. Par ailleurs, **le Maroc a été le premier pays au monde à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1777** et a établi avec la **Russie des relations commerciales en 1778**.

A partir du XIX^{ème} siècle, des Marocains se sont installés en Afrique et en Europe. **Des liens ont été tissés avec les nouvelles Républiques d'Amérique du Sud** grâce, particulièrement, aux **Marocains de confession juive**.

INTRODUCTION (3)

Le Maroc poursuit, depuis le XX^{ème} siècle, son ouverture sur l'extérieur dont il a fait un choix stratégique incontournable, en prenant appui sur les atouts dont dispose le Royaume, au rang desquels figurent notamment :

- sa position géographique, au carrefour des continents européen et africain, avec une projection sur le monde arabe, plaçant le Maroc au centre des préoccupations des grandes puissances (sécurité dans le Déroit de Gibraltar, stabilité politique au sud de la Méditerranée, lutte contre le terrorisme et le crime organisé au Sahel...),
- un comportement international, fondé sur la modération politique et religieuse qui ont permis au Royaume de jouer un rôle de médiateur privilégié et de pont entre le monde musulman et l'occident,
- une sensibilité accrue aux questions globales (développement humain, sécurité mondiale, changement climatique, défense d'un ordre international équitable et juste...),
- des choix judicieux, basés sur le développement de secteurs porteurs, contribuant à l'émergence d'un Maroc moderne qui reste, néanmoins, attaché à ses valeurs et à ses traditions ancestrales.

INTRODUCTION (4)

Le schéma des relations de coopération et de partenariat, développé par le Royaume le place, aujourd'hui, au cœur des grands enjeux internationaux. Il requiert du Maroc de réadapter en permanence les outils de déploiement de sa politique étrangère aux mutations accélérées sur le plan régional et mondial.

A la fois méditerranéen, arabo-musulman et africain, le Maroc se reconnaît dans ses différentes aires d'appartenance et revendique cette pluralité.

Adeptes du soft power, le Maroc entend faire de la composante culturelle l'un des déterminants de sa stratégie d'alliance et de partenariat.

L'émergence d'un nouveau paysage géopolitique mondial, consacrant la prééminence des espaces intégrés, conduit le Royaume du Maroc à s'interroger sur les moyens de consolider ses aires d'appartenance.

Chapitre I

LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME DU MAROC

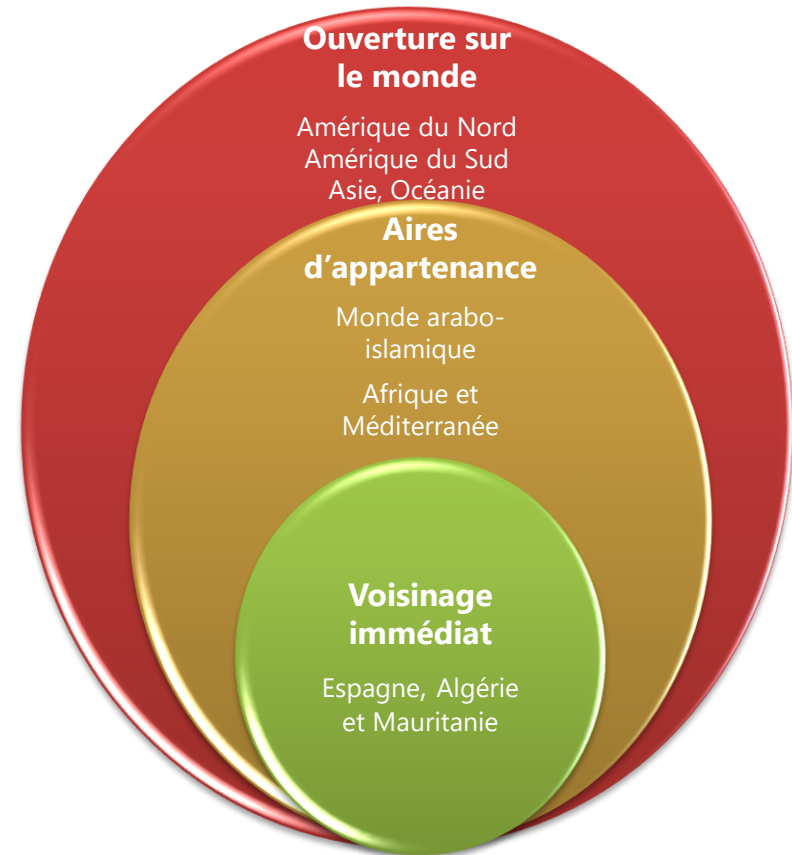
GRILLE DE LECTURE

La politique étrangère est définie comme l'instrument par lequel un Etat tente d'agir sur son environnement politique international. La politique suivie par un Etat, en matière de relations internationales ressort du pouvoir souverain de sa plus haute autorité. Aussi ce rapport stratégique met-il en exergue les Discours Royaux qui fondent la doctrine de la politique étrangère du Royaume.

L'analyse de cette politique a permis de dégager une grille de lecture qui met en évidence trois espaces géostratégiques distincts, au sein desquels se nouent les relations internationales du Maroc :

- Un espace de proximité qui représente les relations de voisinage du Maroc avec l'Algérie, l'Espagne et la Mauritanie.
- Un espace complexe, constitué par les aires d'appartenance culturelle du Royaume : le monde arabo-musulman, l'Afrique et l'Euro-méditerranée.
- Un espace global, enfin, qui est celui de la nouvelle échelle de la mondialisation : la planète.

Figure 2 : Ouverture du Maroc sur le monde



DOCTRINE

La doctrine marocaine en matière de politique étrangère s'appuie sur des approches globales qui sont d'ordre géopolitique, géoéconomique et géoculturel. Trois principes directeurs encadrent l'action diplomatique marocaine, à savoir le voisinage, la solidarité et le partenariat.

Sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, la réflexion et l'action sont conjuguées pour œuvrer inlassablement afin de dénouer le conflit artificiel du Sahara marocain, en proposant un projet original d'autonomie, de défendre de façon globale les intérêts du Royaume à l'extérieur, de consolider les liens traditionnels du Royaume, de nouer des partenariats stratégiques et d'inscrire le Maroc dans les nouvelles questions mondiales (changement climatique, Objectifs du Millénaire pour le Développement...).

La détermination, le pragmatisme, le réalisme, la modération, l'anticipation, la fermeté, l'approche participative, la vision stratégique et la diversification sont, entre autres, des concepts ou des termes qui constituent les vecteurs qui structurent le nouveau mode opératoire, en matière de puissance attractive, développé par Le Souverain.



LA VISION ROYALE

Il s'agit aussi de "... donner la **priorité à une diplomatie économique audacieuse**, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays, conquérir de nouvelles positions et intensifier les échanges extérieurs ..." .

La Vision Royale repose sur une nouvelle approche de l'action diplomatique du Royaume selon laquelle, les ambassadeurs de Sa Majesté sont considérés comme " ... **des soldats devant déployer tous leurs efforts au service des objectifs économiques de leur pays ...**" .

*Extrait du Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
du 30 août 2013*

La diplomatie marocaine "... se doit aujourd'hui de se mobiliser pour capitaliser la nouvelle image que nous avons accréditée auprès de l'opinion publique internationale, **l'image d'un Maroc démocratique et moderniste**, mobilisé autour de son Souverain, un exemple de modération et de tolérance. Elle doit également œuvrer activement et avec sérieux à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire, à **consolider la position du Maroc en tant que pôle régional d'avant-garde et facteur de stabilité et de paix dans son environnement maghrébin, arabe, islamique, euro-méditerranéen, africain et américain**, à tirer le meilleur profit de la mondialisation, à s'intégrer dans l'économie globale, tout en atténuant leurs retombées négatives sur notre développement et à donner un nouveau souffle à nos relations extérieures ..." .

Extrait du Message Royal à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Diplomatie Marocaine tenue à Rabat le 28 avril 2000

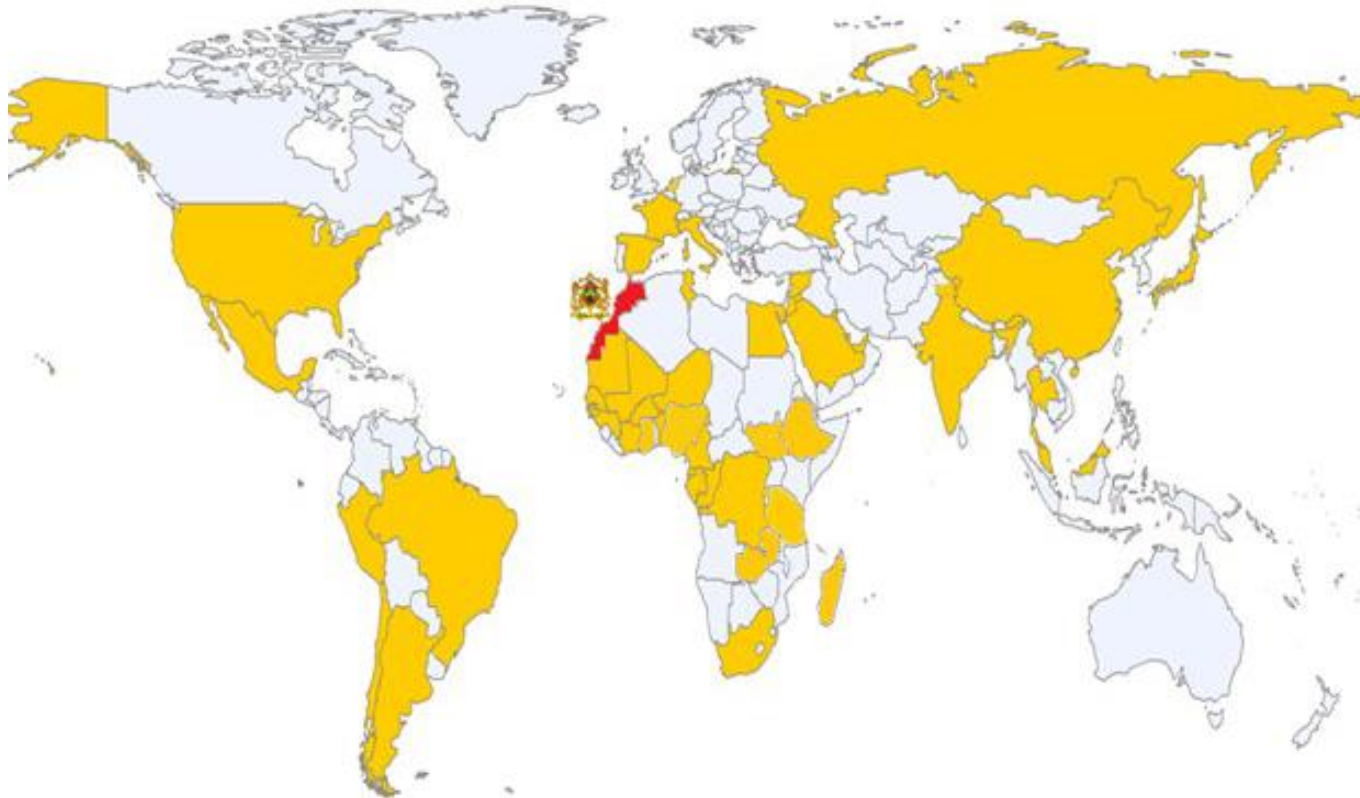
LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ETRANGERE

Le déploiement de la politique étrangère du Royaume du Maroc se fait à travers :

- les Visites de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger,
- les représentations diplomatiques à l'étranger,
- les missions diplomatiques auprès du système multilatéral,
- une diplomatie multiforme (économique, culturelle, spirituelle, climatique), mais aussi parlementaire et citoyenne,
- la contribution des Marocains du monde.

LES VISITES ROYALES A L'ETRANGER

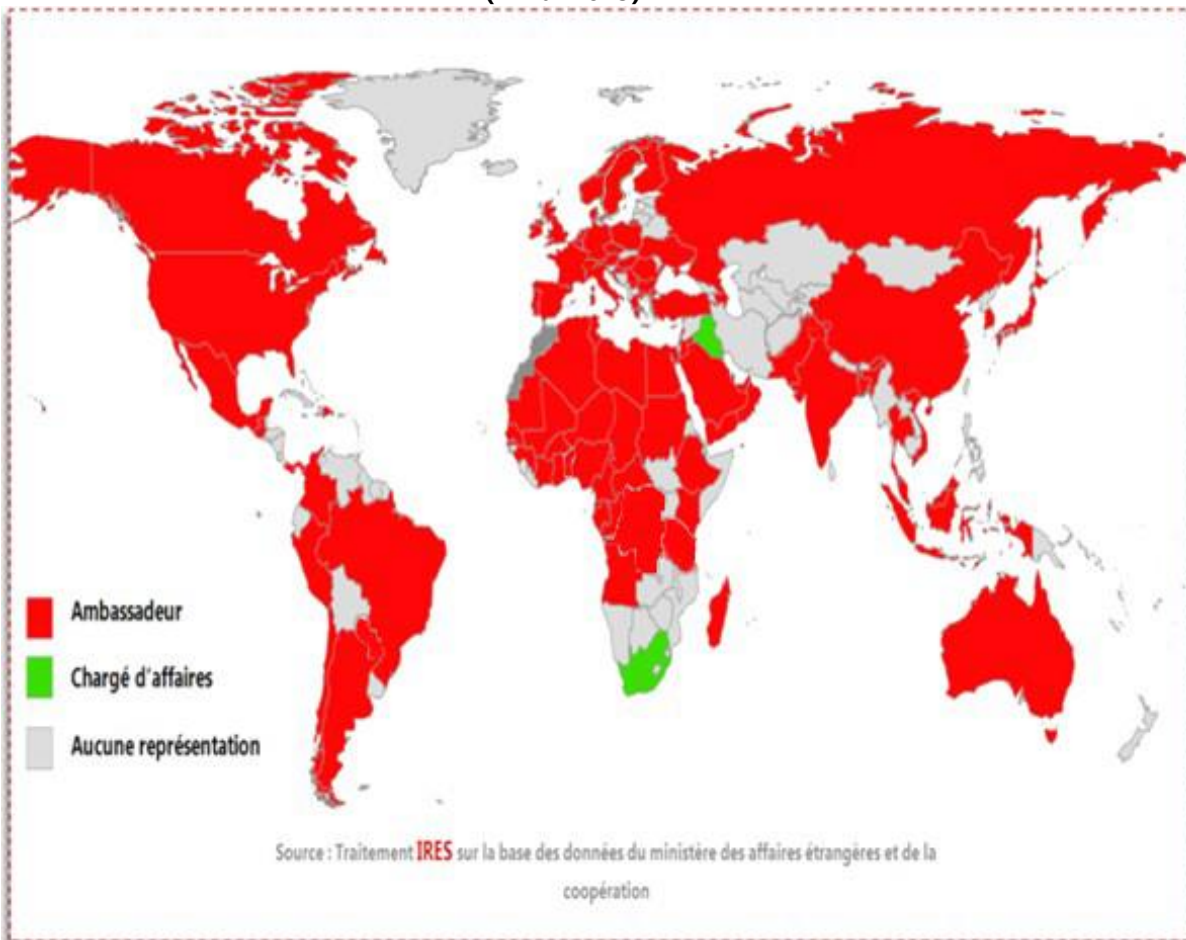
Figure 3 : Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger depuis son accession au Trône (2 mai 2019)



Source : Traitement **IRE** sur la base des données de la MAP et du ministère des affaires étrangères et de la coopération

LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ETRANGER

Figure 4 : Les représentations marocaines à l'étranger
(2 mai 2019)



Le Maroc a un réseau diplomatique et consulaire assez étoffé. Néanmoins, le Royaume est faiblement représenté en Afrique de l'Est et en Afrique australe, en Asie centrale et en Océanie.

En 2019, le Maroc dispose de 97 ambassades, de 59 consulats et de 75 consuls honoraires, selon le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Il compte, aussi, 4 missions diplomatiques à New York, Genève, Paris et Bruxelles.

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE

Le Maroc a toujours plaidé en faveur d'un multilatéralisme équitable et bénéfique, assurant la stabilité mondiale et favorisant l'émergence des nations en développement.

"... Nous renouvelons notre engagement en faveur de la coopération tripartite et multilatérale et pour des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques avec les pays du Nord..."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014

"... Le Maroc réaffirme avec force son engagement constant de continuer à œuvrer ... en faveur d'un renouveau concret du multilatéralisme, reposant sur la légalité internationale, la solidarité et l'équité dans les relations économiques et sociales, et, s'appuyant sur l'efficacité et le dynamisme du système onusien dans l'accomplissement de sa mission."

Extrait du Message de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la 59^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 mars 2013

"... Le Maroc poursuivra ... les efforts soutenus qu'il déploie au sein des organisations internationales, réaffirmant ainsi son attachement à la défense de la coopération multilatérale, en accord avec les nobles objectifs énoncés dans la Charte des Nations unies."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2012

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (2)

Organisation des Nations-Unies : le Maroc a toujours fait montre de dynamisme pour la défense des causes arabes et africaines au sein de l'Assemblée Générale de l'ONU. Outre l'aide humanitaire, il a déployé des contingents militaires, en soutien aux opérations onusiennes de maintien de la paix. Le Maroc a été élu trois fois, en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, où il a porté la voix de l'Afrique lors du vote de plusieurs résolutions importantes, ayant trait, notamment, à la situation au Mali, au Burundi et en République Centrafricaine.

Banque Mondiale : le Maroc a renforcé ses relations de partenariat avec la Banque Mondiale. Après la mise en œuvre réussie de la stratégie de partenariat 2014-2017, le Royaume a conclu avec la Banque mondiale un nouveau cadre de partenariat, reposant sur trois axes principaux:

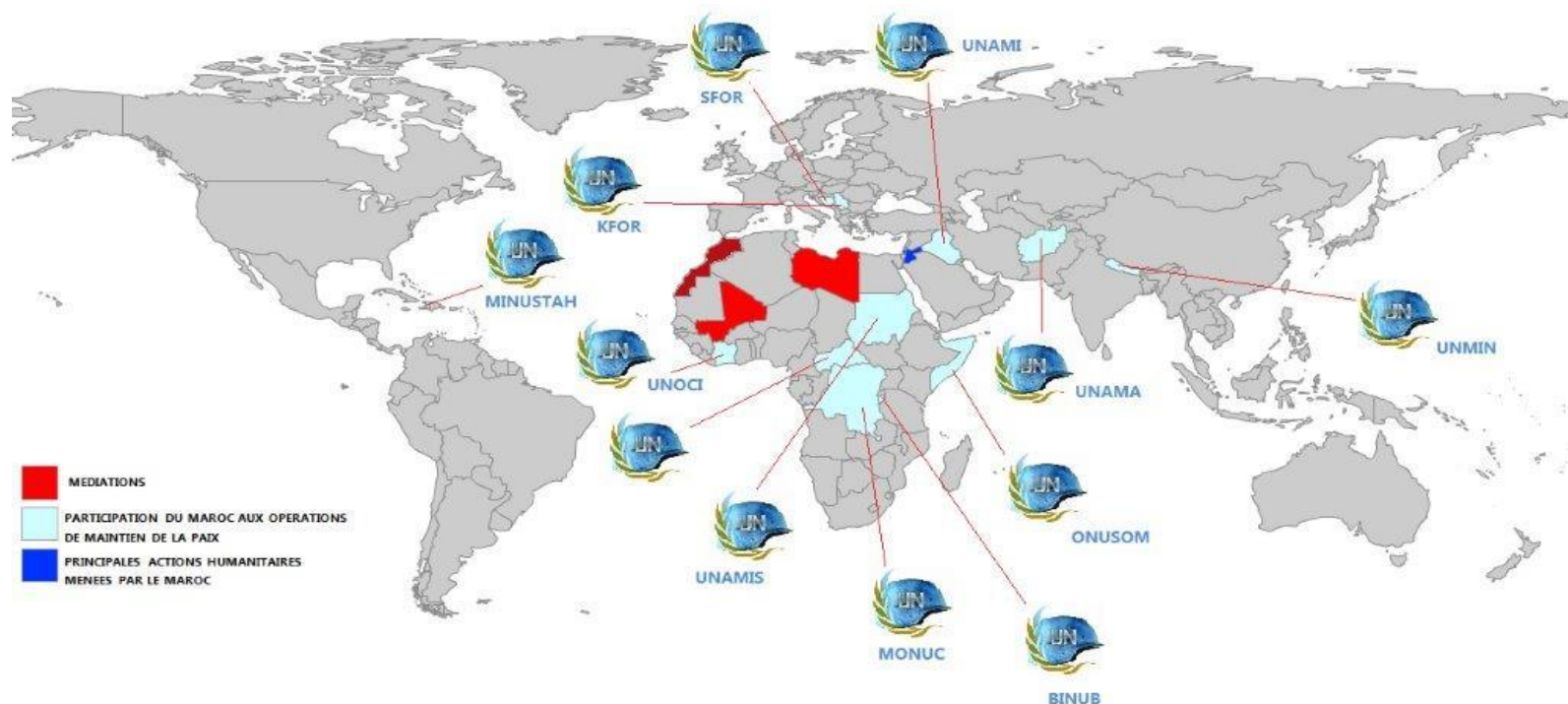
- Favoriser la création d'emplois dans le secteur privé, via la promotion d'un environnement plus porteur pour les entreprises et la compétitivité, un soutien à la croissance du secteur privé et une facilitation de l'accès aux financements.
- Valoriser le capital humain en améliorant la qualité des systèmes éducatif et de santé et en renforçant la protection sociale des populations vulnérables.
- Promouvoir un aménagement du territoire résilient et profitant à tous grâce à l'amélioration des performance des principaux services d'infrastructures dans les villes et les agglomérations ainsi qu'au développement de la capacité d'adaptation au changement climatique et de résilience face aux catastrophes.

Fonds Monétaire International : les relations du Maroc avec le FMI sont anciennes. Le Royaume fait partie du Comité de développement de cette organisation qui compte 25 pays membres.

Organisation Mondiale du Commerce : le Maroc a accueilli en 1994 la conférence ministérielle de Marrakech, ayant donné naissance à l'OMC le 1^{er} janvier 1995. Il est signataire de tous les accords multilatéraux de l'OMC sur le commerce. Par ailleurs, le Maroc joue un rôle actif au sein de cette organisation, en favorisant le rapprochement entre les pays développés et les pays en développement. Le Royaume a présidé, en 2004, le groupe africain à l'OMC, au même titre que le groupe arabe.

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (3)

Figure 5 : La participation du Maroc aux opérations de paix et aux actions humanitaires (2 mai 2019)



Source : Traitement IRES des données du SIPRI (Multilateral Peace Operations Database)

LA CONTRIBUTION DU MAROC A LA RESOLUTION DES PROBLEMATIQUES MONDIALES

Le Maroc a accueilli la 22^{ème} conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 22), qui s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. Cette conférence a permis d'avancer de deux ans l'application des modalités de l'Accord de Paris sur le Climat conclu en 2015. Elle fut, également, l'occasion pour des pays tels le Canada, l'Allemagne et le Mexique de dévoiler leur plan stratégique de réduction des émissions de carbone à l'horizon 2050. D'autres pays se sont, pour leur part, engagés à élaborer des plans similaires.

Parallèlement, Marrakech a abrité, le 17 novembre 2016, le Sommet africain de l'action, réunissant une trentaine de chefs d'Etats africains autour de la question du développement durable du continent. Ce sommet a donné lieu à l'adoption du mémorandum d'accord pour la création du Fonds bleu pour le bassin du Congo, second réservoir de carbone au monde, menacé par la déforestation.

Le Maroc est, par ailleurs, activement engagé dans la gestion de la question migratoire. Le Royaume a accueilli la Conférence mondiale de la migration en décembre 2018. En outre, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a été désigné Leader de l'Union africaine pour les questions migratoires. Il a élaboré l'agenda africain pour la migration, dévoilé en janvier 2018 et qui comprend, entre autres, la création d'un Observatoire africain des migrations, qui siègera au Maroc, ainsi que d'un poste d'Envoyé spécial de l'Union africaine chargé des migrations.

LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'OTAN

De par son engagement actif en faveur de la lutte anti-terroriste et de la promotion de la paix et de la sécurité au niveau régional et international, le Royaume du Maroc dispose d'un statut d'allié majeur non-membre de l'Organisation du Traité Atlantique (OTAN). Il est le premier pays du Dialogue méditerranéen à avoir obtenu un statut d'associé auprès de l'Assemblée parlementaire de cette même organisation.

Le Maroc et l'OTAN entretiennent des relations de coopération multiforme. Le Maroc compte à son actif plusieurs réalisations dont notamment :

- sa participation aux opérations de maintien de la paix, sous l'égide de l'OTAN, en Bosnie et au Kosovo,
- sa contribution à l'opération Active Endeavour, lancée par l'OTAN pour sécuriser les routes maritimes en Méditerranée contre les actes terroristes,
- l'association des Forces Armées Royales, à près d'une cinquantaine d'exercices et manœuvres militaires organisés par l'OTAN,
- l'entraînement dans les centres de formation de l'OTAN.

Le Maroc a toujours plaidé en faveur de la prise en compte, dans le cadre du nouveau concept stratégique de l'OTAN, des risques liés à la piraterie et aux trafics illicites, de l'élargissement de la coopération sécuritaire à certaines régions sensibles, en l'occurrence le Sahel et la façade atlantique sud ainsi que l'implication des pays partenaires de la Méditerranée aux processus décisionnels de l'OTAN.

UNE DIPLOMATIE MULTIFORME



- ❖ **Parlementaire**
- ❖ **Economique**
- ❖ **Culturelle**
- ❖ **Spirituelle**
- ❖ **Climatique**
- ❖ **Citoyenne**

"... Pour nous assurer une présence et un rôle agissant dans ce tumulte planétaire, sommes-nous appelés à suivre, de façon encore plus percutante, la stratégie offensive que nous avons adoptée, en puisant dans les ressorts de la diplomatie parallèle, parlementaire, partisane, économique, culturelle, médiatique et associative. Cela se fera dans le cadre d'un plan intégré et cohérent s'appuyant sur l'élargissement déjà entamé des trois cercles concentriques que sont le bon voisinage, la solidarité agissante et le partenariat stratégique..."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2005

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

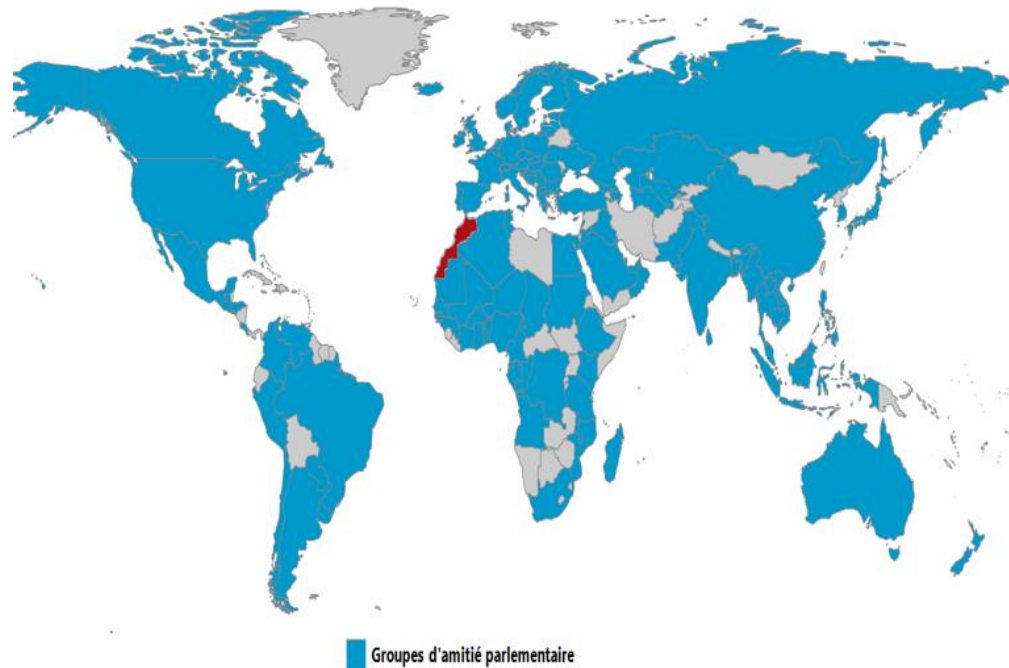
La Constitution de 2011 a conféré de larges prérogatives à l'institution législative qui joue, désormais, un rôle important dans la vie politique, mais aussi en matière de diplomatie que ce soit avec les parlements des pays étrangers ou avec les organisations parlementaires dont le Maroc est membre.

Les groupes d'amitié parlementaires permettent de renforcer la coopération avec les pays partenaires et de déployer une stratégie d'influence complémentaire à celle des gouvernements.

Pour dynamiser davantage la diplomatie parlementaire, il faudrait :

- donner plus d'efficacité à l'action de la commission des affaires étrangères, des affaires islamiques et des Marocains Résidant à l'Étranger,
- instaurer des mécanismes de suivi et d'évaluation des actions de la diplomatie parlementaire,
- rendre la coordination plus étroite entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.

Figure 6 : Les groupes d'amitié parlementaires



Source : Traitement IRES des données de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc

LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

La diplomatie économique marocaine a acquis une expérience, en matière de négociations commerciales et a contribué à l'amélioration du positionnement stratégique du Maroc en Afrique et à sa visibilité sur la scène internationale.

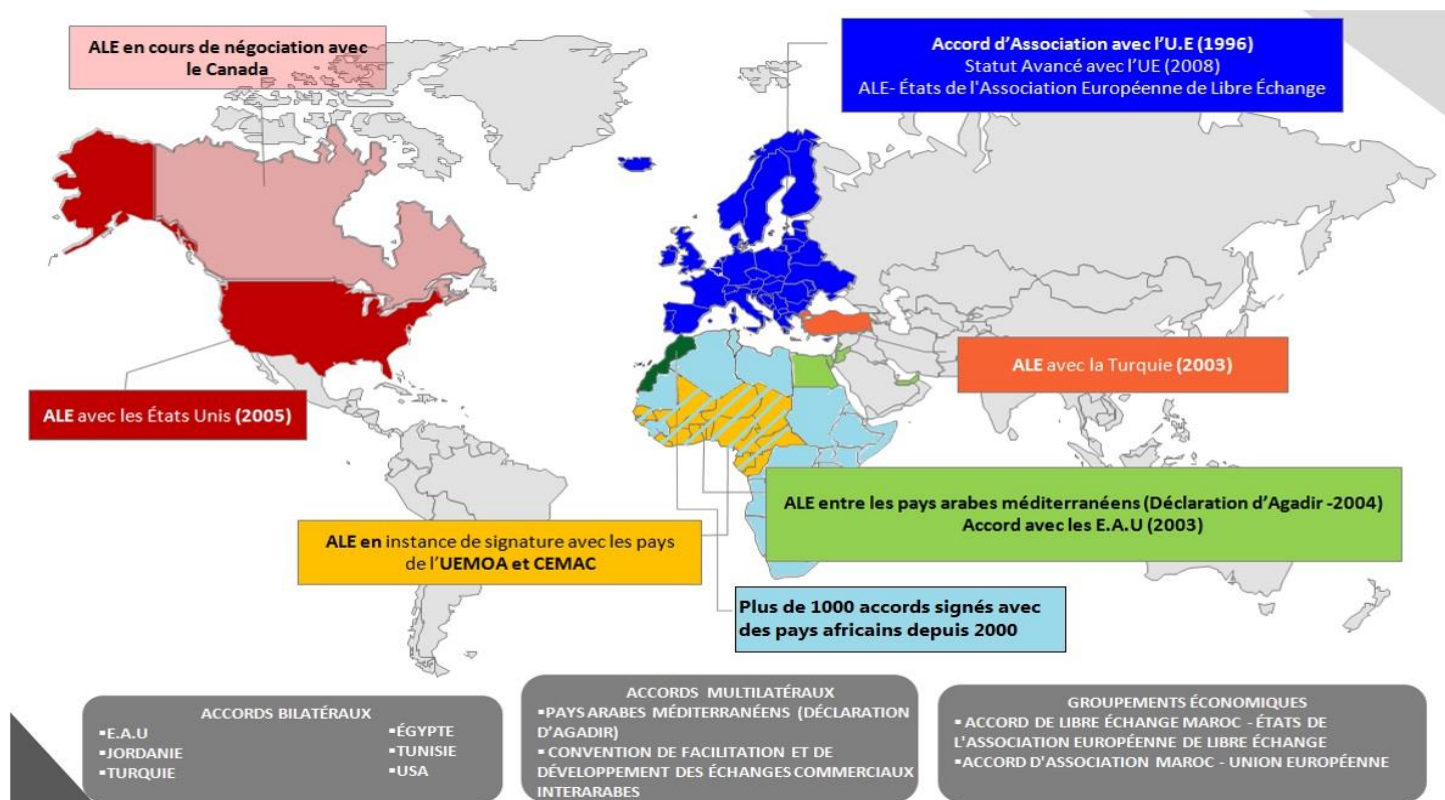
La forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'action diplomatique dans le domaine économique devrait favoriser la transition vers une diplomatie, au service du développement économique du Royaume et de la préservation de ses intérêts stratégiques prioritaires. Dans ce cadre, il est nécessaire d'adopter une approche renouvelée, privilégiant la coordination et la mutualisation des moyens des différents acteurs composant le système de promotion économique du Maroc à l'étranger.

La création, en 2017, de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), née de la fusion entre l'Agence marocaine de développement des investissements, Maroc export et l'Office des foires et des expositions de Casablanca (OFEC), correspond à une volonté d'adapter le Royaume aux nouvelles réalités concurrentielles et d'accompagner le développement de l'offre exportable.

Adoptant une approche sectorielle, l'AMDIE constitue une interface entre les fédérations professionnelles et les administrations publiques. Ses missions s'étendent à l'intelligence économique, à l'accompagnement des investisseurs marocains à l'étranger et à la recherche d'investisseurs étrangers, dont elle est le principal interlocuteur au Maroc.

SCHEMA DES PARTENARIATS ECONOMIQUES DU MAROC

Figure 7 : Le réseau relationnel du Maroc



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

LA DIPLOMATIE CULTURELLE

La diplomatie culturelle constitue, aujourd'hui, un des attributs de la puissance des Etats et un pilier central de projection de leurs capacités d'influence, à l'échelle internationale.

De par son histoire, en tant que terre de brassage des civilisations, sa diversité culturelle et ses choix de société, le Maroc dispose de plusieurs atouts pour faire de sa diplomatie culturelle un axe central de sa puissance attractive (*soft power*). Les actions menées par le Royaume consistent en :

- la promotion de l'héritage culturel et artistique marocain, à travers des événements organisés par le Maroc à l'étranger et par le biais de la participation aux grandes manifestations et expositions internationale,
- l'élaboration de deux stratégies sectorielles "Maroc culturel 2020" et "Patrimoine 2020",
- le lancement en 2014 d'une réflexion sur le capital immatériel dont une des composantes est le capital culturel.

LA DIPLOMATIE CULTURELLE (2)

Pour rehausser la place de la culture dans le dispositif diplomatique marocain et en faire un facteur d'attractivité et de compétitivité, au service du rayonnement international du Royaume, il est opportun :

- de donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique,
- de recourir, au niveau de la diplomatie culturelle, à l'innovation numérique et de mettre en œuvre une politique appropriée de "Marque Maroc",
- de repenser les liens entre la politique culturelle et la diplomatie culturelle,
- de revoir la gouvernance du champ culturel, selon une approche faisant de la culture un secteur à part entière, productif, créateur de valeur ajoutée et de cohésion sociale.

LA DIPLOMATIE SPIRITUELLE

La diplomatie spirituelle du Royaume tire sa substance des spécificités du modèle marocain de l'islam. Celui-ci est basé sur le rite sunnite malékite et la doctrine achârite qui promeuvent les vertus de la modération, du juste-milieu et du respect des opinions et des croyances.

L'Institution de la Commanderie des Croyants, qui s'est forgée à travers douze siècles d'histoire, a établi des attaches spirituelles qui unissent séculièrement non seulement les Marocains, mais aussi les populations africaines, en particulier celles relevant du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Le rôle de la diplomatie spirituelle du Royaume s'est davantage renforcé dans un contexte international, marqué actuellement par la prolifération des courants extrémistes violents. Outre son rôle reconnu de plateforme de dialogue et d'échange culturel entre le monde musulman et l'occident, le Maroc s'érige, aujourd'hui, comme référence internationale, en matière de lutte contre le radicalisme religieux. Le Royaume a procédé, récemment, à la mise en place de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices qui forme, aussi, des imams de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de France, mais aussi à la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas d'Afrique.

Pour rendre encore plus efficiente l'action de la diplomatie spirituelle, il faudrait formaliser une doctrine, permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes. Cette doctrine pourrait constituer un cadre référentiel, utile à la communauté internationale dans sa lutte contre l'endoctrinement et le recrutement des terroristes.

LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

Le Maroc est fortement concerné par le changement climatique. La vulnérabilité du pays à ce phénomène planétaire est perceptible à plusieurs niveaux : raréfaction des ressources hydriques, menaces sur la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire, fragilisation des écosystèmes, forte exposition du littoral aux risques climatiques, développement de la migration climatique...

Face à cette vulnérabilité, la diplomatie climatique a aussi un rôle à jouer pour accompagner l'effort d'adaptation du pays au changement climatique. Elle devrait œuvrer en faveur d'un meilleur positionnement du Maroc dans le débat international sur le climat, tout en cherchant à faire bénéficier le Royaume des mécanismes de coopération, offerts au niveau bilatéral et multilatéral.

Le Maroc, qui a accueilli la COP22 en novembre 2016, devrait mettre l'accent, au niveau des négociations internationales, sur l'adaptation au changement climatique, le financement et les mécanismes de compensation des risques, causés par le dérèglement climatique et ce, en conformité avec les intérêts des groupes de pays auxquels il adhère, notamment le groupe Afrique.

LA DIPLOMATIE CITOYENNE

Les acteurs de la société civile exercent, aujourd'hui, une influence croissante sur les relations internationales. La plupart des Etats associent ces acteurs dans leurs actions diplomatiques pour faire valoir leurs intérêts stratégiques.

Conscient de l'importance de ces acteurs, le Maroc devrait encourager leur implication dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et dans la défense de ses intérêts nationaux, particulièrement, la question nationale de l'intégrité territoriale. Pour ce faire, il importe :

- de favoriser une appropriation effective par la société civile des enjeux des grands dossiers nationaux,
- de mettre en réseau des ONG pour optimiser leurs actions et mutualiser leurs moyens,
- de renforcer leur capacité pour tisser des liens étroits avec leurs homologues étrangers et d'en faire un levier d'influence, mettant en exergue les avancées accomplies par le Maroc,
- d'exploiter les espaces de communication offerts à l'international pour diffuser une image du Maroc plus proche de la réalité, tout en impliquant les Marocains du Monde afin de faciliter la réalisation d'un tel objectif.

LES MAROCAINS DU MONDE

Figure 8 : Dispersion des Marocains du monde en 2017

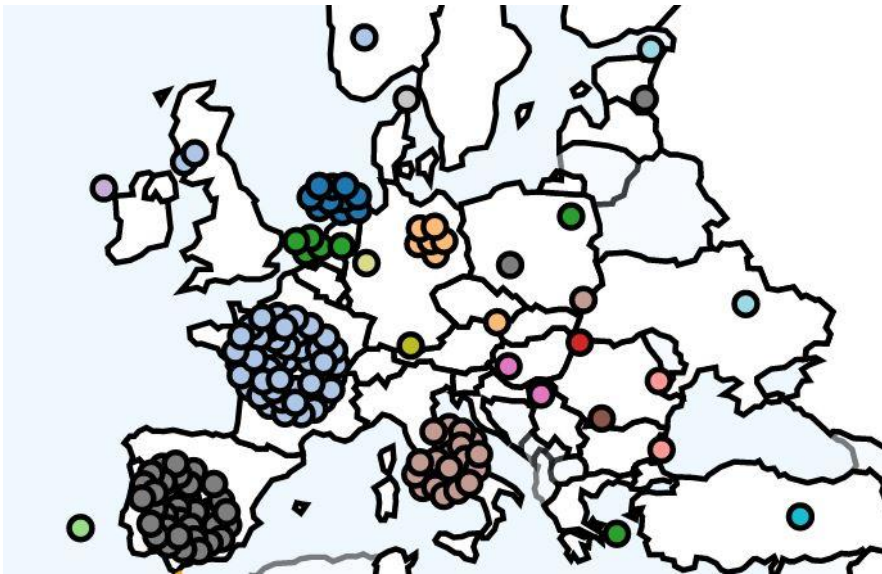


Source : L'Organisation internationale pour les migrations

- Les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI ont toujours mis en avant la place de choix des Marocains du Monde en tant que citoyens à part entière, acteurs clés dans le processus de développement du Maroc et *ambassadeurs du Royaume à l'Étranger*.
- L'effectif des Marocains du monde s'élève à près de 5 millions de personnes selon le programme d'études mené conjointement par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration et l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et qui s'est achevé en 2013.
- Le Maroc s'efforce de préserver des liens forts et réguliers avec ses ressortissants résidant à l'étranger dont les compétences peuvent être mobilisées, constituant ainsi un levier d'accélération de l'accumulation du capital humain du Maroc.

LES MAROCAINS DU MONDE (2)

Figure 9 : Dispersion des Marocains en Europe en 2017



Source : L'Organisation internationale pour les migrations

L'Europe abrite 77% de la communauté marocaine résidant à l'étranger dont 56% en France et en Espagne (Organisation internationale pour les migrations, 2017). Cependant, le taux de croissance des flux d'émigration vers l'Europe est en nette décélération, traduisant l'amorce d'une diversification vers d'autres zones géographiques, notamment les pays du Golfe, l'Amérique du Nord et l'Afrique.

Les transferts des Marocains du monde, de l'ordre de 7% du PIB, contribuent fortement aux équilibres macroéconomiques du pays et jouent un rôle important, en matière de réduction de la pauvreté.

LES MAROCAINS DU MONDE (3)

Les politiques migratoires restrictives, menées par les pays d'accueil des Marocains du monde et la concurrence acharnée pour l'attraction des talents et des profils qualifiés à l'échelle internationale exigent que le Maroc **mette en œuvre une stratégie à long terme de la mobilité**, pouvant être déclinée en cinq axes interdépendants :

- Poursuivre la consolidation des liens des Marocains du monde avec la mère patrie.
- Créer les conditions nécessaires pour une mobilisation vigoureuse des compétences des Marocains du monde en faveur du développement de leur pays.
- Améliorer la gouvernance du dispositif institutionnel, dédié à la migration.
- Accroître la mobilisation des transferts des Marocains du monde et maximiser leurs retombées sur l'économie nationale.
- Etablir une articulation judicieuse entre la politique migratoire et les politiques d'éducation et d'emploi.

Chapitre II

LE MAROC ET LES PAYS DU VOISINAGE

SYNOPTIQUE

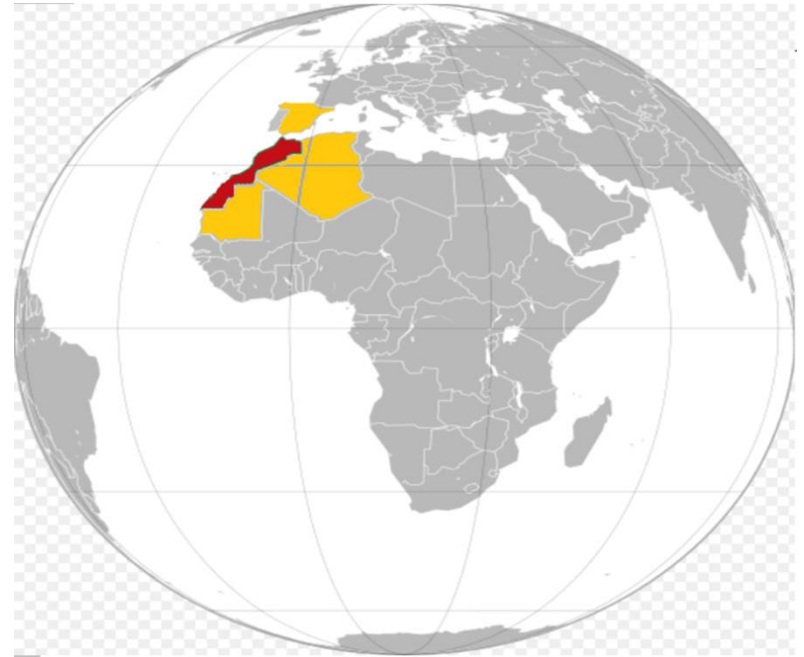
L'espace de proximité du Maroc est déterminé par la continuité géographique terrestre avec l'Algérie et la Mauritanie et maritime avec l'Espagne.

Cet espace est celui où se joue la sécurité territoriale du Royaume, d'où son importance cruciale.

La sécurité n'est pas seulement d'ordre militaire (conflits de voisinage), mais aussi d'ordre civil (migrations, menaces transnationales...).

La position géographique particulière du Maroc en tant que pont entre l'Afrique et l'Europe et entre la Méditerranée et l'Atlantique fait de la sécurité un élément important pour la stabilité régionale et internationale.

Figure 10 : Le voisinage du Maroc





LA VISION ROYALE

La vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en ce qui concerne les relations avec les pays du voisinage se fonde sur deux piliers interdépendants :

- **La préservation de l'intégrité territoriale** du Royaume.
- **Le développement de la coopération** avec les pays limitrophes et son élargissement à des domaines structurants.

"...C'est, donc, en toute clarté et en toute responsabilité que je déclare aujourd'hui la disposition du Maroc au dialogue direct et franc avec l'Algérie sœur, afin que soient dépassés les différends conjoncturels et objectifs qui entravent le développement de nos relations. A cet effet, **je propose à nos frères en Algérie la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation.** Le niveau de représentation au sein de cette structure, son format, sa nature sont à convenir d'un commun accord. Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie pour désamorcer le blocage... "

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 43^{ème} anniversaire de la Marche verte du 6 novembre 2018

" ... Aujourd'hui, au regard des circonstances que traversent les peuples arabes et la région maghrébine, **nous avons besoin plus que jamais de cet esprit de solidarité pour pouvoir relever les défis communs en matière de développement et de sécurité.** Nous aspirons donc au renouvellement de cet engagement et de cette solidarité sincère qui unit depuis toujours les peuples algérien et marocain, afin de continuer à œuvrer ensemble, avec sincérité et de bonne foi, pour servir les causes maghrébines et arabes et pour relever les défis qui se posent au continent africain. "

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 63^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple du 20 août 2016

IL ETAIT UNE FOIS...

L'histoire du voisinage

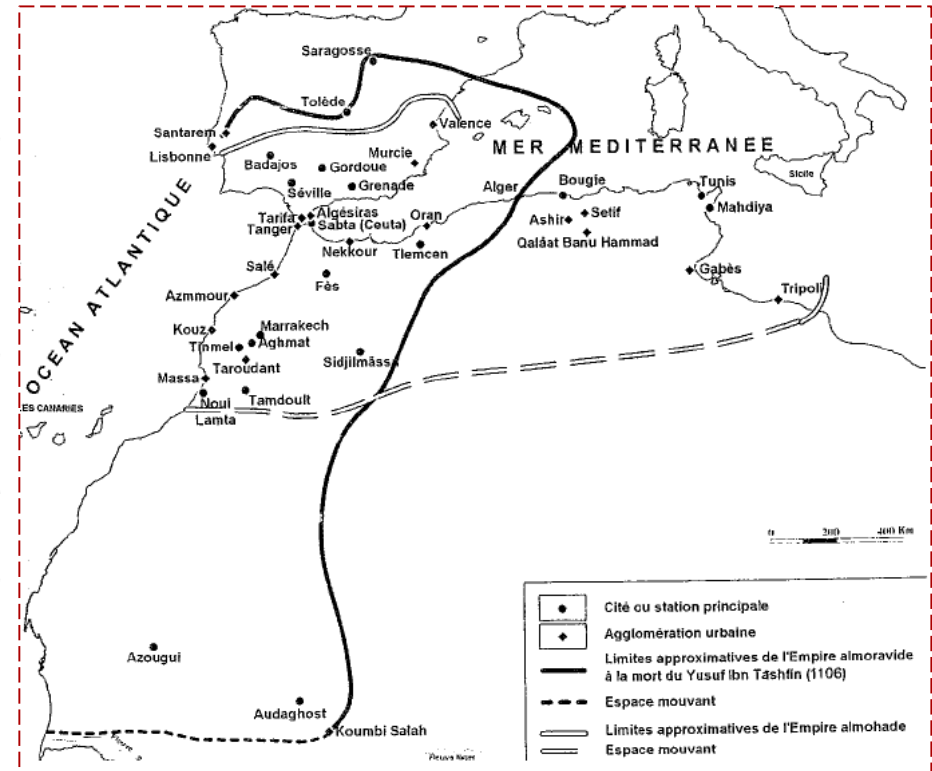
Depuis l'Antiquité, plusieurs civilisations ont interagi en Afrique du Nord, nourrissant ainsi **une appétence naturelle du Maroc pour le dialogue avec les autres peuples.**

Le Maroc est l'un des rares pays à avoir préservé son indépendance pendant plus d'un millénaire, du VIII^{ème} au XX^{ème} siècle. En outre, il constitue **l'un des premiers Etats-Nations du monde.**

L'empire Almoravide s'étendait au début du XII^{ème} siècle du fleuve Sénégal au centre de la péninsule ibérique. Le Maroc développa des capacités manifestes à **intégrer des territoires et des peuples aussi différents** que ceux de l'Afrique subsaharienne et de l'Occident.

Les **fortes interactions** nouées entre le Maroc et l'Espagne, au temps d'Al-Andalous, irriguent encore aujourd'hui les relations entre les deux pays.

Figure 11 : Les empires almoravide et almohade



Source : IRRHM

HISTOIRE RECENTE

Algérie

- Soutien multiforme du Maroc à la résistance algérienne dans sa lutte pour l'indépendance.
- Etablissement des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République d'Algérie le 1^{er} octobre 1962.
- Guerre des Sables en 1963 et différends politiques avec l'Algérie, en raison de sa position concernant la question du Sahara marocain depuis 1975.
- Fermeture des frontières avec le Maroc par l'Algérie en 1994.

Espagne

- Signature le 11 février 1957 du traité diplomatique entre le Maroc et l'Espagne.
- Accord de Madrid de 1975, établissant les conditions de retrait de l'Espagne du Sahara marocain.
- Signature en 1991 du traité d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays.

Mauritanie

- Reconnaissance de l'indépendance de la Mauritanie par le Maroc en 1969, avec établissement en 1970 des relations diplomatiques entre les deux pays.
- Ambivalence des relations bilatérales, en lien avec la position mauritanienne à l'égard de la question du Sahara marocain.

LES INSTRUMENTS GLOBAUX DU VOISINAGE

communs à l'espace de proximité

La coopération avec l'**Union pour la Méditerranée** est appuyée sur des projets régionaux communs : dépollution de la Méditerranée, énergies renouvelables, enseignement supérieur et recherche scientifique, développement des PME...

Le **Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale** (Dialogue 5+5) plaide en faveur du développement d'une coopération étroite sur les questions de défense, incluant des exercices militaires conjoints, une coordination sous-régionale, en matière de lutte contre l'immigration clandestine et le crime organisé...

Le **Dialogue méditerranéen de l'OTAN** est un cadre de coopération renforcée en matière sécuritaire, avec des opérations de surveillance maritime conjointes, le programme "Active Endeavour" et l'échange de renseignements.

distincts

Maroc/Algérie/Mauritanie

Les trois pays adhèrent à plusieurs organisations et regroupements régionaux, comme l'Union du Maghreb Arabe, la Ligue arabe et l'Organisation de la Conférence Islamique.

Maroc/Mauritanie

Les deux pays font partie du CEN-SAD, communauté des Etats sahélo-sahariens, regroupant 28 Etats africains et de la Conférence des pays africains riverains de l'Atlantique.

Maroc/Espagne

Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), la politique européenne de voisinage est mise en place en 2004 dans le but d'encourager des relations plus étroites avec les pays limitrophes de l'Union européenne.

LES ACCORDS BILATERAUX

	Nombre d'accords issus de la coopération bilatérale	Typologie des accords
Algérie	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 accords et conventions de coopération. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur le plan bilatéral : accords sectoriels dans le domaine universitaire, des transports, de l'agriculture... Sur le plan régional : traité portant création de l'UMA en 1989.
Espagne	<ul style="list-style-type: none"> 105 accords conclus avec le Maroc contre seulement 55 traités que l'Espagne a signés avec les autres pays du Maghreb réunis. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux types d'accords : les uns bilatéraux et les autres multilatéraux avec l'Union européenne (économiques, financiers, sécuritaires et culturels). Existence d'une haute commission mixte maroco-espagnole.
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> 80 accords. 	<ul style="list-style-type: none"> Conventions, protocoles d'entente et programmes de coopération dans le domaine économique, social, culturel et technique. Mise en place de plusieurs commissions sectorielles et de groupes de travail spécialisés.

LES ENJEUX GLOBAUX

Les enjeux globaux et transverses qui s'expriment dans cet espace de proximité sont les suivants :

- La construction d'un espace de coopération commun, garant de la stabilité de la région et lui permettant de forger une position influente sur les affaires internationales.
- La montée des menaces transnationales, en l'occurrence le terrorisme et le crime organisé qui mettent à rude épreuve la stabilité régionale et internationale.
- Les risques occasionnés par l'immigration illégale et ses problèmes connexes, tant sur le plan humanitaire que sécuritaire.
- L'accentuation des effets du changement climatique et l'impératif de renforcer les capacités d'adaptation à ce phénomène mondial.

LE MAROC ET L'ALGERIE

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Inflexion de la position algérienne au sujet de la question du Sahara marocain.

Economiques

- Mobilisation du potentiel de l'intégration maghrébine.
- Amélioration de l'attractivité économique maghrébine pour les investissements directs étrangers.

Sécuritaires

- Raffermissement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.
- Sécurisation des frontières avec l'Algérie, point d'accès au Maroc des migrants subsahariens.

Culturels et humains

- Renforcement de la coopération entre les acteurs de la société civile.
- Contribution des médias au développement d'une image positive des deux pays dans les opinions publiques respectives.

Leviers pour développer la coopération bilatérale

- Etablir un dialogue politique afin de relancer les relations bilatérales sur de nouvelles bases, en restaurant la mémoire collective des deux peuples et en mettant en place une plateforme de coopération, regroupant les collectivités frontalières des deux pays.
- Elargir le champ des intérêts en vue d'accélérer la transition d'une situation marquée par une logique de compétition étroite à une logique de gains partagés.
- Orienter la coopération économique vers les secteurs où existent de véritables complémentarités entre les deux pays.
- Mettre en place une stratégie de communication appropriée en direction de l'Algérie, privilégiant les valeurs d'éthique et de respect mutuel et ciblant, notamment, les jeunes algériens dont certains seraient les futurs hauts dirigeants de ce pays.

LE MAROC ET L'ESPAGNE

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Résolution des questions des présides de Sebta, Melilla et des îles Zaffarines.
- Délimitation des eaux territoriales sur l'Atlantique.
- Maintien d'une position favorable de l'Espagne concernant le Sahara marocain.

Economiques

- Elargissement de la coopération bilatérale aux métiers mondiaux du Maroc et aux secteurs d'avenir.
- Développement de la coopération tripartite au niveau de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

Sécuritaires

- Sécurisation du Détroit de Gibraltar.
- Gestion de la question de l'immigration clandestine.
- Lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Culturels et humains

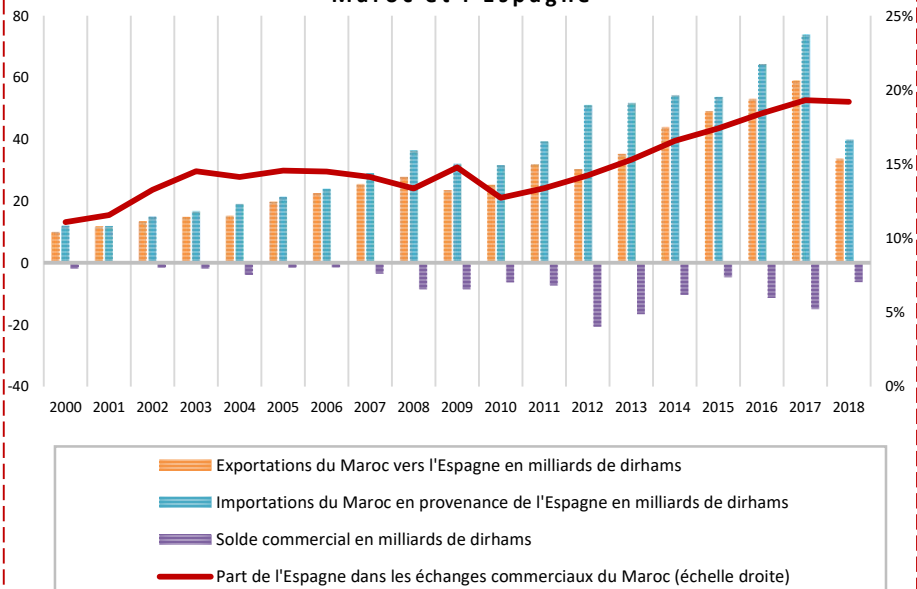
- Approfondissement de l'intégration socio-économique des Marocains résidant en Espagne.
- Amélioration de l'image du Maroc et des Marocains en Espagne.
- Rééquilibrage des échanges culturels.
- Rapprochement entre les sociétés civiles des deux pays.

Leviers de renforcement des relations

- Réécrire l'histoire commune des deux pays, en prélude à une révision profonde des rapports entre le nord et le sud de la Méditerranée.
- Renforcer la dimension euro-méditerranéenne des relations Maroc-Espagne.
- Anticiper les tensions éventuelles, en mettant en place des mécanismes permanents de concertation et de coordination.
- Rééquilibrer les relations commerciales et élargir le champ de la coopération à des espaces d'intérêt commun, notamment l'Afrique et l'Amérique Latine.
- Améliorer l'image du Maroc auprès des médias et des leaders d'opinion en Espagne.

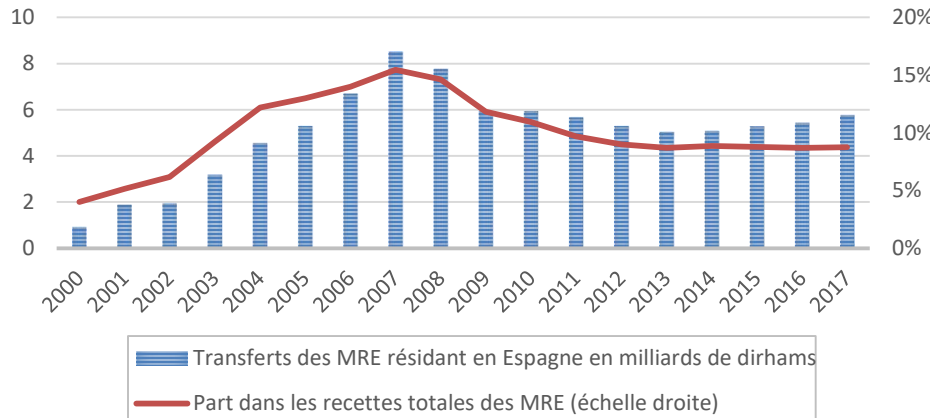
LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE

Echanges commerciaux de marchandises entre le Maroc et l'Espagne

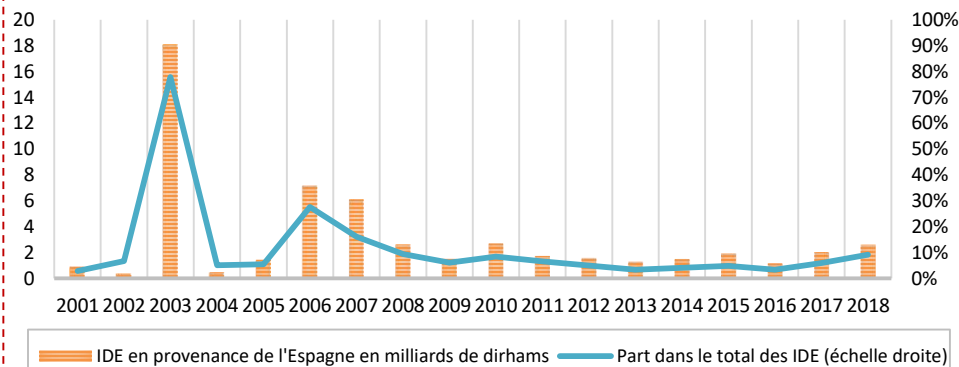


Source : Office des changes

Transferts des marocains résidant en Espagne



Investissements directs étrangers espagnols au Maroc



Figures 12 : Les relations économiques Maroc-Espagne

La coopération économique entre le Maroc et l'Espagne s'est fortement développée durant les dernières années. L'Espagne est, depuis 2012, le premier partenaire commercial du Royaume du Maroc.

LE MAROC ET LA MAURITANIE

Enjeux pour le Maroc

❖ Politiques

- Atténuation de l'ambivalence de la position mauritanienne relative au Sahara marocain.

❖ Economiques

- Intensification des échanges commerciaux.
- Développement des investissements marocains en Mauritanie et leur diversification vers des secteurs porteurs.

❖ Sécuritaires

- Mise en place d'une vision commune, en matière de sécurité régionale.

❖ Culturels et humains

- Promotion de l'héritage culturel commun : le patrimoine Hassani.

Leviers de développement des relations

- Renforcer la place de la Mauritanie dans les priorités de la politique étrangère, en réhabilitant l'axe Rabat-Nouakchott et en développant la coopération et la concertation au sein des regroupements régionaux, comme la CEN-SAD.
- Approfondir la coopération économique, en incitant les opérateurs marocains à cibler davantage le marché mauritanien, en tant que débouché et lieu d'investissement.
- Elargir le champ de la coopération à des domaines structurants dont, notamment, l'enseignement et la formation professionnelle, le développement humain et les infrastructures.
- Faire de la coopération culturelle et spirituelle un relais durable des relations entre les deux pays, en valorisant l'héritage culturel hassani et la mémoire commune, partagée par les deux pays et en encourageant la proximité entre les acteurs de la société civile.

Chapitre III

LE MAROC ET LE MONDE ARABO-MUSULMAN

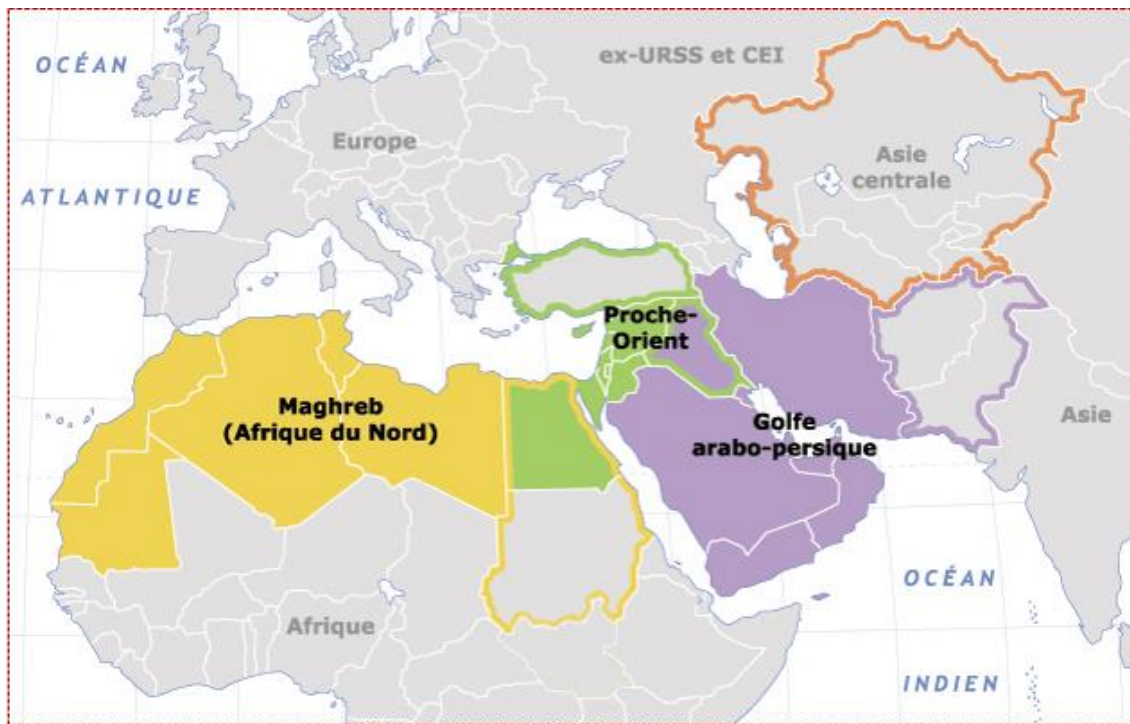
SYNOPTIQUE

L'aire arabo-musulmane se caractérise par une diversité culturelle importante, un grand potentiel économique et un atout démographique.

Elle constitue, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, l'épicentre de crises sécuritaires qui interpellent les grandes puissances : des conflits du Proche-Orient aux transformations sociopolitiques, dites "*printemps arabe*".

L'importance de la dimension stratégique des relations du Maroc avec les pays du monde arabo-musulman varie d'une région à l'autre.

Figure 13 : Le monde arabo-musulman





LA VISION ROYALE

" ... Aussi, nous devons rester focalisés sur **l'impératif de trouver et mettre en place une architecture de partenariats appropriés entre les membres de la maison arabe**, en fonction des besoins, des priorités et des espaces. Le but est de renforcer le volet développement de notre Action commune en mobilisant toutes nos capacités propres pour permettre au citoyen arabe de vivre dans la dignité et la quiétude. "

Extrait du Discours Royal à l'occasion du 27^{ème} sommet arabe du 25 juillet 2016

" Nous avons le plus grand besoin, aujourd'hui, d'un **système arabe cohérent, économiquement intégré, politiquement unifié et harmonieux**, un système qui puisse transformer le monde arabe en pôle géopolitique pesant de son poids réel sur les relations internationales et apte à défendre les Causes arabes cruciales. "

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014

"... L'adhésion du Maroc aux efforts de **réconciliation arabe**, autant que son **engagement en faveur du processus de paix**, traduisent concrètement le choix stratégique qui a toujours été le sien : dès lors que sont en jeu des questions déterminantes pour l'avenir de la nation arabe et en particulier la **cause palestinienne**, il a constamment à cœur de faire **prévaloir l'esprit de dialogue, de consensus et de solidarité**, dans le cadre du droit et de la légalité. "

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion du 21^{ème} sommet arabe ordinaire du 30 mars 2009

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'appartenance arabo-musulmane

L'Islam a été introduit au Maroc au VII^{ème} siècle. Une grande partie de la population du Maroc devient musulmane. Le Maroc a entretenu des relations politiques, économiques et spirituelles continues avec les pays du Moyen-Orient depuis lors.

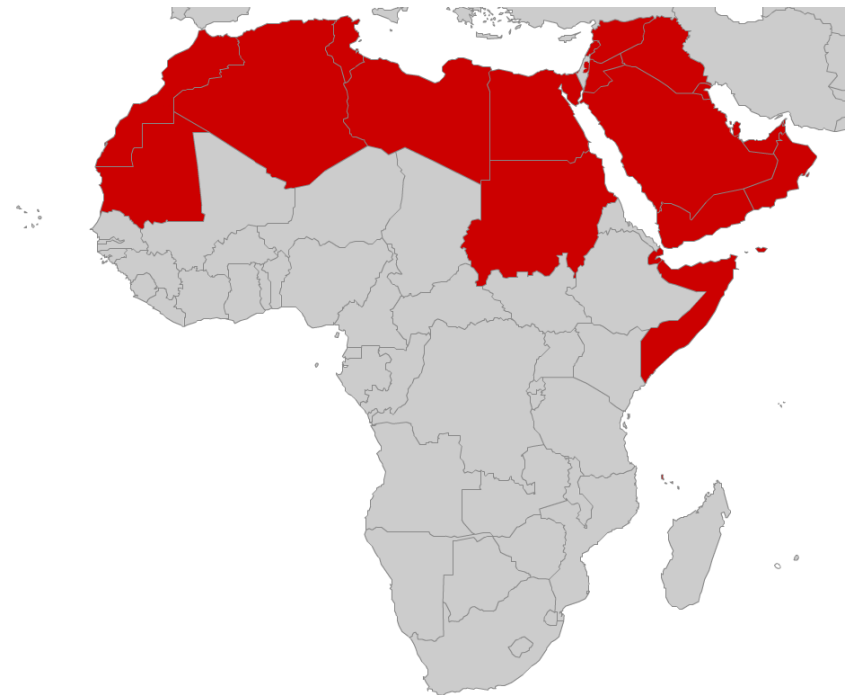
Dès le Moyen-Age, l'action marocaine fut marquée par l'appui résolu et solidaire du Maroc aux autres nations arabo-musulmanes :

- face aux Croisés dans les pays du Levant,
- face à la Reconquista qui menaçait Al Andalus,
- face à la France, en soutenant l'émir Abdelkader en Algérie.

Le Maroc s'est inlassablement engagé sur la voie de l'affermissement de ses relations historiques, culturelles et de coopération avec les pays arabo-musulmans. Ainsi, certains grands rendez-vous de la coopération entre les Etats arabo-musulmans se sont déroulés au Royaume :

- Le 25 septembre 1969, plusieurs dirigeants de pays à majorité musulmane se sont réunis à Rabat, suite à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa pour créer l'Organisation de la Coopération Islamique.
- Depuis son adhésion à la Ligue arabe le 1^{er} octobre 1958, le Maroc a abrité six sommets arabes (1965, 1969, 1974, 1981, 1985 et 1989).

Figure 14 : La ligue arabe



HISTOIRE RECENTE

Profondément inscrit dans son appartenance au monde arabo-musulman, le Maroc a milité depuis son indépendance en faveur des causes et des intérêts suprêmes de ce monde, notamment pour :

- l'indépendance de l'Algérie,
- le droit légitime du peuple palestinien à instaurer son propre Etat,
- la résolution de la guerre civile au Liban, le respect de la souveraineté du Koweït, du Soudan, du Bahreïn et d'Irak,
- la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux crises touchant certains pays de la région : Libye, Syrie, Yémen et Somalie.

Si le Maroc n'est intervenu militairement que quatre fois dans l'ensemble des conflits de cette aire, c'est parce qu'il a toujours préféré l'esprit de dialogue et de négociation à la logique de la confrontation et de la violence.

HISTOIRE RECENTE (2)

Construction du Maghreb

L'édification d'un espace maghrébin intégré est érigé en priorité stratégique pour le Maroc :

- 1948 : création du Comité pour la libération du Maghreb.
- 1958 : conférence des partis politiques maghrébins à Tanger.
- 1989 : signature du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.

Le bilan de l'Union du Maghreb Arabe, après presque 30 ans d'existence, demeure très en deçà des aspirations de ses fondateurs.

Le Maghreb figure, en effet, parmi les régions les moins intégrées économiquement, à l'échelle mondiale et ce, malgré les multiples complémentarités qui caractérisent ses pays membres.

LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE ARABO-MUSULMANE

- **Union du Maghreb Arabe** : L'édification du Maghreb est une priorité stratégique du Maroc. En 1989, il y a eu la signature du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.
- **Ligue arabe** : Le Maroc a toujours été convaincu de la nécessité de soutenir l'action arabe commune. Le Royaume est fortement engagé en faveur des causes arabes, particulièrement le droit légitime du peuple palestinien à un Etat indépendant, avec comme capitale, Al Qods.
- **Organisation de la Conférence Islamique** : Elle a été créée lors du sommet de Rabat du 25 septembre 1969, suite à l'incendie criminel de la Mosquée Al-Aqsa.

Figure 15 : Le Maroc et le monde arabo-musulman



LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN

Afrique du Nord (hors voisinage)

- **Tunisie** : les relations avec ce pays sont stables et durables, dans le cadre du respect des choix de société des deux pays et de leur engagement ferme en faveur de la démocratie.
- **Libye** : le Maroc considère "la nouvelle Libye" (*post-printemps arabe*) comme un partenaire fondamental dans l'édification du Maghreb. Depuis l'éclatement du conflit inter-libyen, le Maroc s'est rangé aux côtés du peuple libyen et a appuyé les efforts de l'ONU pour mettre fin à ce conflit. A ce titre, il a abrité les pourparlers politiques inter-libyens sur la paix, ayant conduit à la signature de l'accord de Skhirat, en décembre 2015, en vue de mettre en place un gouvernement d'union nationale. Pour les Nations unies, cet accord constitue une base commune pour l'ensemble des Libyens et demeure également le cadre politique idéal pour cette phase transitoire.
- **Egypte** : les relations sont marquées par leur durabilité, dans le cadre du respect des choix de société promus de part et d'autre.

Moyen Orient

- **Conseil de Coopération du Golfe** : le Maroc bénéficie de relations privilégiées avec ce groupement qui se sont concrétisées par:
 - ✓ la conclusion, en novembre 2012, à Manama d'un plan d'action pour la période 2012-2017 qui définit les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre. Compte tenu de la conjoncture mondiale liée à la fluctuation des prix du pétrole, ce plan d'action a été prolongé jusqu'en 2019.
 - ✓ la convergence des points de vue, notamment sur l'urgence d'une transition politique en Syrie, la solution de deux Etats pour la résolution du conflit israélo-palestinien et la non-ingérence de l'Iran dans les affaires internes des pays arabes.
- **Jordanie** : les liens de fraternité qui unissent Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Roi Abdallah II de Jordanie renforcent les excellentes relations qu'entretiennent les pays, fondées sur l'entente et la concertation. Ces relations se caractérisent par une convergence des points de vue sur plusieurs questions régionales et par l'engagement des deux monarchies en faveur de la paix au Moyen-Orient.
- **Yémen** : le Maroc a entrepris plusieurs tentatives de médiation pour la résolution de la crise yéménite. Il a pris part à la coalition "Tempête de fermeté", menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles Houtis. Le Maroc s'est retiré de cette coalition début 2019.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN (2)

- **Palestine** : le Maroc a toujours assumé son rôle de défense de la cause palestinienne, préférant les vertus du dialogue et de la négociation à la logique de la confrontation et de la violence. Il a mis en place un mécanisme de financement des projets éducatifs, socioéconomiques et culturels au profit des habitants de la ville sainte (Agence Bayt Mal Al Qods).
- **Irak** : la qualité des relations avec l'Irak ont été préservées malgré la crise que connaît ce pays. Depuis le début de la guerre en Irak en 2003, le Maroc maintient sa position constante d'appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak et souligne l'importance de la participation de toutes les composantes de la société irakienne, sans exclusion, au processus politique.
- **Syrie** : marquées par des tensions épisodiques, les relations entre le Maroc et la Syrie se sont dégradées après la position ferme du Maroc en faveur d'une transition politique dans ce pays. Le Maroc a abrité, en décembre 2012, la conférence internationale des amis de la Syrie. La position du Royaume du Maroc s'inscrit dans la volonté de restaurer la paix, l'intégrité territoriale et la dignité du peuple syrien. Le Maroc insiste sur une implication rationnelle de la communauté internationale dans la résolution définitive de cette crise.
- **Liban** : les relations entre le Maroc et le Liban reposent sur l'entente et le respect mutuel et englobent les domaines de coopération politique, culturelle et socio-économique.

Autres pays arabes

- **Soudan** : les relations du Maroc avec le Soudan se basent sur le respect des choix de société promus de part et d'autre. Le Maroc est membre du Comité ministériel arabe, chargé de faciliter les pourparlers de paix entre le gouvernement soudanais et les factions d'opposition au Darfour. Après son indépendance, en 2011, le Soudan du Sud, qui est à majorité chrétienne, a reçu la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2017. Lors de cette visite, neuf accords ont été conclus dans le domaine commercial, touristique, minier et juridique.
- **Somalie** : depuis le déclenchement de la guerre civile en Somalie, le Maroc n'a cessé de contribuer aux efforts entrepris au niveau arabe et international, visant à mettre fin à la souffrance du peuple somalien et à parvenir à la réconciliation nationale. Suite aux effets néfastes de la sécheresse, le Royaume a fourni, en février 2006, une aide d'urgence à la Somalie.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN (3)

Pays non arabes du Moyen-Orient

- **Iran** : les relations entre le Maroc et l'Iran se sont dégradées depuis la révolution islamique de 1979. Rompues en 2009, les relations diplomatiques entre les deux pays ont été rétablies en 2015. Toutefois, l'ingérence indirecte de l'Iran dans l'affaire du Sahara, à travers l'appui du Hezbollah pro-iranien au " polissario ", a poussé le Maroc à rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran en 2018.
- **Turquie** : le Maroc entretient de bonnes relations politiques et économiques avec la Turquie, pays avec lequel, il existe une convergence de points de vue sur certaines questions régionales d'intérêt commun.

Pays d'Asie du Sud

- **Pakistan** : les relations entre le Maroc et le Pakistan sont basées sur le respect mutuel, la solidarité et le partage de l'héritage culturel islamique commun. Depuis 2012, une nouvelle dynamique a été insufflée aux relations bilatérales, à travers le renforcement du cadre juridique, les échanges de visites, la coopération culturelle et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun.
- **Indonésie** : depuis que les relations diplomatiques se sont établies entre les deux pays en 1960, elles se sont distinguées par un dialogue régulier et une convergence de points de vue sur les principales questions d'ordre régional et international.
- **Malaisie** : les relations diplomatiques entre le Maroc et la Malaisie ont été établies en 1963. Elles ont connu une impulsion suite à la visite effectuée en Malaisie par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2003.

Pays d'Asie centrale

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale ont été établies entre 1992 et 1993. L'Asie centrale demeure l'un des derniers espaces intéressant la diplomatie du Maroc.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE

Des mutations sociopolitiques au sein du monde arabe laissent entrevoir une nouvelle recomposition géopolitique dans la région :

- Signes avant-coureurs d'une nouvelle reconfiguration géopolitique, matérialisée par l'émergence d'un axe chiite (Iran-Irak-Syrie), en opposition aux pays du Conseil de Coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats-Arabis-Unis, Qatar, Koweït, Bahreïn, Sultanat d'Oman).
- Nouvelle géopolitique de la région qui se dessine, sous l'influence d'acteurs non membres de la Ligue arabe (Iran, Turquie et Israël), avec des préfigurations de ruptures fortes, telles que la nouvelle position de la Turquie sur l'échiquier moyen-oriental et l'ouverture en direction d'Israël (initiative arabe de paix formulée par l'Arabie Saoudite au sommet de la Ligue arabe en 2002, toujours d'actualité).
- Malgré, la régression de " l'Etat islamique ", la menace terroriste demeure d'actualité dans le monde arabe. Ce fléau menace toujours la stabilité de cette région surtout en présence de nombreuses défaillances sécuritaires dans plusieurs pays de la région.
- Les nombreux Etats faillis de la région MENA sont devenus des zones propices à tous les trafics, à savoir : les matières premières, les êtres humains, les armes, les drogues et les espèces en danger. Le monopole de la violence légitime dans ces pays est remis en cause par l'existence de guérillas, de bandes armées, de groupes paramilitaires et d'organisations terroristes.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE (2)

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Repositionnement stratégique, à l'aune des nouveaux équilibres régionaux post-*printemps arabe*.
- Regain d'influence sur les grands dossiers régionaux.

Economiques

- Concrétisation du projet d'intégration économique arabe (GAFTA).
- Attractivité renforcée des investissements des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Sécuritaires

- Lutte contre le radicalisme religieux et les groupes extrémistes.
- Constitution d'une armée arabe, partageant une doctrine commune.

Culturels et humains

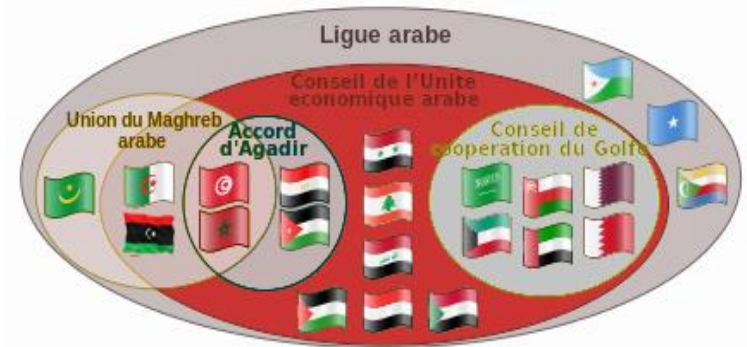
- Renforcement des échanges culturels.
- Politique migratoire concertée et mutuellement bénéfique, en particulier entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

L'Accord d'Agadir

La Déclaration d'Agadir est une initiative lancée par le Maroc, l'Égypte, la Tunisie et la Jordanie le 8 mai 2001. L'accord d'Agadir a été signé à Rabat le 25 février 2004. Il est entré en vigueur le 27 mars 2007.

L'accord permet le cumul diagonal des règles d'origine, favorisant ainsi le développement des échanges commerciaux entre les pays signataires .

Figure 16 : La ligue arabe



Source : IRES

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION DU MAROC AVEC LE MONDE ARABE

- **Doter le Maroc d'une vision stratégique de moyen-long terme en direction du monde arabe** : basée sur les principes de solidarité et de l'engagement ferme en faveur des causes arabes, cette vision devrait prendre en considération la nouvelle reconfiguration des sphères d'influence dans la région arabe qui est davantage l'œuvre d'acteurs non membres de la Ligue des Etats Arabes (Turquie, Iran, Israël). Elle devrait permettre au Maroc de faire valoir un discours diplomatique représentatif des pays arabes sud-méditerranéens, visant à promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité. Le Maroc devrait aussi saisir sa centralité vis-à-vis de l'Union européenne et ses liens étroits avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe pour s'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale.
- **Faire preuve d'une vigilance accrue face à la menace terroriste** : tout en déployant des actions de nature sécuritaire et militaire pour endiguer ce phénomène, en coordination avec l'action de la communauté internationale, le Maroc pourrait mettre à contribution son approche multidimensionnelle de prévention et de lutte contre le terrorisme pour déconstruire le référentiel idéologique qui fonde la stratégie d'endoctrinement et de recrutement des terroristes.
- **Recourir à des approches de coopération triangulaire** associant, d'une part, le Maroc et les pays arabes et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

Source : IRES

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE

Les relations du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu un tournant avec la conclusion d'un partenariat stratégique en 2012. Ce cadre constitue une reconnaissance du rôle que joue le Maroc au niveau international et de ses nombreux atouts dans différents domaines.

En novembre 2012, le plan d'action, conclu à Manama, pour la période 2012-2017 et prolongé à 2019 a défini les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre :

- Constitution de groupes de travail, chargés de prospecter les domaines de coopération au niveau des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du transport, des télécommunications, des énergies renouvelables, du tourisme, de l'enseignement, de la recherche scientifique, des médias, de la jeunesse et des sports, en plus de la coopération judiciaire.
- Tenue d'une réunion annuelle Maroc-Conseil de Coopération du Golfe pour apprécier les progrès accomplis, en matière de coopération dans les domaines convenus.

Figure 17 : Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe



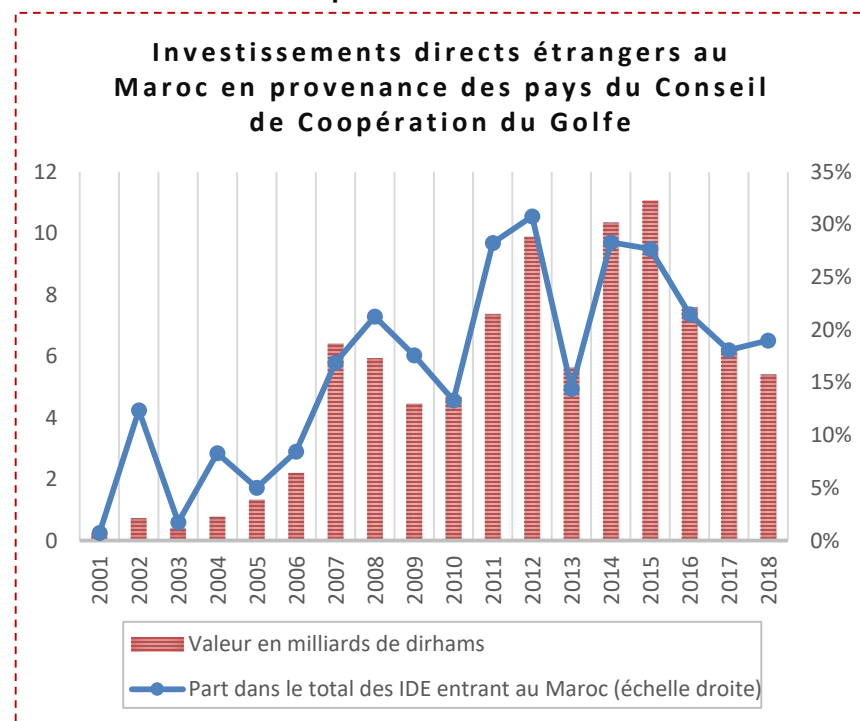
Face à la rupture des relations avec le Qatar par l'Arabie Saoudite, le Bahreïn et les Emirats arabes unis, le Maroc a décidé de maintenir une neutralité positive. Cette position émane des fondements de la politique étrangère du Royaume du Maroc qui repose sur les relations de fraternité avec l'ensemble des pays du Golfe. Le Maroc s'est prononcé pour la reprise du dialogue et a, également, proposé de jouer le rôle de médiateur dans cette crise.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE(2)

Les IDE en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu une évolution encourageante pour se situer, depuis 2011, à plus de 18% en moyenne des flux d'IDE reçus par le Maroc, sauf pour l'année 2013. Les principaux secteurs bénéficiant de ces IDE sont le tourisme, l'immobilier et, plus récemment, l'énergie et les mines.

Une telle dynamique n'a pas pu s'étendre, jusqu'à présent, aux relations commerciales puisque la part de marché, détenue par le Maroc au niveau des pays du Conseil de Coopération du Golfe reste largement inférieure à 1%. Des marges de progression existent si, toutefois, les objectifs de la stratégie de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations qui cible les pays du Golfe, en tant que marchés de niche sont concrétisés.

Figure 18 : Les IDE au Maroc en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe



Source : Office des changes

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (3)

Outre leur potentiel d'investissement et de commerce, les pays du Conseil de Coopération du Golfe pourraient jouer avec le Maroc un rôle majeur au niveau des partenariats tripartites, notamment en Afrique et en Europe. Ces partenariats permettraient aux deux parties d'élargir le champ de leurs intérêts stratégiques, selon une logique de coopération "gagnant-gagnant".

La grande proximité du Maroc avec les pays du Golfe pourrait ouvrir une nouvelle phase dans les relations Maroc-Afrique, en établissant avec ces pays des joint-ventures gagnantes dans des secteurs à forte valeur ajoutée et en les associant aux initiatives et aux actions diplomatiques marocaines, à savoir le Forum des Etats africains riverains de l'Atlantique et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Une telle perspective ne manquerait pas de renforcer davantage la présence marocaine en Afrique surtout avec le retour du Royaume du Maroc à l'Union africaine et la perspective de son adhésion à la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Le Maroc gagnerait à édifier une communauté d'intérêt tripartite pour accompagner le processus transitionnel dans certains pays arabes, en jouant un rôle important dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans la région. Aussi, les trois parties pourraient-elles mettre en commun leurs atouts en vue de saisir les multiples opportunités économiques dont regorgent les pays arabes, y compris la reconstruction des pays dévastés par la guerre civile.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (4)

Dans le but **d'exploiter** le potentiel du partenariat stratégique entre le Maroc et le Conseil de Coopération du Golfe, quelques leviers ont été identifiés dont notamment :

- **le développement des échanges commerciaux**, en déployant des actions vigoureuses, en termes de multiplication de campagnes d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques, au niveau des deux parties et de mise en place de lignes maritimes directes,
- **la mise en œuvre d'une politique migratoire concertée**, à même de satisfaire les besoins des pays du Conseil de Coopération du Golfe en main d'œuvre marocaine et de favoriser la diversification géographique de l'émigration marocaine. Pour cela, il faudrait amener les pays de ce Conseil à améliorer le cadre de protection juridique et sociale afin de permettre aux Marocains une meilleure accessibilité au marché du travail et de sécuriser les conditions de leur séjour dans les pays du Golfe,
- **l'amélioration du cadre de protection des investissements au Maroc des pays du Conseil de Coopération du Golfe**, notamment pour ce qui est de la rapidité du règlement des différends commerciaux pour favoriser le développement de joint-ventures entre les entreprises du Golfe et leurs homologues marocaines,
- **l'élargissement du champ de coopération de ces entreprises à l'Afrique :**
 - dans le domaine de la finance : la dimension régionale offerte par "Casablanca Financial City", notamment en direction des marchés africains pourrait constituer un vecteur d'attraction des capitaux du Golfe, en quête de placements rentables,
 - dans le domaine des infrastructures : l'expérience acquise par le Maroc et les capacités de financement des pays du Golfe pourraient être mobilisées pour mener des projets communs en Afrique,
 - dans le domaine de la sécurité alimentaire : le potentiel nourricier du continent africain et l'expertise marocaine dans le cadre du Plan Maroc Vert, conjugués aux capacités de production du groupe OCP dans le domaine des engrais, pourraient contribuer aux efforts déployés pour la sécurité alimentaire du continent, voire même à l'échelle mondiale.

Chapitre IV

LE MAROC ET LE CONTINENT AFRICAIN

SYNOPTIQUE

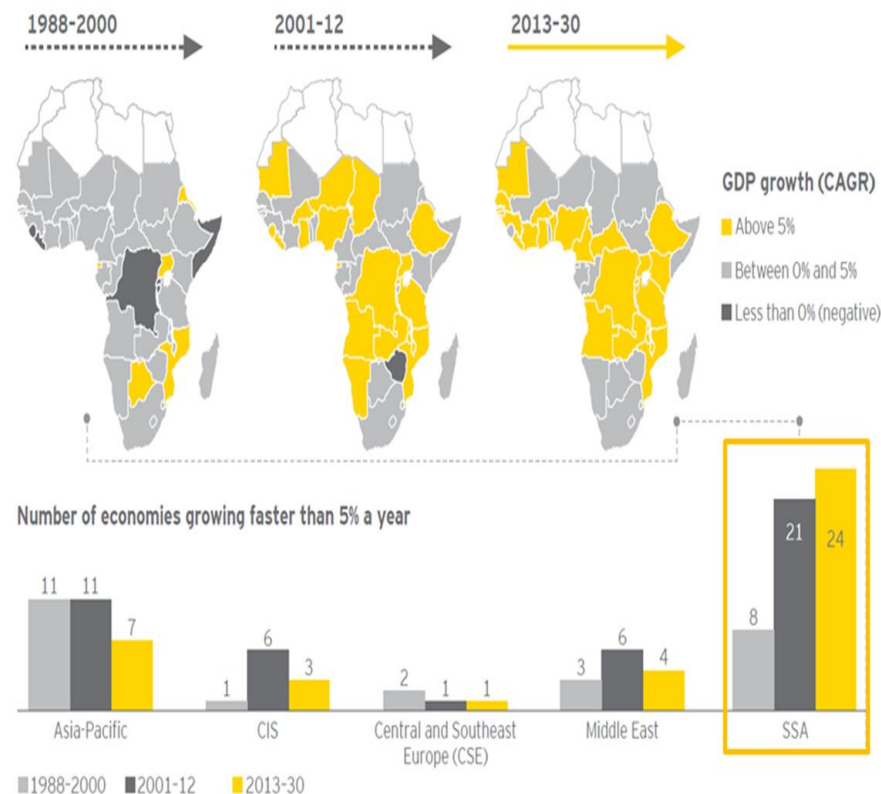
L'Afrique, dont le nombre d'habitants atteindra 2,5 milliards de personnes, à l'horizon 2050, soit plus du quart de la population mondiale, dispose de multiples potentialités qui font du continent africain un enjeu stratégique mondial.

Ce continent constitue un espace géostratégique important où se déploie une vive concurrence entre puissances traditionnelles et émergentes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique ont connu un essor depuis l'accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Trône en 1999.

Le positionnement stratégique du Maroc vis-à-vis de l'Afrique est mû principalement par des considérations de développement du continent. Celles-ci traduisent la ferme volonté du Royaume à accompagner le processus de convergence économique, social et institutionnel de ses partenaires africains, notamment en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Figure 19 : La croissance économique en Afrique subsaharienne



Sources: Oxford Economics database estimates, accessed in August 2014; EY analysis.



LA VISION ROYALE

" ... Il est possible que Notre Continent soit le lieu de beaucoup de promesses ; il est certain qu'il est celui de tous les espoirs. Il est surtout au centre de l'échiquier mondial. Et relever les défis de l'Afrique, c'est agir sur les enjeux géostratégiques internationaux et les changements en cours. **Le temps de l'Afrique est arrivé. Ce siècle doit être le siècle de l'Afrique.**

... Ce sont là autant de défis qu'il appartient à l'Afrique de relever pour assurer son émergence.

19 ans – c'est aujourd'hui l'âge médian en Afrique. Cette jeune génération construira l'Afrique de demain, cette jeunesse contribuera à la paix, à la stabilité et au développement socio-économique du Continent..."

Extrait du Message Royal adressé aux participants à la 5^{ème} édition du Forum Crans Montana de Dakhla du 18 mars 2019

" ... Le Maroc croit à un **co-développement fondé sur la coopération intra-africaine** et la complémentarité économique, sur la solidarité active et la mutualisation des moyens et des efforts. Il s'agit là, somme toute, des conditions inhérentes à toute croissance inclusive, au développement humain et durable de notre continent..."

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la Zone de libre-échange continentale du 21 mars 2018

" ... Il y a un an, le Royaume du Maroc a retrouvé sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle africaine. Depuis, il se réjouit d'avoir contribué, aux actions menées, aux projets initiés et aux réunions tenues, sous l'égide de Notre organisation. Il continuera à **faire siennes les causes nobles du continent** et œuvrera inlassablement pour la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement du continent... "

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 30^{ème} sommet de l'Union africaine du 29 janvier 2018



LA VISION ROYALE

" L'engagement du Maroc à défendre les Causes et les intérêts de l'Afrique ne date pas d'aujourd'hui. C'est plutôt une orientation immuable que Nous avons héritée de Nos Ancêtres, et que Nous continuons à conforter avec assurance et fierté. **L'Afrique a toujours été et demeurera en tête de nos priorités.** Ce qui importe, en définitive, pour nous, c'est de contribuer à son essor et de servir le citoyen africain...".

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple du 20 août 2017

" ... Le Maroc veut **contribuer à l'émergence d'une Nouvelle Afrique** : une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des Nations...".

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 29^{ème} Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine du 4 juillet 2017

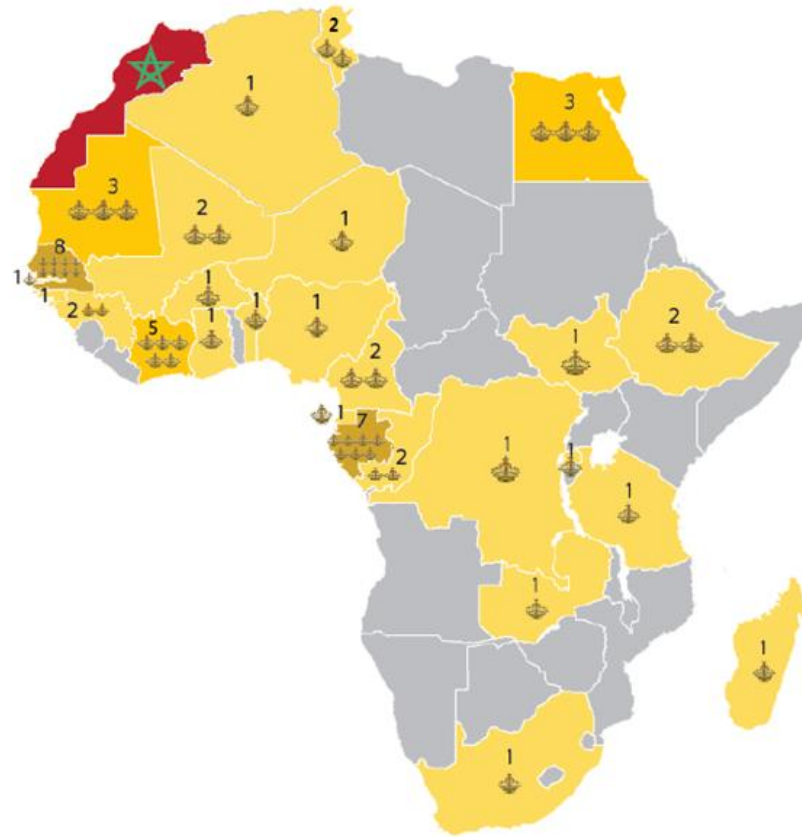
" ... Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! **L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison.**

Je rentre enfin chez Moi, et vous retrouve avec Bonheur. Vous M'avez tous manqué... "

Extrait du Discours de Sa Majesté à l'occasion du 28^{ème} sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba du 31 janvier 2017

LES VISITES ROYALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Figure 20 : Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique entre 1999 et avril 2019



APERCU HISTORIQUE

l'histoire de l'appartenance africaine

Au cours du Paléolithique inférieur (environ un million d'années), Homo erectus a peuplé la quasi-totalité du Maroc. C'est sur le site archéologique de Carrière Thomas 1 à Casablanca qu'un outillage datant de cette période a été découvert. De plus, la moitié des fossiles d'Afrique du Nord a été découverte au Maroc.

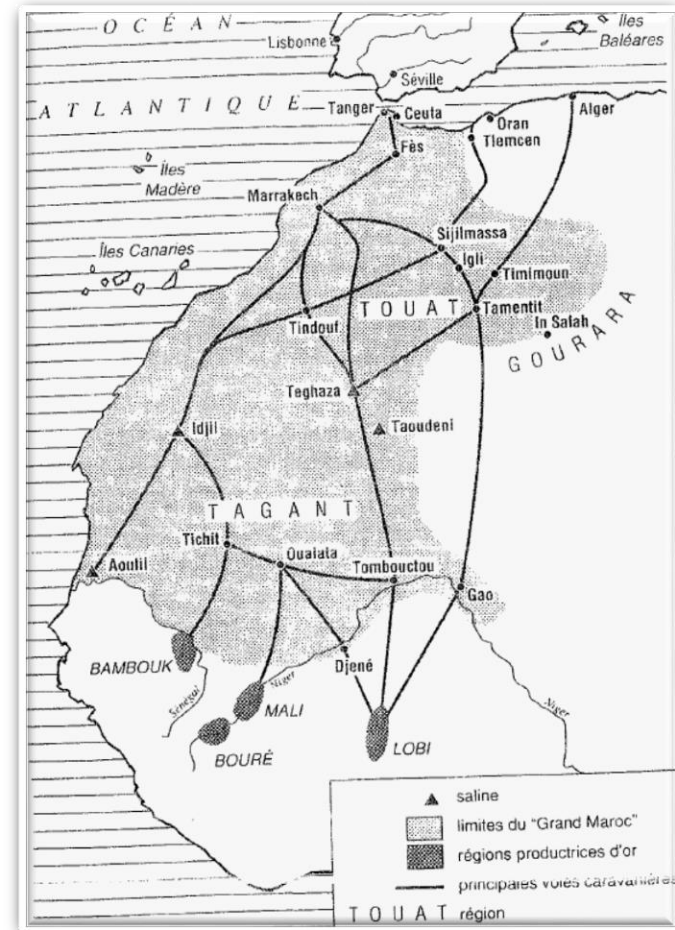
La relation du Maroc avec l'Afrique est restée liée aux transformations qu'a connues le Sahara qui a fait l'objet de mouvements de migration humaine et d'échanges entre le nord et le sud.

Le Maroc a toujours entretenu des relations étroites avec l'Afrique subsaharienne, à travers le commerce caravanier.

- Du XI^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle, les dynasties qui se sont succédées ont unifié un espace politique et civilisationnel, centré sur le Maroc et étendu jusqu'au fleuve Sénégal et Niger.
- Le Maroc s'est engagé, depuis son Indépendance, sur la voie du soutien aux mouvements de libération dans le continent africain et de l'appui résolu et solidaire au mouvement de lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.
- Le Maroc est membre fondateur de l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine), créée en 1963 à Addis-Abéba.

Sahara, espace d'échanges

Figure 21 : Le Maroc au XVII-XVIII^{ème} siècle

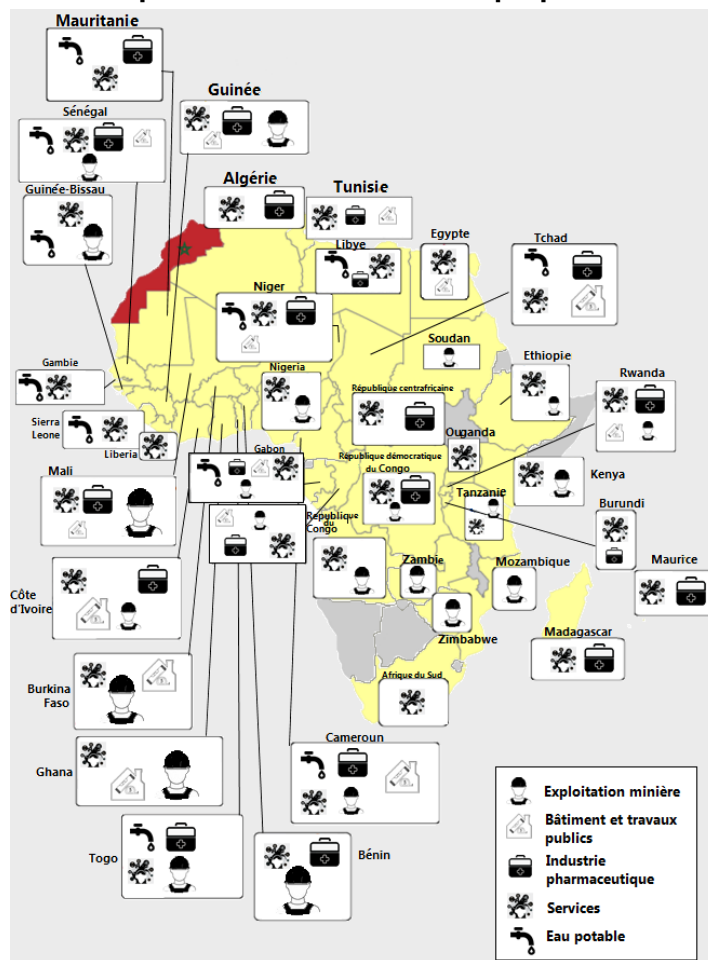


LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE AFRICAINE

- **Union africaine:** le Maroc a réintégré l'organisation continentale en janvier 2017. Déterminé à jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de l'organisation panafricaine, le Royaume a été élu en janvier 2018 pour siéger au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union. Désigné leader de l'Union africaine sur la question des migrations, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a élaboré l'agenda africain pour les migrations.
- **Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)** : le Maroc, qui est membre de la CEN-SAD depuis 2001, y joue un rôle actif. Il a abrité trois réunions du Conseil exécutif de cette organisation.
- **Conférence des pays Africains riverains de l'Atlantique** : elle est née à partir de l'initiative marocaine de la Conférence ministérielle des Etats africains, riverains de l'Atlantique afin de renforcer la coopération sécuritaire et économique et de promouvoir une identité atlantique africaine.
- **Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)** : huit pays d'Afrique de l'Ouest y sont représentés, avec une population de près de 96 millions d'habitants en 2018, selon la Banque Mondiale. Le Maroc a engagé, depuis 2000, des négociations pour l'établissement d'un accord commercial et d'investissement préférentiel avec cette organisation.
- **Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** : membre observateur depuis 2005, le Maroc a demandé l'adhésion à cette communauté en février 2017.

L'IMPLANTATION DES OPERATEURS MAROCAINS EN AFRIQUE

Figure 22 : Les opérateurs marocains en Afrique par secteur d'activité



Source : Traitement IRES des données disponibles en ligne de certains opérateurs marocains ainsi que des données du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

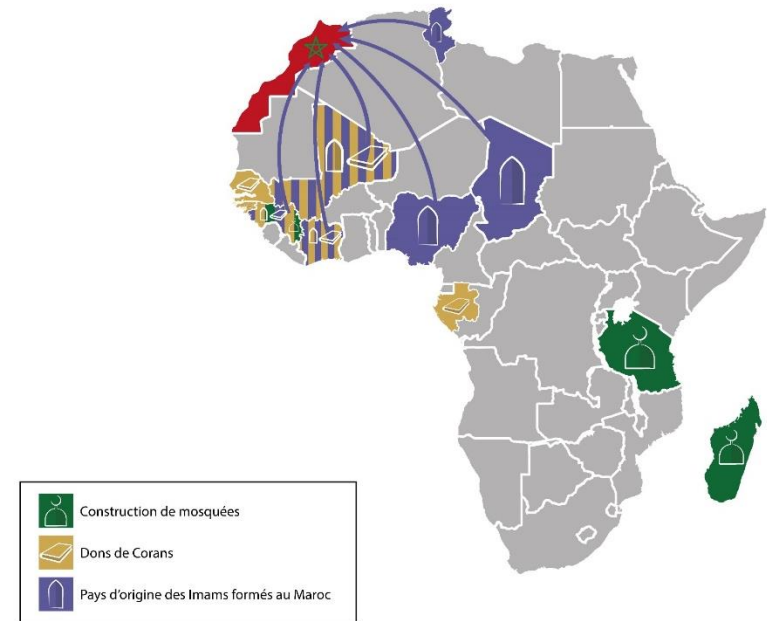
LE MAROC ET LES PAYS AFRICAINS

Le cadre de coopération est riche et en constante évolution : plus de 1000 accords de coopération ont été conclus par le Maroc avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000. A cela s'ajoute le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux (UEMOA, CEDEAO).

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique dépassent le simple cadre des relations économiques pour englober des dimensions structurantes : l'aide au développement des pays d'Afrique subsaharienne, la dimension spirituelle de la coopération, l'accueil au Maroc de plus de 25.000 étudiants de 47 pays africains dont une large majorité a bénéficié de bourses marocaines (75% en 2017), la formation de plus de 5.000 cadres du secteur public originaires de 30 pays, la contribution effective du Royaume au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et le lancement par le Maroc d'une stratégie d'immigration, selon une approche humanitaire et des droits de l'Homme.

Le positionnement du Maroc demeure, cependant, polarisé sur l'Afrique de l'Ouest et sur quelques pays d'Afrique Centrale, en raison, notamment, de l'éloignement géographique de ces pays, de leur appartenance à des communautés linguistiques différentes et de l'attitude ambivalente, voire hostile, de certains pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume.

Figure 23: La diplomatie spirituelle entre 1999 et 2017 en direction de l'Afrique



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

LES ENJEUX POUR LE MAROC EN AFRIQUE

Politiques

- Défense de l'intégrité territoriale du Maroc.
- Développement du réseau diplomatique, notamment en Afrique australe et en Afrique de l'Est.

Economiques

- Renforcement du positionnement du Maroc en tant que hub régional dans le domaine économique, financier et du transport, mais aussi de l'éducation et de la recherche scientifique.
- Développement des investissements marocains en Afrique et leur sécurisation.

Sécuritaires

- Lutte contre les menaces transnationales (terrorisme, piraterie maritime, trafic d'armes...) en privilégiant une approche multilatérale et rôle actif du Royaume du Maroc au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.
- Renforcement des capacités des Etats sahéliens face aux risques suscités par les mouvements séparatistes.

Culturels et humains

- Valorisation de l'héritage culturel commun.
- Transfert du savoir et du savoir-faire en matière de mise en œuvre de projets de développement humain.
- Consolidation des actions de diplomatie spirituelle en Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE

VISION GLOBALE

- **Réunir les conditions pour un développement durable des relations du Maroc avec l'Afrique**, à travers le renforcement des capacités compétitives de l'offre exportable marocaine, la poursuite de la diversification à l'international des groupes marocains en Afrique, le choix de modes d'insertion appropriés dans l'économie africaine et la création de joint-ventures avec les firmes étrangères.
- **Rénover et renforcer les instruments de promotion économique du Royaume en Afrique**, en instaurant un nouveau cadre institutionnel de relations économiques et financières avec les pays africains, en développant les moyens directs de transport terrestre, maritime et aérien à destination des partenaires du Maroc et en dotant les missions économiques des ambassades marocaines des moyens d'action nécessaires.
- **Consolider la position du Maroc en tant que hub régional** dans les domaines de la finance, des transports et de la formation universitaire et professionnelle. Le Maroc devrait tirer profit de sa position de trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, en renforçant son rôle dans les processus de dialogue et de coopération Afrique-Europe, en participant à l'édification de chaînes de valeur entre les deux continents et en approfondissant la coopération triangulaire dans les secteurs socioéconomiques, à fort impact sur le développement de l'Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (2)

AXE AFRIQUE DE L'OUEST

- **Intensifier la coopération sécuritaire pour contenir la prolifération de la menace terroriste et criminelle en Afrique de l'Ouest et l'insérer dans le cadre d'une réponse commune** : Pour ce faire, il faudrait accroître les capacités des pays vulnérables, moyennant des mécanismes de financement offerts dans le cadre de la coopération régionale et internationale et opérer un transfert des compétences pour améliorer la gouvernance sécuritaire. Au-delà de la façade atlantique, cette coopération devrait cibler aussi les zones limitrophes qui constituent des foyers de tensions, notamment la région sahélo-saharienne.
- **Etendre la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique de l'Ouest aux pays d'Afrique australe riverains de l'Atlantique**, selon une logique qui associe la dynamique des investissements, le développement des échanges commerciaux et le renforcement des capacités de développement des partenaires africains. La priorité devrait être accordée à des domaines structurants dont, notamment, celui de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et des infrastructures portuaires.
- **Mettre à contribution les acteurs non gouvernementaux pour créer des relais de coopération durables dans la partie sud de l'Atlantique** : Cela est primordial pour favoriser la compréhension mutuelle et l'appropriation des enjeux communs. A ce titre, il serait opportun de créer un réseau transatlantique de chambres de commerce et d'industrie, permettant d'encourager les relations entre les opérateurs économiques relevant de cet espace et de mettre en place une plateforme d'ONG pour densifier les échanges humains et culturels.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (3)

AXE AFRIQUE AUSTRALE ET AFRIQUE DE L'EST

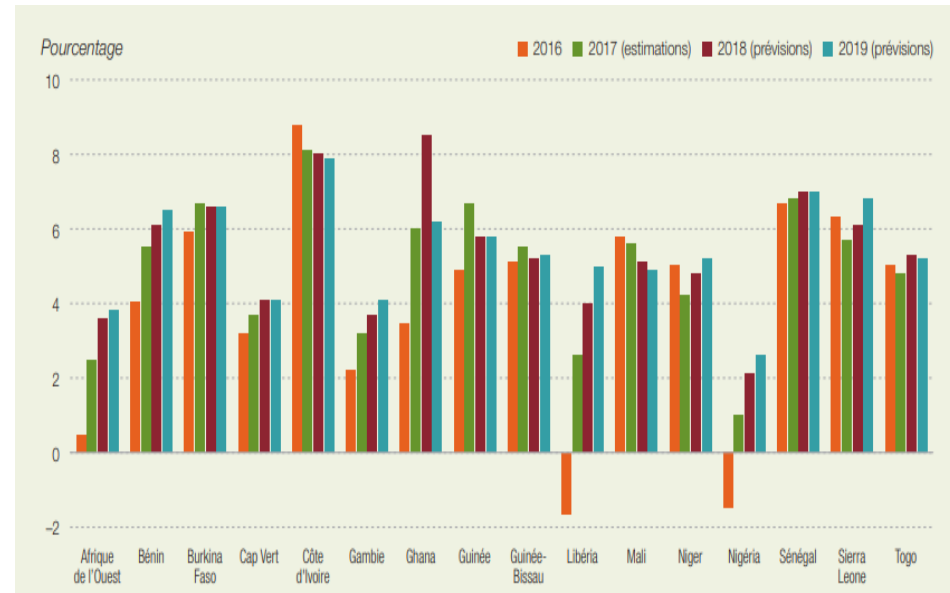
- **Faire de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine** et ce, pour des considérations liées à la défense de la question nationale et au besoin de mobiliser le potentiel de coopération économique avec les pays de ces deux régions. Pour ce faire, une nouvelle approche de coopération, adaptée aux spécificités de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est s'avère incontournable. Elle devrait cibler les partenaires devant constituer des clés d'entrée dans les deux régions, insérer la coopération dans un cadre multilatéral et mettre l'accent sur les questions économiques.
- **Doter le Royaume d'une politique de communication appropriée, en direction des pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est** pour combler le déficit d'information sur le Maroc et véhiculer un discours apaisé, à destination de ces deux régions, tout en mobilisant les acteurs de la société civile pour renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples.
- **Renforcer la coopération scientifique et technique**, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et celles des pays d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, y compris par le biais d'un programme de mobilité circulaire des étudiants et du personnel de la recherche des deux parties et en créant un fonds, dédié à la coopération technique dont le financement pourrait être assuré partiellement, à travers la mobilisation des instruments régionaux et/ou internationaux.

FOCUS: LA DEMANDE D'ADHÉSION DU MAROC À LA CEDEAO

Plus de la moitié des Visites Royales en Afrique et des accords de coopération liant le Maroc à son continent a été conclue avec les pays de la CEDEAO. Une région qui constitue l'espace d'appartenance naturel du Royaume. La demande d'adhésion du Maroc à la CEDEAO relève de cette volonté de renforcer l'intégration des pays africains dans la droite ligne de la constitution de la zone de libre-échange continentale, voulue par l'Union africaine (presque l'ensemble des pays africains ont signé l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine) :

- Du point de vue économique, l'adhésion à la CEDEAO offre une opportunité d'expansion pour l'économie marocaine. Cette communauté regroupe une population de plus de 330 millions. Le taux de progression du PIB projeté y serait de 3,6% en 2018, selon les données de la Banque africaine de développement et de la Banque islamique de développement. En 2016, 35,5% des exportations du Royaume vers l'Afrique étaient dirigées vers la CEDEAO.
- Du point de vue social, la mobilité accrue entre les territoires renforce l'intégration culturelle et facilite la consolidation d'une identité plus large et plus ouverte. A ce titre, La nouvelle politique marocaine d'immigration et d'asile, prônée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, pourrait constituer un modèle de gestion de la libre circulation humaine dans cet espace et, partant, faciliter l'intégration du Maroc et renforcer les liens entre les diverses communautés qui le constituent.

Figure 24 : Croissance du PIB réel en Afrique de l'Ouest

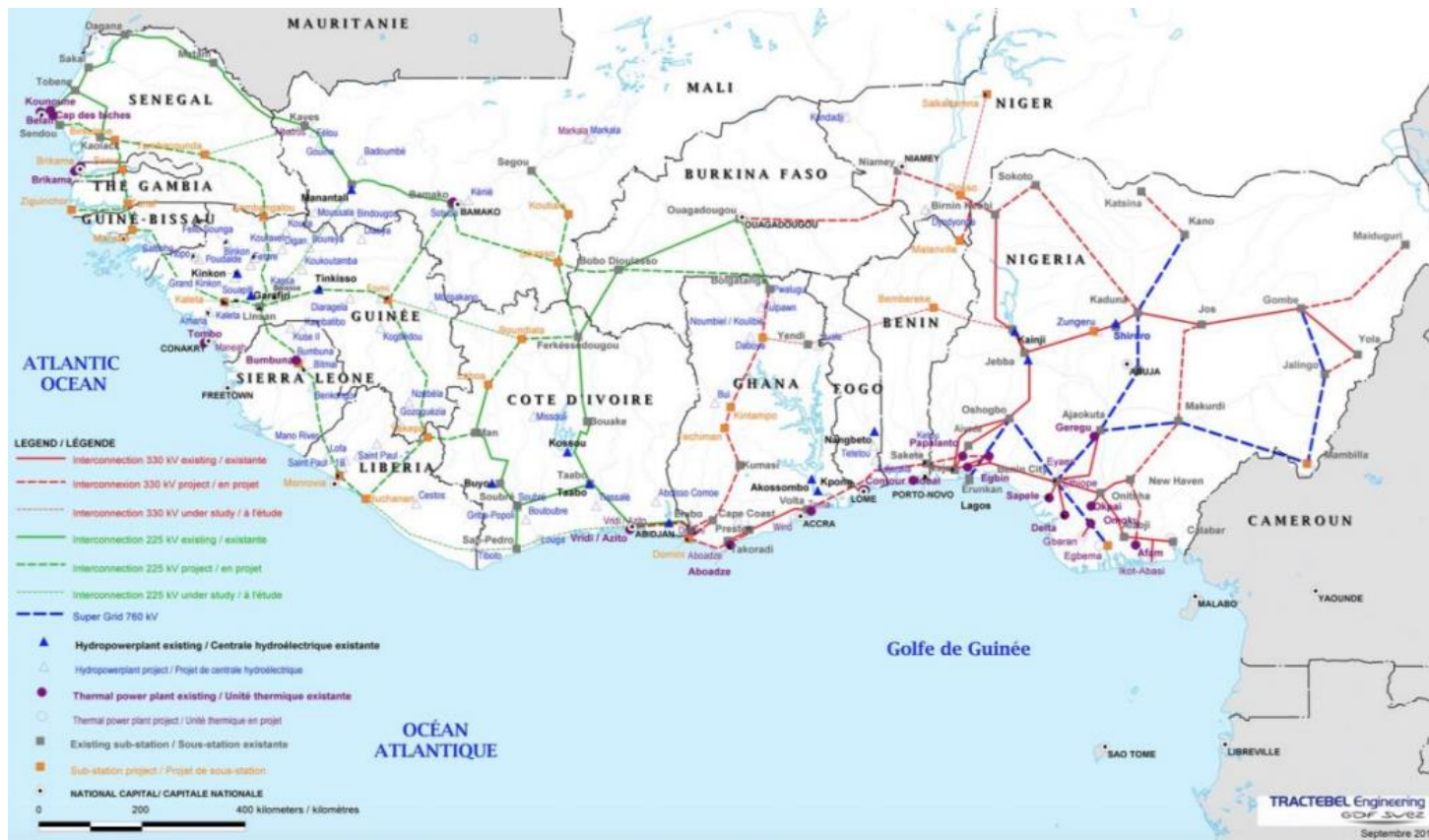


Source: Banque africaine de développement. Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, 2018

FOCUS: LA DEMANDE D'ADHÉSION DU MAROC À LA CEDEAO (2)

- L'adhésion du Maroc à cette communauté, en mutualisant les actions des pays membres, aurait des retombées bénéfiques dans le domaine énergétique. Elle permettrait de créer les conditions favorables pour instituer un marché énergétique régional et pour développer à la fois la coopération à long terme dans le secteur de l'énergie, la libre circulation de l'énergie et l'intensification des échanges frontaliers.

Figure 25 : Système d'échange d'énergie électrique ouest africain: réseaux actuels et projets d'interconnexion



Source: Nigeria Electricity System Operator

FOCUS: LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, PARTENAIRE DES NATIONS AFRICAINES

Les relations entre le Maroc et les autres pays africains ont toujours été dominées par une coopération multiforme :

- Historiquement, le Maroc a toujours été un partenaire commercial privilégié des pays africains. Cette tendance a connu une forte accélération conformément à la Volonté Royale de renforcer les liens avec le continent. Aujourd'hui, le Royaume du Maroc est le premier investisseur africain en capitaux et le troisième investisseur sur le continent. Il est également l'investisseur africain le plus prolifique en nombre de projets. Les entreprises marocaines sont implantées dans dix-huit pays africains et ce, dans de nombreux secteurs tels la banque, le BTP, les télécoms ou les industries agricoles.
- Sur le plan diplomatique, le Maroc dispose de représentations dans trente-six pays africains. Trente groupes d'amitié rassemblent les parlementaires marocains à leurs homologues des autres pays africains.
- Pôle culturel et spirituel du continent, le Royaume a maintenu, au cours de l'histoire, des liens étroits avec les communautés musulmanes d'Afrique. Promoteur d'un Islam modéré, le Maroc apporte un soutien aux différents ordres soufis du continent, finance la construction de mosquées et effectue des dons de livres du Coran. Il forme des Imams d'Afrique et d'ailleurs au sein de l'Institut Mohammed VI pour la formation des Imams, des Morchidines et des Morchidates. Enfin, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, créée en 2015, œuvre, pour sa part, à coordonner les efforts des oulémas musulmans d'Afrique, à faire connaître les valeurs de l'Islam tolérant et à revitaliser le patrimoine culturel islamique africain.

FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

L'ACTION DU MAROC EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA STABILITE EN AFRIQUE

- Le Maroc est aujourd'hui le troisième contributeur en effectifs à la **mission des Nations Unies en République Centrafricaine**. Les Forces Armées Royales constituent en outre le huitième contingent sur 56 de la mission des Nations Unies en **République Démocratique du Congo**, présent dans ce pays depuis 1960.
- Sur le plan diplomatique, le Royaume a œuvré en tant que médiateur dans différentes crises africaines, comme au sein de **l'Union du fleuve Mano** ou plus récemment au **Mali**. Le rôle du Maroc dans l'aboutissement des pourparlers de Skhirat, entre **les parties libyennes**, a par ailleurs été salué par la communauté internationale.
- Solidaire, le Maroc a toujours été présent lors de différentes crises humanitaires affrontées par ses homologues africains. Le Royaume a ainsi participé à des opérations humanitaires au **Niger**, au **Sénégal**, au **Gabon** et en **Gambie**. Il a, par ailleurs, délivré des aides humanitaires partout où les citoyens africains en éprouvaient le besoin : au Mali, mais également en **Côte d'Ivoire**, en **Gambie**, en **Sierra Leone** et plus récemment au **Soudan du Sud**. A cela s'ajoutent les dons médicaux réguliers du Royaume au bénéfice de plusieurs pays africains.

Au sein de l'Union africaine, le Maroc est résolu à mettre six décennies d'expérience dans les domaines politique, diplomatique, économique, militaire et scientifique au service du développement autonome de l'Afrique. La contribution du Maroc renforcera significativement la capacité de l'Union africaine à donner corps à sa devise : "*Des solutions africaines aux problèmes africains*".

FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, ACTEUR DE LA REFORME DE L'UNION AFRICAINE

L'Union africaine a succédé à l'Organisation de l'unité africaine en 2002. Son acte constitutif illustre la volonté des Etats africains de créer une Organisation plus autonome, plus dynamique et en mesure d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains.

Cependant, la dépendance financière et la fragmentation institutionnelle ont entravé l'action de l'Union africaine, l'empêchant de réaliser ses objectifs. En janvier 2017, l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernements a décidé d'entreprendre une réforme institutionnelle profonde de l'Union dans l'optique de remédier durablement à ses défaillances.

Le Royaume du Maroc, dans la continuité de son engagement pour l'avenir du continent africain, est résolu à prendre une part active dans cette réforme qui, de par son ampleur et sa portée, est porteuse d'enjeux majeurs et de défis de plusieurs ordres qui appellent une approche pragmatique et transversale.

Figure 26 : Drapeau de l'Union africaine



FOCUS SUR LE RETOUR DU MAROC AU SEIN DE L'UNION AFRICAINE

LE MAROC, ACTEUR DE LA REFORME DE L'UNION AFRICAINE (2)

- **Financement de l'Union:** dans le cadre de la réforme, le principe d'une taxe sur les importations, formulé par l'économiste Donald Kaberuka, a été approuvé par l'Assemblée des Chefs d'Etats. Membre de l'Organisation mondiale du commerce, le Maroc pourrait accompagner ses homologues africains dans la mise en place de cette taxe. En outre, fort de ses expériences en matière de libre échange, le Royaume pourrait contribuer activement à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine.
- **Paix et sécurité:** pour renforcer les capacités de l'Union en la matière, une refonte de l'Architecture africaine de paix et de sécurité est nécessaire. En particulier, il serait opportun de modifier le mode de prise de décision au sein du Conseil de paix et de sécurité dont le Maroc est membre et, également, de clarifier les relations entre l'Union africaine et les coalitions contingentes actives dans diverses régions africaines.
- **Communautés économiques régionales:** les prérogatives de ces communautés ont connu un fort élargissement au cours des dernières décennies. Il est donc nécessaire, dans le cadre de la réforme en cours, de clarifier la répartition des compétences entre l'Union et ces communautés et, par ailleurs, de repenser le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'intégration africaine.

Chapitre V

LE MAROC ET L'EURO-MEDITERRANEE

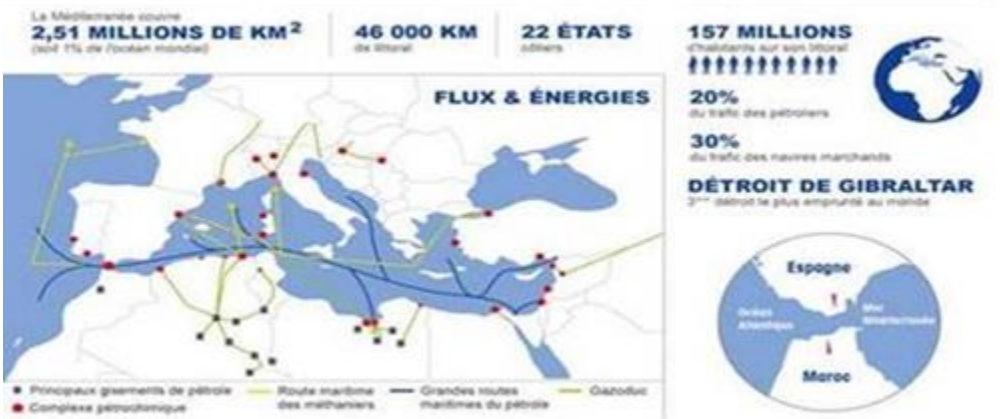
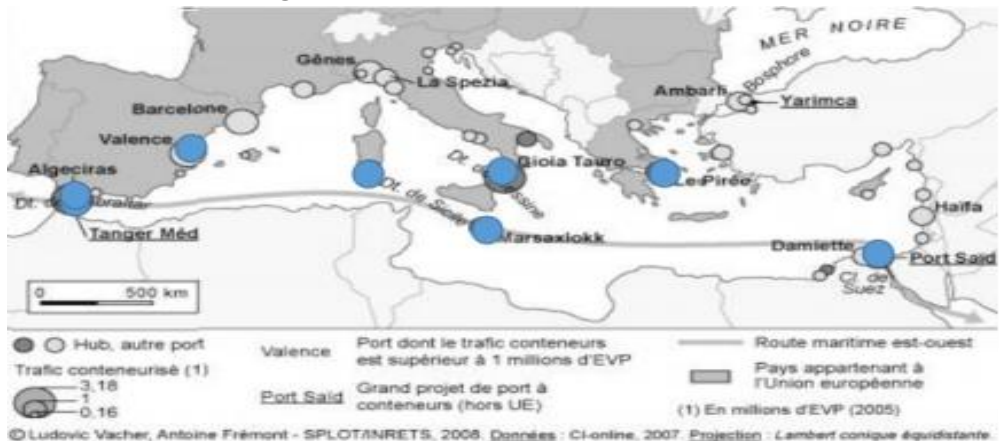
SYNOPTIQUE

L'espace euro-méditerranéen dispose de plusieurs atouts. Ses deux rives présentent d'importantes complémentarités sur le plan démographique, économique, énergétique et de la sécurité alimentaire... La Méditerranée est également une éco-région, compte tenu de la richesse de sa biodiversité.

Pendant, les différentes approches de partenariat envisagées (processus de Barcelone, politique européenne de voisinage, Union pour la Méditerranée...) n'ont pas abouti aux résultats escomptés, à savoir la réduction de la fracture entre les deux rives de la Méditerranée et la construction d'une zone de paix et de prospérité.

Pays le plus avancé en matière d'intégration à l'Europe, au vu de son statut avancé, le Maroc a toujours milité en faveur de la dynamisation de la coopération entre les pays de la Méditerranée, laquelle constitue un espace de projection de la politique étrangère marocaine.

Figure 27 : Quelques données sur la Méditerranée



Source : Marine nationale française



LA VISION ROYALE

"... A cet égard, le Royaume du Maroc, qui a acquis, **depuis des décennies, une expérience fructueuse singulière avec le partenaire européen**, notamment dans le cadre du Statut avancé, aspire à élever cette dynamique collaborative à des niveaux supérieurs. Aussi, il est disposé à faire évoluer la coopération euro-arabe vers un partenariat innovant puisant ses ressources dans la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel de chaque partie..."

Extrait du Message Royal lors du premier sommet arabo-européen du 24 février 2019

"... Nous estimons que le **statut avancé qui lie notre pays à l'Union européenne n'est pas une fin en soi**. Il constitue, plutôt, une étape importante sur la voie de **consolidation d'un partenariat maroco- européen que Nous voulons équitable et équilibré**."

Discours du Trône du 30 juillet 2014

"... Nous nous réjouissons également de ce que la vocation du Maroc à s'ériger comme une économie émergente converge avec son ambition stratégique de **construire avec l'Union européenne un espace économique commun**. Pour servir ce dessein, le Maroc plaide pour aller au-delà du simple établissement d'une zone de libre-échange et appelle à la dynamisation des flux d'investissement, à la promotion des synergies industrielles et agricoles, aux redéploiements d'activités de services et à la mise en œuvre de politiques communes en matière de recherche-développement et d'économie de la connaissance. **Une telle vision passe nécessairement par une mise en œuvre, prompte et effective, de tous les engagements convenus par les deux parties**."

Discours adressé par le Souverain au sommet Maroc-Union-européenne à Grenade en mars 2010

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'appartenance euro-méditerranéenne

Une richesse et un patrimoine culturel communs lient le Maroc à l'espace euro-méditerranéen depuis l'Antiquité (3000 ans d'histoire commune) :

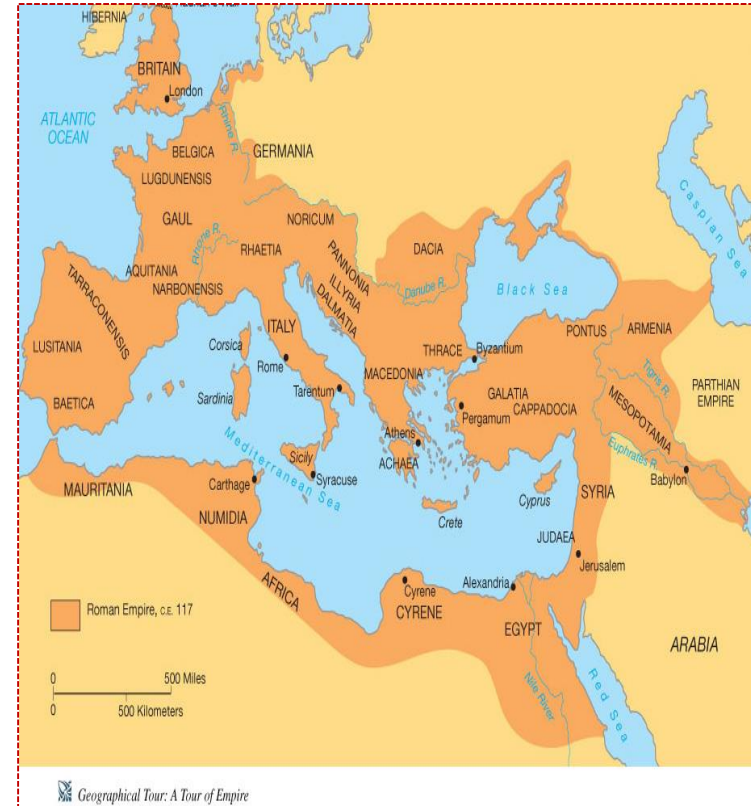
- Plusieurs populations venues du pourtour méditerranéen se sont installées en Afrique du Nord depuis l'Antiquité (Grecs, phéniciens, hébreux, romains, vandales et byzantins).
- Du VIII^{ème} au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ, il est à noter la présence de comptoirs phéniciens sur les côtes marocaines.
- La Maurétanie Tingitane fut une province romaine pendant plusieurs siècles.

Dès le VIII^{ème} siècle, le Maroc a joué un rôle influent en Méditerranée occidentale :

- Huit siècles d'ouverture sur l'Andalousie et les Etats du bassin occidental en Méditerranée.
- Du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle, une succession de dynasties : almoravide, almohade et mérinide ont unifié les deux rives du détroit de Gibraltar (Andalousie).
- Du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle, le Maroc constitue avec l'Espagne, la France et les Royaumes d'Italie les 4 seules puissances capables de faire face à l'expansionnisme ottoman en Méditerranée.

➔ **La Méditerranée a été et demeure pour le Maroc un espace essentiel d'articulation stratégique et d'échange avec ses voisins méditerranéens**

Figure 28 : L'empire romain en 117



LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE EURO-MEDITERRANEENNE

- **Le Dialogue 5+5** : il a été mis en place en 1990 à Rome et concerne les dix pays de la Méditerranée occidentale. Constituant une plateforme de coordination informelle, ce dialogue a pour objectif de promouvoir la paix et la sécurité entre les pays membres. Le Maroc joue un rôle actif dans ce dialogue.
- **La politique européenne de voisinage** : ce cadre partenarial est né à l'issue du processus d'élargissement de l'Union européenne à l'Est en 2004. Il vise à accompagner les partenaires sud-méditerranéens et ceux de l'Europe orientale dans leur processus de réformes, moyennant une assistance financière et un renforcement des capacités institutionnelles. Cette politique a connu plusieurs tentatives de réformes dont la plus récente date de novembre 2015. Parmi les pays du sud de la Méditerranée, le Maroc est le premier bénéficiaire des instruments de cette coopération.
- **L'Union pour la Méditerranée** : lancée en 2008 et regroupant 43 pays, elle porte sur des projets de coopération dans le domaine de l'éducation, de l'environnemental, du genre... Le Maroc a activement participé à la mise en place de cette Union. Il avait assuré le secrétariat général jusqu'en février 2018 .

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE

L'importance pour le Maroc de l'Union européenne réside dans le fait qu'elle est son premier client, son premier fournisseur, son premier investisseur étranger et sa première source de flux touristiques et de transferts des Marocains du monde.

Les relations du Maroc avec l'Union européenne se caractérisent par un dialogue politique renforcé, la création d'espaces de consultation, à l'instar de la Commission parlementaire mixte, le partenariat avec le Conseil de l'Europe ainsi que par la multiplication des opérations de jumelage institutionnel et le renforcement de l'assistance technique dans le cadre des programmes TAIEX et SIGMA...

Le volet économique a une grande importance dans les relations entre le Maroc et l'Union européenne. Les relations économiques remontent à la conclusion de **l'accord de coopération** en 1976 et qui a pris effet en 1978. C'est dans le cadre de cet accord que les produits industriels en provenance du Maroc entrent à droit zéro dans l'Union. Le Maroc et l'Union européenne sont également liés par un **accord d'association**, signé en 1996 et entré en vigueur en 2000. Outre les dimensions politique et humaine, cet accord comprend un large volet économique, financier et social.

Les relations ont connu un tournant important en 2008, avec l'accès du Maroc au **statut avancé** auprès de l'Union européenne. Ce statut, qui se situe entre l'association et l'adhésion, offre des opportunités indéniables au Maroc, lui permettant d'accéder aux agences et programmes communautaires et d'assurer la convergence du système normatif et réglementaire national, par rapport à l'acquis de l'Union.

Entré en vigueur en 2012, l'accord entre l'Union européenne et le Maroc relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles et de produits de pêche va dans le sens d'une libéralisation totale des produits hormis ceux sensibles. D'ailleurs, le Maroc a demandé la certification européenne lui permettant d'exporter ses volailles dans le marché européen. L'obtention de cette certification valable pour la plupart des pays du monde ouvrira au Maroc d'importants marchés.

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE (2)

Les relations entre le Maroc et l'Union européenne ont connu des difficultés suite à l'arrêt rendu par la Cour de justice européenne selon lequel l'inclusion du territoire du Sahara dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles du droit international, notamment, le principe d'autodétermination. Toutefois, suite à l'annulation de cette décision, les négociations ont repris, ayant permis au Maroc d'être habilité à conclure des accords couvrant l'ensemble de son territoire national.

La commission européenne dans son rapport d'évaluation de l'accord de pêche en vigueur, avait souligné son efficacité en termes de "durabilité et d'exploitation de la ressource, son soutien à l'emploi, la transparence fournie sur les investissements dans les projets de la stratégie Halieutis et le bon retour sur investissement de l'accord pour l'Union européenne". Pour la Commission européenne, l'objectif est de préserver et de développer davantage le partenariat de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, en concluant un accord et un protocole durables sur le plan environnemental, économiquement rentables et pleinement conformes au droit international et européen.

Le Maroc et l'Union européenne ont placé leurs relations depuis juillet 2019 sous le signe d'un partenariat euro-marocain pour une prospérité partagée qui implique un changement de paradigme fondé sur l'égalité. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, les deux parties ont l'ambition de donner à «leur relation stratégique, multidimensionnelle et privilégiée une nouvelle impulsion qui soit à la hauteur de leurs attentes et des enjeux du monde contemporain».

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE

A ce propos, le Maroc et l'Union européenne devraient identifier les mécanismes, proposer les modes opératoires et préciser les ressources financières nécessaires à l'implémentation de la nouvelle convention. Le partenariat euro-marocain de prospérité partagée devrait :

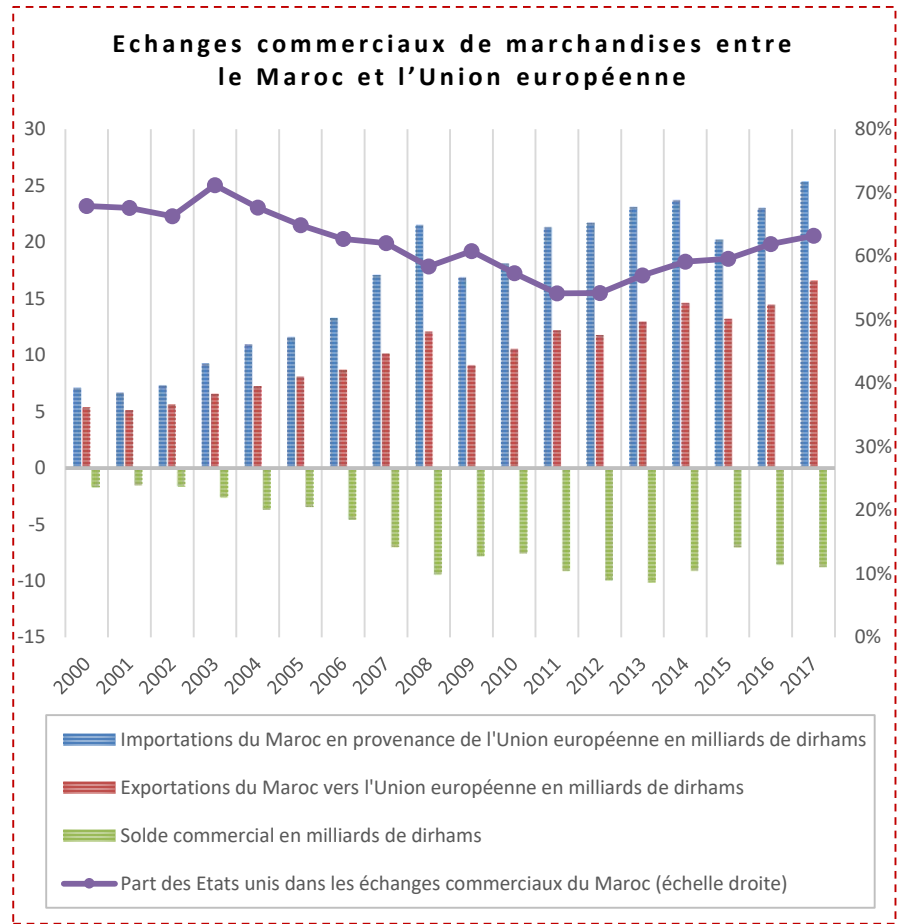
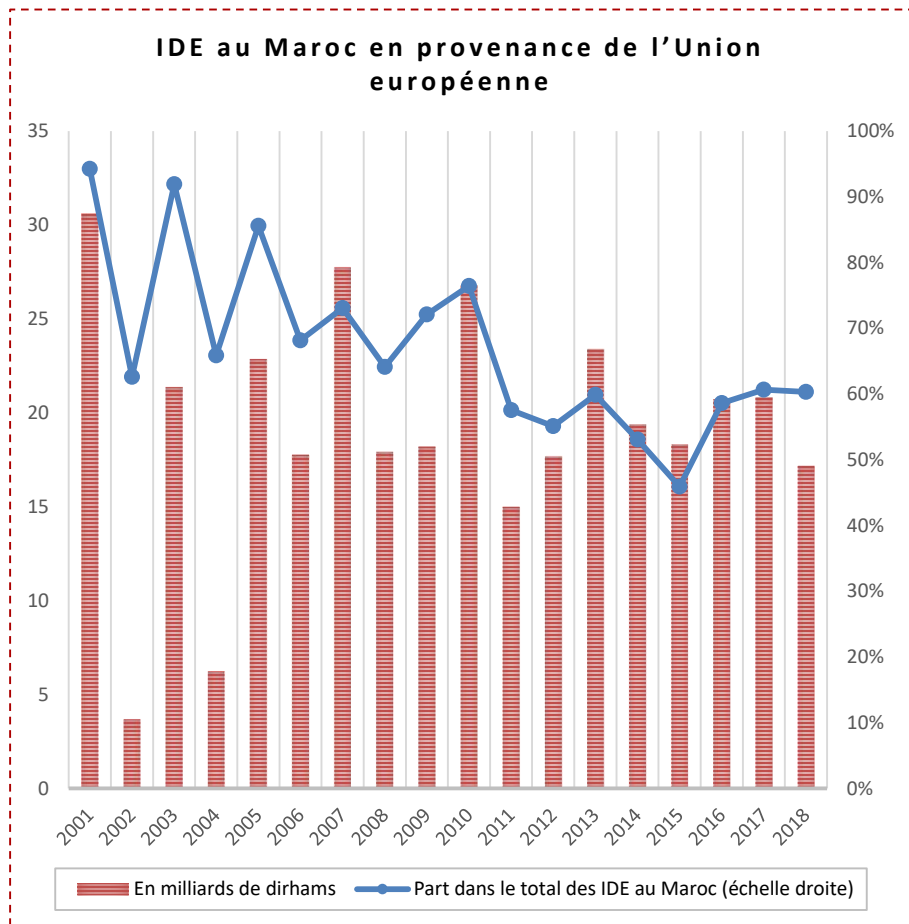
- contribuer à la mise en œuvre du nouveau modèle de développement du Maroc auquel a appelé Sa Majesté Le Roi Mohammed VI,
- mettre l'accent sur la coopération décentralisée,
- placer le Maroc au centre de la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine.

La reprise des négociations pour la conclusion d'un **accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA)** devrait permettre au Maroc d'intégrer le marché unique européen. Le Maroc est le premier partenaire dans la région méditerranéenne avec lequel l'Union européenne lance une telle négociation. Les négociations au titre de l'ALECA, auxquelles il faudrait associer le secteur privé, devraient viser en priorité :

- la réduction substantielle du déficit commercial chronique du Maroc dans ses échanges avec l'Europe,
- l'amélioration sensible de la part détenue par le Maroc sur le marché de l'Union européenne,
- une impulsion supplémentaire à l'attractivité du Royaume aux investissements européens,

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE (2)

Figure 29 : Les IDE et les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne



Source : Office des changes

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN

- **Enjeux politiques** : stabilisation de la situation politique dans certains pays sud-méditerranéens et aboutissement des processus de médiation en cours qui constituent des défis de taille pour créer les conditions favorables à la réussite de la transition démocratique dans ces pays.
- **Enjeux économiques** : dynamisation des échanges sud-sud au niveau de l'espace méditerranéen en vue de créer une dynamique de progrès économique au sein de cet espace et réussite du processus de convergence réglementaire, prévu dans le cadre du statut avancé qui pourrait servir de modèle pour les autres pays de la région.
- **Enjeux sécuritaires** : lutte contre les menaces transnationales, notamment le terrorisme, le crime organisé et les réseaux d'immigration illégale.
- **Enjeux environnementaux** : développement des capacités d'adaptation au changement climatique, surtout au sud de la Méditerranée, dans le cadre d'une vision régionale commune.
- **Enjeux culturels et humains** : promotion du dialogue entre les sociétés civiles, rapprochement entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et amélioration de l'intégration socioéconomique des Marocains résidant en Europe.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AU SEIN DE L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN

- **Inscrire la vision du partenariat euro-méditerranéen dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et institutionnels sont également intégrés** : Cette nouvelle vision à géométrie variable permettrait à chacun des partenaires d'avancer à son rythme et en fonction de ses contraintes, favoriserait l'appropriation collective des enjeux du partenariat et ciblerait les secteurs prioritaires en vue d'aider les pays sud-méditerranéens à gagner la bataille du développement humain et à accélérer leur émergence économique et leur transition démocratique.
- **Promouvoir l'intégration entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée** : Une attention particulière devrait être accordée à l'édification d'un système productif intégré, permettant aux pays du sud de rehausser leurs profils de spécialisation économique et aux pays du nord de disposer de nouveaux relais de croissance.
- **Mettre en œuvre une politique migratoire rénovée et à visage humain** : Cette politique devrait faciliter, dans le cadre du "*brain gain*", la mobilité entre les deux rives de la Méditerranée, en tenant compte des complémentarités démographiques et apporter des réponses de fond aux flux massifs de migrants.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AU SEIN DE L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN (2)

- **Faire face aux nouveaux défis sécuritaires** : Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir un cadre unique qui codifierait, dans une même et unique référence, les instruments de sécurisation de l'espace méditerranéen. De plus, la coopération sécuritaire et les échanges d'informations entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée devrait être la règle générale et non l'exception.
- **Mutualiser les expériences afin de renforcer l'efficacité de la coopération régionale** : Cela passerait par le développement de la coopération entre les régions et les acteurs locaux de part et d'autre de la Méditerranée pour bâtir des solidarités de fait, dans des domaines favorisant la compréhension mutuelle. Il serait important, aussi, de favoriser le développement des think tanks au niveau régional pour servir de forum consultatif sur les questions liées à la construction régionale, notamment dans les pays sud-méditerranéens.
- **Revoir de fond en comble l'apport financier de l'Union européenne en faveur du sud de la Méditerranée** : Pour accompagner le processus de convergence des pays sud-méditerranéens, l'engagement financier de l'Union européenne devrait être accru et indexé sur le principe "*more for more*". Outre la mise en place d'un patronat euro-méditerranéen pour impulser la coopération entre les opérateurs privés des deux rives, il serait judicieux de promouvoir le financement long des économies sud-méditerranéennes, en donnant la priorité à l'accessibilité des PME aux financements.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE

Les relations entre le Maroc et la France sont denses et diversifiées. Les deux pays entretiennent un dialogue politique renforcé, favorisant la convergence des points de vue au sein des instances internationales.

La coopération économique se caractérise par son dynamisme et ne cesse de se diversifier au profit de domaines figurant au rang des priorités du Maroc dont, notamment, l'éducation et la formation, l'agriculture, l'industrie, l'énergie... ainsi que la coopération décentralisée.

La France demeure un partenaire commercial de choix pour le Maroc. Elle est le premier investisseur étranger, le principal créancier public du Maroc et le premier bailleur de fonds bilatéral, au titre de l'aide publique au développement.

Sur un autre registre, la France est le principal pays d'accueil des Marocains du Monde et se positionne comme premier pays d'origine des transferts des Marocains Résidant à l'Étranger et première source des recettes touristiques.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE (2)

Si les deux pays ont forgé les bases d'un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que, malgré les avancées réalisées, ce partenariat est loin d'avoir épuisé son potentiel, eu égard aux gisements d'opportunités qu'offre le contexte international, mais, aussi, aux défis à relever, parmi lesquels, il faut signaler :

le défi de la compétitivité : le Maroc et la France devraient, outre la création de joint-ventures, selon une approche basée sur la co-localisation des activités industrielles et de services, orienter leur coopération vers le développement du capital immatériel, en associant les entreprises et les acteurs publics, à l'échelle nationale et régionale. Ils gagneraient à élargir le champ de leur coopération à des espaces géographiques d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique,

le défi du développement durable : dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et au moment où le changement climatique menace même la survie de l'Homme, la coopération entre le Maroc et la France devrait être poursuivie et accélérée afin qu'une réponse, à la hauteur des enjeux encourus, soit apportée à cette problématique globale. Il y a lieu, aussi, d'exploiter en commun les gisements d'opportunités dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau et de la sécurité alimentaire et de promouvoir de nouveaux concepts émergents, comme l'économie bleue et l'économie mauve,

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE (3)

le défi de la sécurité : outre les menaces transnationales dont, notamment, le terrorisme et le crime organisé, la coopération entre le Maroc et la France mérite d'être développée dans les domaines émergents, particulièrement, la cybercriminalité sous toutes ses facettes et qui constitue l'un des canaux privilégiés par les extrémistes pour leurs activités d'endoctrinement et de recrutement des jeunes,

le défi de la migration : de par l'importance de la communauté marocaine résidant en France et de l'impératif de renforcer son intégration, en particulier celle des jeunes nés dans les pays d'accueil, il faudrait :

- mettre en œuvre une politique migratoire, fondée sur une offre socioculturelle appropriée qui reconnaisse la richesse de l'identité des Marocains de France et leur appartenance à un double référentiel de valeurs,
- favoriser la migration circulaire et mobiliser la communauté marocaine établie en France en vue d'en faire un relais important de développement de la coopération bilatérale, voire triangulaire,
- adopter une approche collaborative en matière de gestion culturelle qui serait relayée par une stratégie de communication proactive sur les valeurs de tolérance et de coexistence, prônées par le modèle de l'Islam marocain qui s'érige, aujourd'hui, en référence sur le plan régional.

L'IMPACT DU BREXIT SUR LE MAROC

Aucun Etat membre n'ayant jamais quitté l'Union européenne, le vote en faveur du Brexit constitue un précédent pour le projet européen.

Au sein de l'Union européenne, le Royaume-Uni contribue à hauteur de 9,8% au budget (net). Il est représenté par un eurodéputé sur dix, produit 16% du PIB et concentre 75% des activités européennes en banque d'investissement et de financement.

Le Royaume-Uni et le Maroc ont des relations commerciales qui remontent à plusieurs siècles. Les principaux accords régissant le commerce entre les deux pays sont: l'accord en matière de transport signé en 1994 et l'accord d'association Maroc-Union européenne, conclu en 1996. Actuellement, le Maroc accueille 1% des investissements britanniques dans le monde. Les échanges bilatéraux de biens et de services entre les deux pays s'élèvent à 2 milliards de livres sterling par an. Aujourd'hui, ces échanges portent principalement sur les services financiers, l'aéronautique, l'énergie, les mines et l'ingénierie avancée.

Il est difficile de prévoir les impacts de la sortie du Royaume-Uni en l'absence d'une expérience similaire. Pour le Maroc, les impacts indirects du Brexit à travers l'Union européenne seraient beaucoup plus importants que les impacts directs susceptibles de provenir du rétablissement par le Royaume-Uni des droits de douane ou de l'annulation des avantages accordés au Maroc par la Grande Bretagne dans le cadre de l'accord du libre-échange avec l'Union européenne.

L'IMPACT DU BREXIT SUR LE MAROC (2)

Le Maroc serait amené à entamer des nouvelles négociations avec le Royaume-Uni pour un nouvel accord commercial. Il devrait se préparer et s'outiller afin de mener à bien les négociations qui redéfiniraient la nouvelle nature de ses liens avec le Royaume-Uni, après la sortie définitive de ce dernier de l'Union européenne.

Pour ce faire, le Maroc devrait soumettre au Royaume-Uni un document de propositions argumentées, soulignant sa vision quant à la nature des relations bilatérales futures, en mettant en exergue les éléments ci-après :

- L'atout sécuritaire du Maroc, seul Etat sûr et politiquement stable en Afrique du Nord.
- Le soutien que le Maroc pourrait apporter à Gibraltar pour l'accompagner dans la transformation de son modèle économique, suite à sa sortie prévisible du marché unique européen et aux impacts négatifs qu'il subirait, du fait du Brexit.
- L'accord de libre-échange, conclu par le Maroc, il y a une dizaine d'années avec les Etats-Unis, pays auprès duquel le Royaume-Uni jouit d'une "relation spéciale".

L'IMPACT DU BREXIT SUR LE MAROC (3)

- L'alliance du Maroc avec les Etats arabes du Conseil de Coopération du Golfe, historiquement et stratégiquement très proches du Royaume-Uni.
- Le rapprochement du Maroc des BRICS, particulièrement l'Inde, une nation parmi les plus influentes du Commonwealth.
- La forte posture africaine du Maroc, donnant au Royaume-Uni la possibilité d'une coopération conjointe avec le Maroc en Afrique.
- Le statut marocain de hub régional situé au carrefour des marchés intercontinentaux, lui conférant une place agissante au sein du nouvel espace de prospérité de l'Atlantique sud où se trouvent, par ailleurs, les Iles Falkland, une possession britannique.

Chapitre VI

LE MAROC ET L'AMERIQUE

SYNOPTIQUE

L'Amérique du Nord a représenté environ 27,6% du PIB mondial en 2018, selon le Fonds monétaire international, pour seulement 6,8% de la population mondiale (World Population Prospects 2017). En 2017, 29,3% des IDE dans le monde provenaient des pays d'Amérique du Nord selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

L'Amérique du Nord, qui affiche un degré d'intégration économique élevé, s'était engagée dans des méga-processus d'intégration, en l'occurrence l'accord transatlantique et l'accord transpacifique. Ce dernier devait concerner la plus grande zone de libre-échange au Monde, mais le Président TRUMP a signé une ordonnance retirant son pays de l'accord transpacifique pour stopper ce processus.

Aujourd'hui, l'Amérique du Nord occupe une place stratégique dans les options de la politique étrangère du Royaume du Maroc.

Figure 30 : L'Amérique du Nord



SYNOPTIQUE

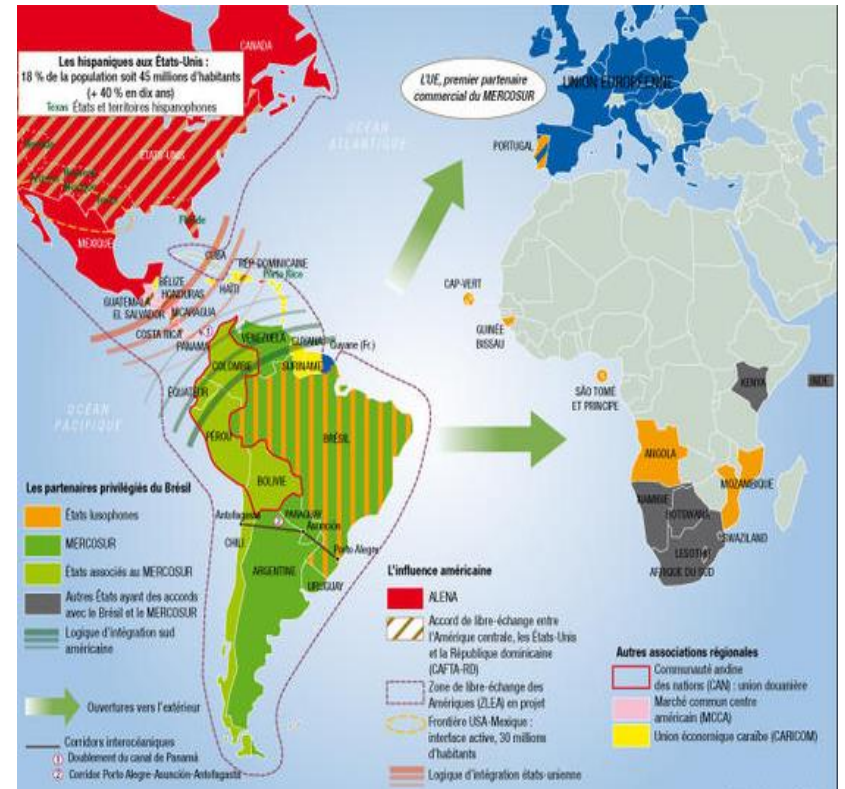
L'**Amérique du Sud** figure, aujourd'hui, parmi les régions dont le poids géopolitique et géoéconomique ne cesse de se renforcer, sous l'effet, en particulier, de la montée en puissance du Brésil.

La dynamique des réformes qu'ont connue plusieurs pays sud-américains sur le plan politique, économique et social a favorisé l'accélération de la transition démocratique dans la région, le développement de ses perspectives de croissance et l'amélioration substantielle de son insertion dans l'économie mondiale.

Actuellement, l'Amérique du Sud figure parmi les régions qui affichent un taux d'intégration régionale assez élevé. Cette intégration s'est faite de manière progressive, à travers la constitution de deux communautés : le Mercosur et la Communauté Andine forment ensemble l'UNISAR qui est un cadre de coopération similaire à celui de l'Union européenne.

Les opportunités stratégiques que recèle l'Amérique du Sud en font un partenaire de choix pour le Maroc.

Figure 31 : Données géopolitiques et géoéconomiques de l'Amérique du Sud





LA VISION ROYALE

"... **Développer notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis**, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis. "

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2015

"... Dans le cadre des **relations historiques qui lient le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique**, Nous réaffirmons Notre engagement à **renforcer le partenariat stratégique** entre les deux pays, notamment à travers la **recherche de nouveaux mécanismes de soutien à l'accord de libre échange et la poursuite du dialogue stratégique.**"

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014



LA VISION ROYALE (2)

"... Nous réaffirmons la nécessité d'instaurer un **partenariat** ambitieux reliant le monde arabe, l'Afrique et les **pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du dialogue et de la coopération Sud-Sud.**"

Extrait du Message Royal à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou du 23 juin 2014

"... Nous attachons une égale importance à la nécessité de **consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud**, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux... **Poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud** et en Europe."

Extrait du Message Royal à l'occasion du colloque sur la coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile du 1^{er} août 2009

IL ETAIT UNE FOIS...

I'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Amérique

- **Amérique du Nord** : le Maroc est le premier pays au monde à avoir reconnu l'indépendance des Etats-Unis en 1777. Un traité de paix a été conclu entre les deux pays en 1786 sous le règne du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah.
- **Amérique du Sud** : les Marocains ont été les premiers citoyens de l'orient à amorcer des liens entre le Maroc et les nouvelles républiques d'Amérique du Sud, au début du XIX^{ème} siècle. Les relations avec le Brésil ont été officialisées en 1890.

Figure 32 : Le Sultan du Maroc Sidi Mohammed Ben Abdellah



LE MAROC ET L'AMERIQUE DU NORD

Les relations du Maroc avec les pays de l'ALENA sont marquées par un renforcement significatif du dialogue politique, notamment avec les Etats-Unis d'Amérique, par des relations économiques en progression encourageante, mais dont le potentiel n'est pas totalement mobilisé. Quant à la coopération culturelle, elle pâtit du manque de visibilité du Maroc, au niveau du champ culturel nord-américain.

Etats-Unis

- Une coopération sécuritaire en matière de lutte contre le terrorisme.
- Des relations économiques à fort potentiel, au regard des opportunités offertes au Maroc dans le cadre de l'accord de libre-échange conclu en 2006.
- Un potentiel commercial prometteur malgré l'actuel déficit commercial chronique, en défaveur du Maroc.

Canada

- Des relations bilatérales connaissant, depuis 2004, une progression des échanges commerciaux et un développement des flux d'investissements canadiens vers le Maroc.
- La présence d'une communauté marocaine importante au Canada qui pourrait constituer un relais pour le raffermissement des relations maroco-canadiennes.

Mexique

- Une prévalence du pragmatisme économique dans les relations entre le Maroc et le Mexique malgré la position ambivalente de ce pays à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume. La balance commerciale est excédentaire en faveur du Maroc.

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

La nouvelle politique étrangère américaine du Président Donald TRUMP laisse augurer un changement de paradigme qui fait que les alliances d'intérêt économique ont tendance à remplacer celles de solidarité automatique qui régnaient du temps de la guerre froide. Cette nouvelle politique est susceptible d'avoir des répercussions sur les perspectives des relations du Maroc avec les Etats-Unis.

Les échanges commerciaux du Maroc avec les Etats-Unis et le Canada se caractérisent par un déficit chronique, à la défaveur du Maroc. Reflet de la faible accessibilité de l'offre exportable marocaine au marché américain, ce déficit n'est que très partiellement compensé par les flux d'IDE, en provenance des Etats-Unis.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

- **Faire du capital immatériel un levier permettant d'atténuer l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Nord**, en procédant à la réduction des vulnérabilités qui grèvent la capacité du Maroc à tirer un meilleur profit des opportunités de coopération offertes en la matière.
- **Tirer profit des relations du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest pour renforcer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique de l'Amérique du Nord**, de manière à y constituer un pôle de puissance incontournable dans les liens que les pays d'Amérique du Nord ambitionnent de tisser avec l'Afrique.
- **Mobiliser efficacement le potentiel de la coopération économique entre le Maroc et les pays d'Amérique du Nord**, en rehaussant les capacités compétitives des entreprises marocaines pour un meilleur accès aux marchés américains et en adaptant la réglementation marocaine au système normatif nord-américain, de loin plus contraignant que les obstacles tarifaires.
- **Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays d'Amérique du Nord**, en s'appuyant sur une double conjonction : celle de l'action associative et de l'action diplomatique, d'une part et celle qu'autorisent les affinités culturelles du Maroc avec les communautés maghrébines et africaines, établies en Amérique du Nord, d'autre part.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

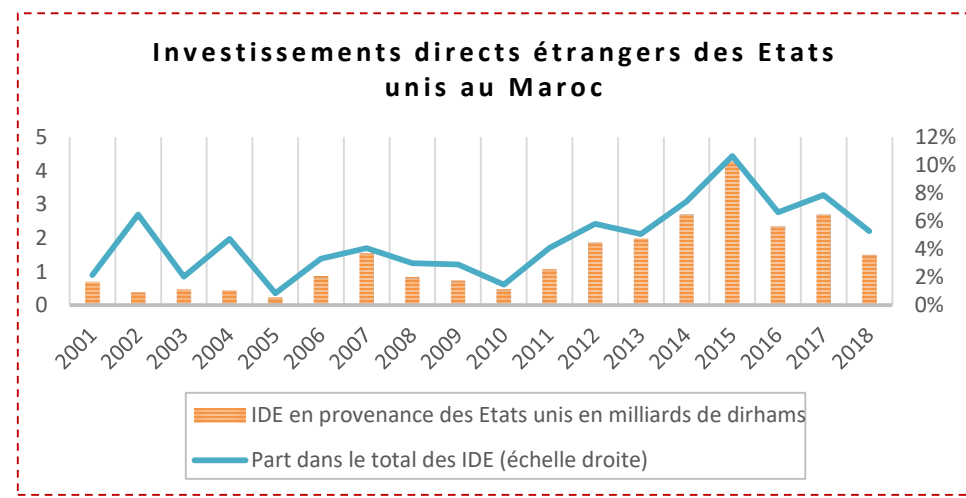
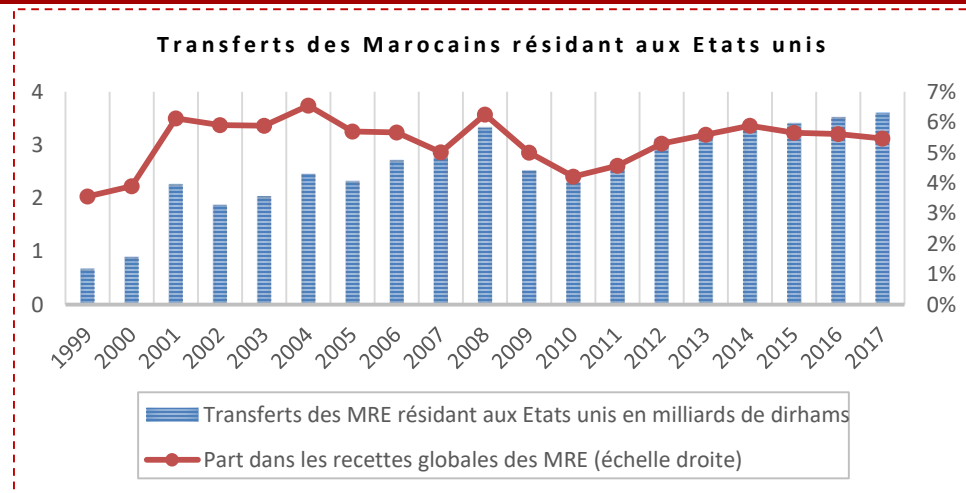
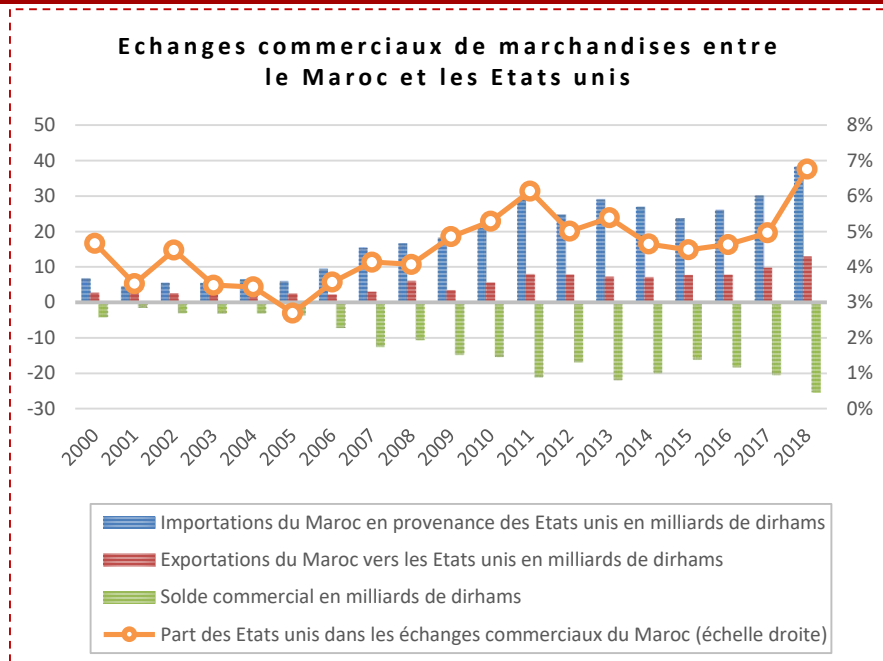
- **Concrétiser les ambitions de la Déclaration commune avec les Etats-Unis**, visant notamment le renforcement de la coopération sécuritaire et la mobilisation du potentiel de l'accord de libre-échange, ce qui devrait permettre aux opérateurs marocains de tirer un meilleur profit des mécanismes d'appui, prévus dans le cadre de cet accord. Sur un autre plan, il serait opportun d'assurer une meilleure coordination entre la représentation diplomatique marocaine aux Etats-Unis et celle auprès des Nations-Unies afin de développer un discours homogène, au service des intérêts stratégiques prioritaires du Maroc.
- **Inscrire l'accord de libre-échange avec le Canada dans le cadre d'une approche de coopération "gagnant-gagnant"**, comportant une dimension "développement" conséquente. L'élargissement des perspectives de coopération avec le Canada suppose, également, de mettre à contribution la communauté marocaine résidant dans ce pays, en tant que relais favorisant la compréhension mutuelle entre les deux peuples.
- **Recourir à une approche pragmatique, visant à élargir le champ des intérêts économiques avec le Mexique**. La coopération avec ce pays devrait être étendue à des domaines structurants et relayée par une forte implication des acteurs non gouvernementaux en vue d'asseoir la coopération sur des bases solides et durables. Le but recherché serait aussi de communiquer activement sur les avancées du Maroc auprès des leaders d'opinion mexicains.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES ETATS-UNIS

L'intérêt des relations entre le Maroc et les Etats-Unis n'est pas à démontrer compte tenu des opportunités de développement des échanges commerciaux et d'investissements, mais aussi au regard de l'influence géopolitique des Etats-Unis qui reste importante à l'échelle mondiale :

- Sur le plan économique, plusieurs accords de coopération ont été conclus : suppression de la double imposition en 1977, arrangement sur les investissements en 1985 et protection réciproque des investissements... En 2004, après 7 rounds de pourparlers, un accord de libre-échange a été signé, posant un nouveau jalon dans l'approfondissement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Malgré un potentiel commercial prometteur, la coopération économique reste encore en deçà des opportunités réelles qui s'offrent tant au Maroc qu'aux Etats-Unis. En effet, malgré l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre les deux pays en 2006, des blocages persistent dans plusieurs secteurs économiques.
- Sur le plan politique, il faut mettre en exergue l'importance de la consolidation des jeux d'alliance diplomatiques entre le Maroc et les Etats-Unis dans un monde globalisé. Le contexte mondial, marqué par un retour du bilatéralisme voulu par le Président Trump, exige du Maroc **une refondation et un renforcement des relations diplomatiques historiques qui le lient aux Etats-Unis.**

LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LES ETATS UNIS



Malgré une hausse des volumes des échanges, ces derniers se caractérisent par un déficit chronique, en défaveur du Maroc. Le déficit commercial du Maroc avec les Etats-Unis n'a fait que s'aggraver depuis l'entrée en vigueur dudit accord. Il a été multiplié par trois entre 2006 et 2018. Les échanges commerciaux entre les deux pays se caractérisent en outre par leur faible diversification et leur concentration sur un nombre limité de produits.

Figures 33 : Les relations économiques Maroc-Etats unis

Source : Office des changes

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES ETATS-UNIS (2)

- Dans un autre registre, la coopération culturelle pâtit du manque d'initiatives du Maroc dans le champ culturel américain. Le Maroc bénéficie de nombreux atouts que lui confèrent la richesse et la diversité de son patrimoine historique et culturel qu'il faudrait davantage mettre en avant pour assurer le rayonnement du pays aux Etats-Unis.
- Si les deux pays ont développé un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que ce partenariat n'est pas optimal. Il faudra donc concrétiser les ambitions de la Déclaration commune convenue à l'issue de la Visite Royale à Washington en novembre 2013. Cette concrétisation passera nécessairement par le renforcement de la position du Maroc dans le cadre du dialogue stratégique et la valorisation de leviers sous-exploités par le Maroc.
- Le dialogue stratégique avec les Etats-Unis comporte, entre autres, une stratégie de développement de l'Agence américaine pour le développement international en faveur du Maroc ainsi que le soutien américain au plan d'autonomie, présenté par le Royaume. Il concerne, aussi, la poursuite de la coopération entre les deux pays dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme ainsi que le renforcement des relations politiques, économiques et sécuritaires régionales en Afrique du Nord et au Sahel.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD

L'Atlantique Sud offre d'innombrables opportunités, mais confronte, en même temps, les pays riverains à de multiples défis qui ne peuvent être relevés que grâce à des approches communes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Sud sont importantes pour des considérations à la fois géopolitiques, géoéconomiques et sécuritaires. Elles sont conformes à la stratégie du Maroc qui est centrée sur la coopération sud-sud. Toutefois, ces relations ont été, pendant longtemps, dominées par la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

La visite effectuée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en 2004, à quatre pays sud-américains incorporait autant une dimension politique, en lien avec la défense de la marocanité du Sahara qu'une dimension économique forte, matérialisée par la signature d'un accord-cadre Maroc-Mercosur, en vue de l'établissement d'un accord de libre-échange et de la mise en place de commissions mixtes de coopération.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD (2)

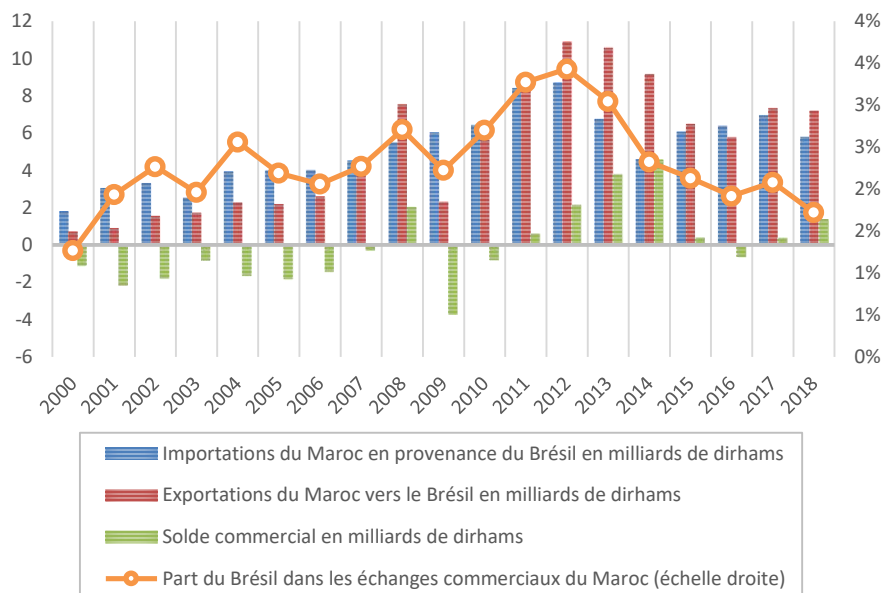
Les relations du Maroc avec chacun des pays d'Amérique du Sud connaissent des évolutions contrastées, avec une polarisation sur quelques pays leaders de ce sous-continent :

- Le **Brésil** est devenu en 2014 le 3^{ème} client du Royaume. Prenant appui sur un cadre juridique riche, la coopération avec ce pays inclut une dimension militaire, une dimension culturelle et technique ainsi qu'une coopération décentralisée entre les villes des deux pays.
- Les relations entre le Maroc et l'**Argentine**, le **Chili** et le **Pérou** ont connu une impulsion particulière, suite à la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2004.
- **Les relations avec la Colombie et le Paraguay** se sont nettement améliorées pendant la dernière décennie. Ces pays entretiennent un dialogue permanent avec le Maroc, mais le partenariat économique et commercial demeure très faible.
- L'**Equateur** et l'**Uruguay**, dont la position à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume n'est pas totalement tranchée, n'abritent pas de représentation diplomatique marocaine.
- La question du Sahara est aussi à l'origine des relations tendues avec la **Bolivie** et le **Venezuela**. Le Royaume n'est représenté ni à la Paz, ni à Caracas.

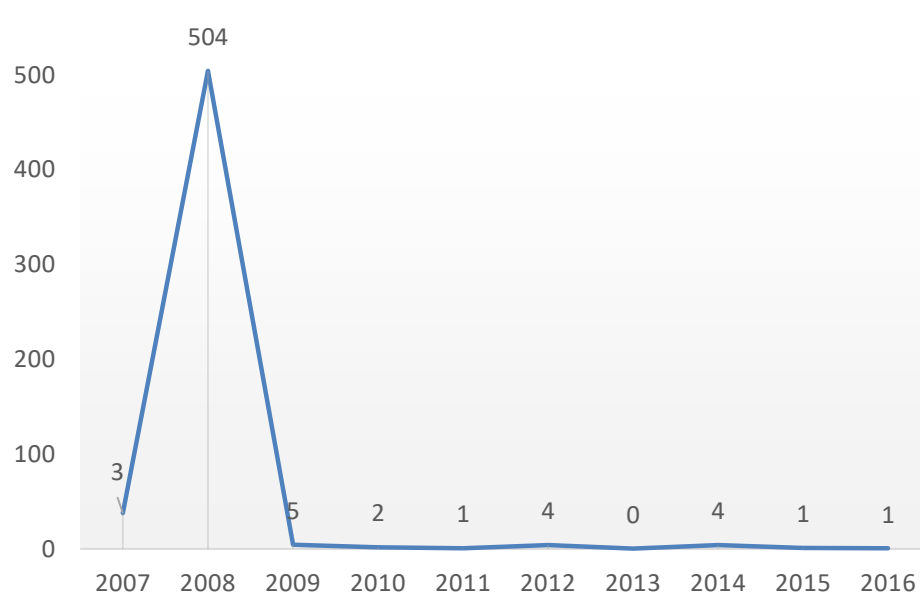
LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LE BRÉSIL

Figures 34 : Les relations économiques Maroc-Brésil

Echanges commerciaux de marchandises entre le Maroc et le Brésil



Investissements directs étrangers du Brésil au Maroc (en millions de dirhams)



Source : Office des changes

LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

Le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou et la Colombie ont une position globalement favorable pour ce qui est de la question nationale du Sahara. Le potentiel de développement des échanges commerciaux est bien réel. Ces pays pourraient, aussi, constituer des clés d'entrée du Maroc en Amérique du Sud à des fins économiques, mais aussi pour défendre la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

L'Equateur, le Paraguay et l'Uruguay ne s'alignent pas automatiquement sur des positions notoirement anti-marocaines. Ce sont des pays où l'action diplomatique marocaine devrait être déployée avec vigueur, en envisageant de nouvelles approches de coopération et en utilisant l'influence de certains partenaires clés de la région.

La Bolivie et le Venezuela sont les deux pays où les perspectives de coopération avec le Maroc demeurent limitées. Néanmoins, un changement à la tête du régime au Venezuela pourrait ouvrir une brèche que le Royaume devrait saisir pour atténuer, voire infléchir, à terme, la position hostile de ce pays à la cause nationale.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

- **Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud**, à travers le renforcement des relais diplomatiques marocains sur place, tout en donnant la priorité aux pays dont la position à l'égard du conflit artificiel du Sahara est vacillante et non arrêtée, de manière définitive.
- **Mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement des relations bilatérales**, notamment avec les pays où des commissions mixtes n'ont pas encore été créées.
- **Impliquer les acteurs marocains dans la nouvelle stratégie de positionnement du Royaume en Amérique du Sud**, notamment les partis politiques, les acteurs associatifs et le secteur privé.
- **Renforcer la présence du Maroc en Amérique du Sud** par le canal des groupements multilatéraux et régionaux (MERCOSUR et Communauté Andine).
- **Faire de l'Atlantique Sud un espace de coopération commun**, à travers la création d'une plateforme internationale, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud. Il faut noter, à ce titre, que le Maroc est devenu le premier pays africain "observateur" à l'Association des Etats de la Caraïbe.
- **Promouvoir un partenariat économique basé sur les secteurs porteurs**, en phase avec les spécificités et les caractéristiques des économies émergentes d'Amérique du Sud (agriculture, énergies renouvelables, société du savoir...).
- **Mettre à contribution les Marocains résidant en Amérique du Sud** en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et sud américaine.

Chapitre VII

LE MAROC ET L'ASIE

SYNOPTIQUE

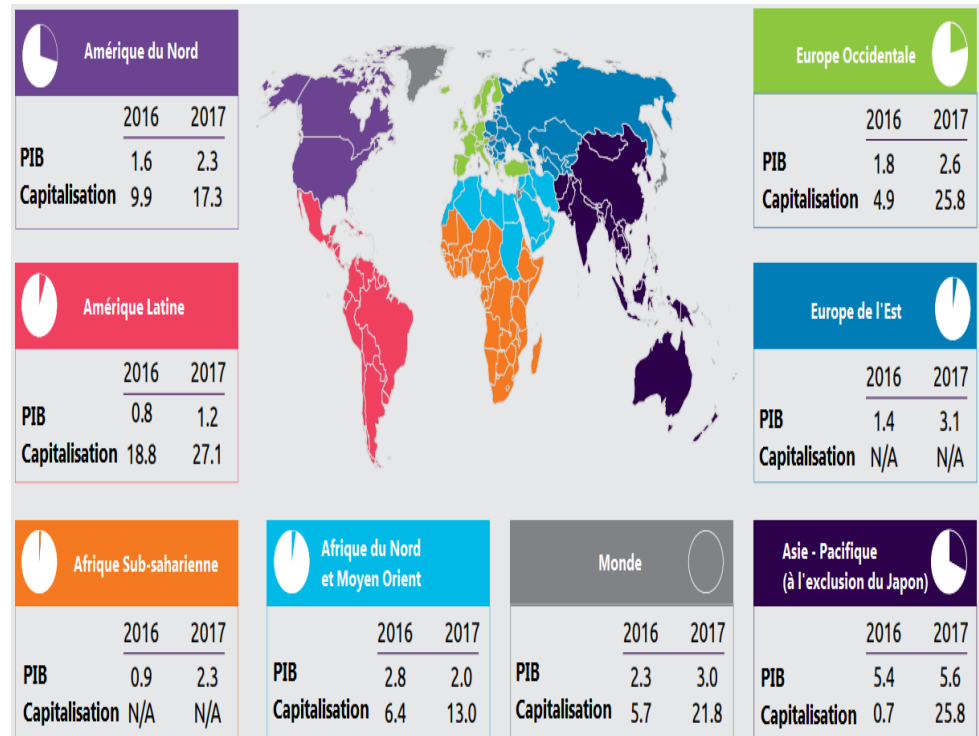
L'accélération du processus de décentrement du monde, induite, entre autres, par la crise économique mondiale, confère à l'espace asiatique une forte valeur stratégique et illustre la volonté d'émancipation et d'ouverture de ses membres.

L'Asie, espace le plus peuplé de la planète est, également, un pôle directeur de l'économie mondiale, avec près de 27% du PIB mondial en 2017 et 26% des IDE reçus, selon la Banque mondiale. L'Asie est, en outre, la région qui a le plus contribué à l'augmentation du commerce en volume en 2017, avec une croissance de 8%, selon l'Organisation mondiale du commerce.

La dynamique dans cette région a pris de l'ampleur, suite à la montée en puissance de la Chine et de la place de choix qu'elle occupe dans la division internationale du travail.

Dans ce chapitre, des focus sont réservés à la Chine, à l'Inde, ainsi qu'à la Fédération de Russie dont une part importante du territoire se trouve en Asie et ce, bien que ce pays ne fasse pas partie de l'Asie, selon la classification des organisations internationales

Figure 35 : Croissance du PIB et des capitalisations boursières par région (en %)



Source: Caggenini, World Wealth Report 2018



LA VISION ROYALE

"... Au delà de ces partenariats bilatéraux, le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir faire consolidé, afin d'asseoir une **coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat "gagnant gagnant" avec la Chine...**".

"... Mon pays, qui croit fermement au **partenariat sino-africain** est disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère. Nous devons envisager notre avenir commun avec optimisme, car l'Afrique a foi en ses potentialités, ses ressources et ses compétences ...".

Extraits du Message Royal adressé au sommet du Forum de
Coopération sino africain du 5 décembre 2015

"... **Le Maroc est disposé à adhérer avec l'Inde à des initiatives communes** s'inscrivant dans le cadre de ce forum et touchant les domaines prioritaires pour nos peuples et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises...".

"... Cela se fera à l'image du partenariat fructueux qui lie nos deux pays dans le **domaine du phosphate** et de ses dérivés, et que nous nous attachons à élargir pour qu'il couvre les **programmes de sécurité alimentaire, et à mettre à la disposition de certains pays africains ...**".

Extraits du Discours Royal adressé au 3^{ème} Sommet du Forum
Inde-Afrique du 29 septembre 2015

APERCU HISTORIQUE

L'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Asie

- **Chine** : les relations marchandes entre le Maroc et la Chine remontent au Moyen-Age : en 1336, le chinois Wang DAYUAN se rendit au Maroc tandis qu'Ibn Battouta effectuait un voyage en Chine en 1345. Les relations diplomatiques entre le Maroc et la République Populaire de Chine ont été officiellement établies en 1958.
- **Inde** : les relations entre l'Inde et le Maroc datent du XIV^{ème} siècle et du voyage d'Ibn Battouta en Inde. Ses écrits sur la société indienne médiévale constituent une source importante d'information historique. Dans l'histoire moderne, l'Inde avait fortement soutenu le processus de libération du Maroc du protectorat français et avait reconnu l'Indépendance du Royaume en 1956. Les missions diplomatiques, de part et d'autre, ont été établies en 1957.
- **Indonésie** : les premiers liens entre le Maroc et l'Indonésie ont été tissés durant la phase de préparation de la Conférence de Bandung en 1955, ayant constitué une source d'inspiration pour les pays africains et asiatiques, aspirant à l'indépendance. Les relations officielles ont été établies en 1960.

LE MAROC ET L'ASIE

Les relations du Royaume du Maroc avec les pays d'Asie sont marquées globalement par le partage de valeurs communes, en l'occurrence le soutien à la paix et à la stabilité internationale, la résolution pacifique des conflits et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Ces relations, qui ont été établies depuis l'accès du Maroc à l'Indépendance, sont caractérisées par les traits suivants :

- L'absence de conflits ou de tensions dans les relations bilatérales. Les grands pays asiatiques ont toujours adopté une position favorable à la question de l'intégrité territoriale du Royaume, à l'exception de l'Inde. Celle-ci avait fini par retirer sa reconnaissance de la pseudo "rasd" le 26 juin 2000, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives de coopération entre le Maroc et l'Inde.
- La progression régulière des échanges commerciaux, accompagnée toutefois d'une forte aggravation du solde commercial en défaveur du Maroc, sauf dans le cas de l'Inde. Le potentiel de la coopération commerciale demeure insuffisamment mobilisé.
- Le développement encore limité des flux touristiques, en provenance de l'Asie malgré la progression enregistrée au cours des dernières années.
- L'existence d'espaces d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique et le monde arabe.

LE MAROC ET L'ASIE (2)

Chine

La coopération entre le Maroc et la Chine se veut riche, diversifiée et fructueuse. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1958, l'amitié maroco-chinoise n'a cessé de se renforcer, comme l'ont illustré les multiples visites de haut niveau effectuées de par et d'autre depuis 1963.

Inde

Les relations du Maroc avec l'Inde font l'objet de plusieurs accords de coopération dans le domaine politique, économique, commercial et culturel. L'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Maroc réalise un excédent commercial, en raison du poids des exportations marocaines des phosphates dans le commerce bilatéral.

Japon

Les relations économiques du Maroc avec le Japon se développent, en raison surtout de la dynamique des importations en provenance du Japon. Les IDE japonais au Maroc sont passés de 4,1 millions de dirhams en 2014 à près de 2 milliards de dirhams en 2018. Les deux pays ont conclu, en janvier 2018, un Mémorandum de coopération pour promouvoir l'investissement dans les infrastructures, encourageant la coopération entre les organisations et entreprises publiques et privées des deux pays en matière d'investissement dans les infrastructures de qualité au Maroc et dans les pays d'Afrique.

Corée du Sud

Les relations du Maroc avec la Corée du Sud se caractérisent par une progression régulière des échanges commerciaux. Depuis le début des années 2000, les entreprises sud-coréennes opèrent sur le marché marocain dans divers domaines, tels que l'électroménager, la téléphonie, l'automobile, les chantiers de construction...

LE MAROC ET L'ASIE (3)

La coopération entre le Maroc et l'ASEAN

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est, aujourd'hui, l'une des organisations régionales les plus dynamiques dans le monde. Transformée en communauté économique en 2015, elle est un symbole d'une coopération internationale réussie. Cette expérience d'intégration économique pourrait être utile pour l'Afrique qui, au-delà des acquis au niveau des communautés régionales, entend développer la coopération économique et commerciale, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale.

Le Maroc a exprimé sa volonté de développer et d'approfondir davantage la coopération avec l'ASEAN et ce, en adhérant en septembre 2016 au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN et en accédant au statut de partenaire de développement de la Mékong River Commission. Le Royaume a, en outre, soumis en février 2018, à Jakarta, le plan d'action relatif à sa candidature au statut de partenaire du dialogue sectoriel de l'ASEAN.

La coopération économique et commerciale entre le Maroc et les pays de l'ASEAN mérite d'être renforcée. En progression de 207 millions de dollars en 2000 à un peu plus d'un milliard de dollars en 2016, les échanges commerciaux entre les deux parties ne dépassent, toutefois, pas 2% des échanges commerciaux globaux du Maroc.

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

Le basculement des équilibres géostratégiques au profit de l'Asie se répercutera, à terme, sur la nature des relations internationales du Maroc, lequel se trouve interpellé sur trois défis majeurs :

- Accélérer la diversification des relations de partenariat du Royaume et renforcer leur résilience face aux effets collatéraux des rapports coopératifs ou conflictuels entre les puissances émergentes d'Asie et les puissances traditionnelles.
- Développer les capacités exportatrices nationales malgré l'éloignement géographique de l'Asie et les différences d'ordre culturel et linguistique entre le Maroc et les pays asiatiques.
- Se positionner comme interlocuteur principal des pays asiatiques, particulièrement en Afrique. L'éventualité d'un déplacement des instruments de la coopération du bilatéral au multilatéral, sous l'égide de l'Union africaine, est un risque que le Maroc devrait anticiper, notamment en ce qui concerne la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

- **Consolider le positionnement diplomatique du Maroc**, à travers une implication active dans les forums afro-asiatiques. Par son adhésion au projet des nouvelles routes de la soie et sa participation au Forum sur la coopération sino-africaine, le Maroc a clairement exprimé sa volonté de contribuer, de manière constructive, au rapprochement entre l'Afrique et l'Asie et au renforcement de la coopération Sud-Sud. Il s'agit désormais de capitaliser sur les acquis par le déploiement d'une stratégie diplomatique multidimensionnelle visant à asseoir la position du Royaume comme véritable partenaire des groupements régionaux asiatiques tels l'ASEAN, la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et l'Organisation de Shanghai pour la Coopération. Le Maroc devrait, également, accroître sa présence au sein des forums multilatéraux tels les forums Asie-Monde arabe, le dialogue arabo-nippon, le dialogue nippo-islamique, le forum sur la coopération sino-arabe...
- **Edifier un partenariat économique dynamique et durable**, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération entre le secteur bancaire marocain et asiatique en vue d'un accompagnement efficient des investisseurs asiatiques au Maroc et en Afrique subsaharienne et des entreprises marocaines et africaines en Asie.
- **Recourir à une approche renouvelée de promotion de l'image du Maroc en Asie** en vue d'accroître la visibilité du Maroc dans l'ensemble des supports de communication asiatiques. Cet effort pourrait s'appuyer sur les groupes d'amitié maroco-asiatiques et les forums entre les hommes d'affaires marocains et asiatiques.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

Chine : concrétiser les perspectives de coopération offertes dans le cadre du partenariat stratégique conclu par le Maroc avec la Chine en 2016, ainsi que du projet des Nouvelles Routes de la Soie auquel le Maroc a adhéré en 2017.

Inde : diversifier le partenariat avec l'Inde, au-delà des phosphates, en élargissant le champ de coopération au domaine des TIC et en attirant les investissements indiens dans des créneaux, tels que la logistique portuaire et ferroviaire, l'industrie automobile, en particulier le segment à faible coût ainsi que le secteur cinématographique.

Japon : axer la coopération économique sur les métiers mondiaux du Maroc, sur les secteurs où le Japon dispose d'une expertise, comme la conception de réseaux de transport et sur le tourisme. Pour cela, la réouverture du bureau de l'Office National Marocain du Tourisme à Tokyo mérite d'être envisagée.

Corée du Sud : examiner l'opportunité de conclure un accord de libre-échange, en évaluant au préalable les impacts macroéconomiques et sectoriels de ce projet d'accord, lequel devrait favoriser l'attrait des investissements coréens dans des secteurs structurants, comme l'économie verte et l'innovation technologique. Par ailleurs, la Corée du Sud a accumulé, au cours des dernières années, une expérience significative dans les industries du futur, expérience qui pourrait bénéficier au Maroc dans le cadre de sa stratégie d'émergence.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Consécration de leur rapprochement, le Maroc et la Chine ont conclu, lors de la Visite de Sa Majesté Le Roi en 2016, un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération bilatérale dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois. Ce partenariat se compose de quinze accords dont, notamment :

- un mémorandum de partenariat économique et industriel visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée, notamment l'automobile, le textile/habillement, l'électroménager, l'aéronautique et la logistique...,
- un mémorandum d'entente relatif à l'exemption de certaines catégories de visas et à la simplification réciproque des procédures de délivrance de certaines catégories de visas. Comportant, entre autres, la facilitation des procédures de délivrance de visas pour les ressortissants chinois désireux de se rendre au Maroc à des fins de tourisme, ainsi que les hommes d'affaires marocains et chinois détenteurs de passeports ordinaires,
- un mémorandum d'entente sur la coopération ferroviaire entre la Société Nationale des Chemins de Fer Chinois "China Railways" et l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) du Royaume du Maroc,
- un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération dans le secteur de la construction des infrastructures,
- un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération touristique, à travers notamment l'encouragement des activités, la formation des professionnels dans le domaine du tourisme, l'organisation des stages et échange des experts et la collaboration entre les agences de voyage et les bureaux nationaux de tourisme.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (1)

Les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Inde ont été établies officiellement en 1957. Elles se caractérisent, globalement, par leur évolution positive et la convergence des points de vue des deux pays au sein des instances multilatérales. Le cadre juridique régissant ces relations est marqué par sa richesse et couvre les domaines économique, touristique, culturel et énergétique.

L'évolution des relations maroco-indiennes s'est opérée en trois phases :

- Les décennies 1960 et 1970 se sont caractérisées par des relations, au mieux, neutres, du fait de l'idéologie régnante du Mouvement des Non-Alignés dont l'Inde a été le chantre et, surtout, des effets des divisions issues de la Guerre Froide.
- La seconde phase des années 1980 et 1990 s'est distinguée par des crises aboutissant à la rupture diplomatique entre les deux pays, causée par la reconnaissance, en 1985, par l'Inde de la prétendue "rasd".
- La politique de l'Inde vis-à-vis du Maroc au cours des décennies 2000 et 2010 s'est avérée plus favorable, du fait de l'avènement au pouvoir du Bharatiya Janata Party (BJP), parti conservateur et hindouiste. La nouvelle situation politique en Inde, qui a permis le retrait par ce pays de sa reconnaissance de la "rasd", a ouvert le champ à un rapprochement des points de vue marocains et indiens au sein des instances multilatérales. Elle a, aussi, favorisé des investissements croisés dans l'industrie des engrais qui constitue, jusqu'à présent, un levier important, marquant l'évolution positive des liens économiques entre les deux pays.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (2)

La visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, à New Delhi, en février 2001, a donné une forte impulsion à ces relations. De même, la dernière visite Royale effectuée en octobre 2015, en marge de la participation du Royaume au sommet Inde-Afrique, a ouvert des perspectives de coopération prometteuse, pouvant s'étendre au continent africain.

Partenaire commercial du Maroc, l'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Royaume réalise un excédent commercial, en raison du volume de ses exportations d'acide phosphorique et d'engrais. Actuellement, le Maroc couvre, en moyenne, le tiers des importations d'engrais de l'Inde. Ce pays représente 20% des exportations du Groupe OCP.

En dépit d'une augmentation de 360 millions de dollars en 2000 à près de 1,4 milliard de dollars en 2017, les échanges commerciaux entre les deux partenaires restent relativement faibles et leur poids dans le commerce global du Maroc et de l'Inde ne dépasse, respectivement, guère 3% et 0,2%.

Les perspectives de renforcement de la coopération entre le Maroc et l'Inde sont prometteuses :

- **Agriculture** : créer des partenariats dans ce domaine afin de répondre aux besoins nationaux et d'en faire bénéficier l'ensemble du continent africain.
- **Santé** : concrétiser les dispositions du mémorandum d'entente conclu entre les deux pays en décembre 2017, en vue de développer la télémédecine, la formation et la recherche médicale.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (3)

- **Secteur pharmaceutique** : promouvoir la création d'entreprises binationales capables de répondre aux besoins du Maroc et, à terme, de fournir l'Afrique en médicaments à faible coût, d'autant que l'Inde est un leader mondial dans le domaine des médicaments génériques.
- **Tourisme** : développer les échanges touristiques entre les deux pays à travers la simplification des procédures de visas et la mise en place de lignes aériennes directes.
- **Coopération spatiale** : mettre en application le mémorandum d'accord, signé en septembre 2018, sur les utilisations pacifiques de l'espace.
- **Digitalisation** : s'inspirer de l'expérience de l'Inde qui a mis en place une stratégie de digitalisation de sa diplomatie et a ainsi réussi à s'adapter aux évolutions des relations internationales induites par le passage au numérique, telles l'implication de nouveaux acteurs dans les affaires internationales ou encore l'apparition de nouveaux concepts comme la data-diplomacy ou la public diplomacy.
- **Cybersécurité** : développer la coopération en vue de renforcer la lutte contre la criminalité, le terrorisme et l'espionnage cybernétique.

LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Les relations entre le Maroc et la Fédération de Russie ont connu une forte impulsion depuis la visite qu'a effectuée, en mars 2016, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI dans ce pays, qui a donné lieu à la conclusion d'un partenariat stratégique approfondi, portant notamment sur la coopération judiciaire, la protection de l'environnement, la pêche maritime, la protection des investissements et la lutte contre le terrorisme.

Cette visite a également permis la signature de mémorandums d'entente dans le domaine religieux et culturel ainsi que l'élaboration d'un programme d'actions communes dans le secteur touristique.

La visite au Maroc du Premier Ministre Russe Dimitri MEDVEDEV, en 2017, a confirmé cette volonté de développement de la coopération, puisqu'elle fut l'occasion de la signature d'une série d'accords dans les domaines de l'agriculture, des douanes, de l'énergie ainsi que d'un programme de coopération dans le domaine culturel.

Figure 37 : La Fédération de Russie



Source : Office de Changes

LES RELATIONS ECONOMIQUES DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Malgré une croissance relative, les échanges commerciaux entre le Maroc et la Fédération de Russie demeurent modestes, marqués par un fort déséquilibre en défaveur du Maroc, de l'ordre de 83% en 2018.

Les produits pétroliers constituent 80% des importations marocaines en provenance de Russie, tandis que le Royaume exporte, principalement des produits agricoles, ce qui illustre la faible diversification des échanges entre les deux pays.

Les investissements directs russes au Maroc demeurent également faibles.

Figure 38 : Echanges commerciaux du Maroc avec la Russie

Milliards de dirhams

	2016	2017	2018
Importations	10	9,29	16,53
Exportations	1,82	1,92	2,78
Balance commerciale	-8,18	-7,37	-13,75
Taux de couverture	18,20%	20,66%	16,81%

Source : Office de Changes

CONCLUSION

Les choix de la politique étrangère du Maroc se distinguent par leur pertinence. Pour rendre cette politique proactive et en phase avec le monde de demain, il est formulé quelques propositions concernant aussi bien les relations internationales du Royaume que sa diplomatie.

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Politique de partenariat

- Consolider les partenariats déjà établis par le Maroc et œuvrer en faveur de leur diversification pour adapter le schéma des alliances du Royaume aux nouvelles réalités géostratégiques mondiales.
- Elargir le champ de la coopération bilatérale aux espaces géographiques d'intérêt commun et inscrire les relations avec les pays partenaires dans un monde globalisé, en tenant compte des défis de la compétitivité, du développement durable, de la sécurité et de la migration.
- Faire de la coopération Sud-Sud un vecteur de déploiement de la politique étrangère du Royaume et privilégier les approches de coopération tripartite associant, d'une part, le Maroc et les pays partenaires et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

Voisinage immédiat

- Restaurer la mémoire collective, réécrire l'histoire commune avec les pays voisins, notamment l'Espagne et anticiper les tensions éventuelles, en mettant en place des mécanismes permanents de concertation et de coordination.
- Promouvoir la coopération entre les opérateurs économiques pour élargir le champ des intérêts économiques et libérer les relations de coopération des ambivalences de l'agenda politique.

CONCLUSION (2)

Aires d'appartenance

- Continuer à jouer un rôle important dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans le monde arabe.
- Tirer profit des relations du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest pour renforcer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique des grandes puissances.
- Etendre la coopération en Afrique, au-delà des pays francophones et arabophones vers les pays anglophones et lusophones et faire de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine.
- Consolider le retour du Royaume à l'Union africaine en s'impliquant davantage dans les différents organes et structures de l'Union africaine, notamment, dans le cadre de la réforme de l'institution continentale
- Plaider en faveur d'une vision de partenariat euro-méditerranéen qui soit inscrite dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et institutionnels sont également intégrés.
- Concrétiser le partenariat euro-marocain de prospérité partagée.

Ouverture sur le monde

- Faire de l'Atlantique Sud un espace de coopération commun, à travers la création d'une plateforme de dialogue et de concertation, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud.
- Eriger le capital immatériel en tant que levier permettant de réduire l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays développés, notamment ceux d'Amérique du Nord.

CONCLUSION (3)

- Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud, en ciblant les pays dont la position à l'égard du conflit artificiel du Sahara est vacillante et non arrêtée, de manière définitive et en faisant des relations privilégiées avec les pays leaders du sous-continent une clé d'entrée au sein des communautés économiques régionales sud-américaines.
- Edifier un partenariat économique dynamique et durable avec l'Asie, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération entre le secteur bancaire marocain et asiatique, notamment en Afrique.

LA DIPLOMATIE

Volet politique

- S'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale en tirant profit du statut avancé du Maroc auprès de l'Union européenne et des liens du Royaume avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Volet économique

- Redynamiser la diplomatie économique et rénover les instruments de promotion économique du Royaume dans l'objectif de rééquilibrer les relations commerciales entre le Maroc et les pays partenaires, de renforcer l'attractivité des investissements directs étrangers et de favoriser la diversification à l'international des entreprises marocaines.

CONCLUSION (4)

Volet culturel

- Donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique.
- Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays avec lesquels des affinités culturelles existent ou ceux qui accueillent une communauté marocaine importante.

Volet sécuritaire

- Intensifier la coopération sécuritaire pour endiguer la menace terroriste et criminelle.
- Insérer la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le cadre d'une vision globale, en s'appuyant sur une doctrine permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes et en poursuivant l'approche multidimensionnelle de prévention contre la menace terroriste.
- Doter le Maroc d'une diplomatie du cyber-espace.

Volet environnemental

- Consolider les acquis de l'organisation de la COP22 et placer le Maroc au cœur des enjeux d'une nouvelle gouvernance du climat.
- Renforcer les moyens d'action de la diplomatie climatique et l'orienter vers la défense des intérêts du Royaume, à savoir l'adaptation au changement climatique.

CONCLUSION (5)

Diplomatie parallèle

- Encourager l'implication de la société civile dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et la mettre à contribution, particulièrement, en ce qui concerne la question nationale de l'intégrité territoriale.
- Impliquer les Marocains du Monde en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et étrangère.

Diplomatie intellectuelle

- Tisser une étroite coopération entre les think tanks marocains et étrangers, notamment ceux opérant dans le domaine des relations internationales et de la sécurité.
- Développer la veille prospective et montrer que le Maroc est capable d'une pensée stratégique de standard international.
- Promouvoir la coopération scientifique et technique, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et étrangères.

Volet communication

- Doter le Royaume d'une stratégie de communication active sur l'image du Maroc qui soit différenciée selon les continents pour faire connaître les avancées réalisées dans différents domaines, lutter contre les stéréotypes et les préjugés négatifs et accroître la visibilité du pays à l'étranger.
- Mettre en œuvre une politique appropriée de la "Marque Maroc", en associant aussi bien les pouvoirs publics que les acteurs économiques et le milieu médiatique et en faire un instrument, au service du rayonnement du Royaume à l'étranger.

LISTE DES ABREVIATIONS

ALECA	Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi
BM	Banque Mondiale
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
ERASMUS	European Community Action Scheme for the Mobility of University Students
FMI	Fonds Monétaire International
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
IDE	Investissements Directs Etrangers
IGM	Indice de Gouvernance Mondiale
IRRHM	Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MDM	Marocains du Monde
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Publications externes

Ouvrages

- Cap Gemini, World wealth Report 2018.
- Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc : Chronologie de l'Histoire du Maroc : des temps préhistoriques à la fin du XX^{ème} siècle (2013).
- Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc : Histoire du Maroc, réactualisations et synthèse (2011).
- B. LUGAN, Histoire de l'Afrique des origines à nos jours (Editions Ellipses, 2009).
- Chevallier D. & A. Morel, 1985, "Identité culturelle et appartenance régionale : quelques orientations de recherche", Terrain, n° 5, pp. 3-5
- E. LEVI PROVENCAL, Maroc, Atlas historique, géographique et économique, Edition Horizon de France, 1935.
- R. Ricard, "Des juifs marocains en Amérique du Sud, Revue de géographie du Maroc 2-3 (1928).

Organismes

- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc : Relations diplomatiques du Maroc.
- Ministère de la Culture.
- Ministère des Habous et des Affaires Islamiques.
- Office des Changes : Balance de paiements (diverses publications).
- Rapports des institutions et organisations internationales : ONU, OMC, Banque Mondiale, FMI.
- Publications des institutions et organisations régionales : Commission européenne, Secrétariat du Conseil de Coopération du Golfe, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE (2)

Rapports de l'IRES

- Rapport stratégique 2018 "Panorama du Maroc dans le monde : le développement autonome de l'Afrique et le rôle du Maroc en la matière" (2018).
- Atlas cartographique de l'Afrique (2018).
- Défis et opportunités de développement rural en Afrique subsaharienne (2018).
- L'image du Maroc en Afrique du Sud (2018).
- Les relations Maroc-Afrique du Sud : réalité et perspectives (2018).
- La réforme de l'Union africaine (2018).
- Le partenariat stratégique entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe (2018).
- La migration africaine (2018).
- L'image du Maroc au Royaume-Uni (2017).
- Les relations Maroc-Royaume-Uni : réalités et perspectives à l'aune du BREXIT (2017).
- Le retour institutionnel du Maroc en Afrique (2017).
- L'adhésion du Maroc à la CEDEAO : enjeux, défis et perspectives (2017).
- La coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne (2017).
- Le retour du Maroc à l'Union africaine: défis et perspectives (2017).
- L'image du Maroc dans les pays de l'Europe du Nord (2016).
- Les relations Maroc-Europe du Nord (2016).
- Quelles relations entre le Maroc et la Fédération de Russie, à la lumière des nouveaux enjeux et des clivages géopolitiques mondiaux ? (2016).
- Quelle place de la Chine dans les options stratégiques du Maroc ? (2016)
- Quelles perspectives de développement des relations du Maroc avec l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est ? (2015).
- Les relations Maroc-Amérique du Nord : bilan et perspectives de renforcement (2015).
- Quelle place de l'Amérique du Nord dans les options stratégiques du Maroc ? (2014).
- La dynamique Asie-pacifique et son impact sur les équilibres mondiaux : quelles incidences sur le Maroc ? (2014).
- Les relations du Maroc avec la Mauritanie : bilan et perspectives (2014).
- Quels leviers de concrétisation du partenariat stratégique du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe ? (2013).
- Les relations du Maroc avec l'Amérique du Sud : pour une stratégie de coopération globale et intégrée (2013).
- Les relations du Maroc avec l'Espagne : les leviers d'une stratégie de coopération durable (2012).
- Les relations du Maroc avec l'Algérie : les leviers d'une stratégie de coopération au service de la construction maghrébine (2012).
- Diversification des alliances stratégiques : quel potentiel de développement des relations du Maroc avec les BRICS et la Turquie ? (2012).
- Les accords de libre-échange conclus par le Maroc : quelles incidences sur la compétitivité globale du pays ? (2012).
- Contribution de la puissance attractive à la compétitivité globale du Maroc (2011).
- Les relations du Maroc avec l'Afrique : les voies d'une stratégie globale et approfondie (2011).

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (1)

	NOMS ET SOURCES
Figure 1	Les relations internationales du Maroc Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et de l'Office des changes
Figure 2	Ouverture du Maroc sur le monde
Figure 3	Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger depuis 1999 Source : IRES
Figure 4	Les représentations marocaines à l'étranger Source : IRES
Figure 5	La participation du Maroc aux opérations de paix et aux actions humanitaires Source : IRES
Figure 6	Les groupes d'amitié parlementaires Source : IRES
Figure 7	Le réseau relationnel du Maroc Source: Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Figure 8	Dispersion des Marocains du monde en 2017 Source : Organisation internationale pour les migrations
Figure 9	Dispersion des Marocains en Europe en 2017 Source : Organisation internationale pour les migrations
Figure 10	Le voisinage du Maroc Source : IRES

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (2)

	NOMS ET SOURCES
Figure 11	Les empires almoravide et almohade Source : IRRHM
Figure 12	Les relations économiques Maroc-Espagne Source : Office des changes
Figure 13	Le monde arabo-musulman Source : atlas-historique.net
Figure 14	La Ligue arabe Source : IRES
Figure 15	Le Maroc et le monde arabo-musulman
Figure 16	La Ligue arabe
Figure 17	Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe
Figure 18	Les IDE au Maroc en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe Source : Office des Changes
Figure 19	La croissance économique en Afrique subsaharienne Source : Oxford Economics database estimates
Figure 20	Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique depuis 1999 Source : IRES

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (3)

	NOMS ET SOURCES
Figure 21	Le Maroc au XVII-XVIII ^{ème} siècle
Figure 22	Les opérateurs marocains en Afrique par secteur d'activité Source: IRES
Figure 23	La diplomatie spirituelle entre 1999 et 2017 en direction de l'Afrique Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
Figure 24	Croissance du PIB réel en Afrique de l'Ouest Source: Banque africaine de développement
Figure 25	Système d'échange d'énergie électrique ouest africain: réseaux actuels et projets d'interconnexion Source: Nigeria Electricity System Operator
Figure 26	Drapeau de l'Union africaine
Figure 27	Quelques données sur la Méditerranée Source : Marine nationale française
Figure 28	L'empire romain en 117 Source : Geographical Tour
Figure 29	Les IDE et les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne Source : Office des changes
Figure 30	L'Amérique du Nord
Figure 31	Données géopolitiques et géoéconomiques de l'Amérique du Sud Sources : Mercosur, FMI, Caricom, Direction Générale du Trésor, Géoconfluences

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (4)

	NOMS ET SOURCES
Figure 32	Le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah
Figures 33	Les relations économiques Maroc-Etats-Unis Source: Office des changes
Figures 34	Les relations économiques Maroc-Brésil Source: Office des changes
Figure 35	Croissance du PIB et des capitalisations boursières par région (en %) Source : Capgemini
Figure 36	Les nouvelles routes terrestres et maritimes de la soie Source: Agence Chine nouvelle
Figure 37	La Fédération de Russie
Figure 38	Les échanges commerciaux du Maroc avec la Russie Source : Office des Changes